

YEARBOOK

RAPPORT ÉCONOMIQUE

Gabon 2022-2023

GABON ÉMERGENT 2025

INVESTIR

ÉCONOMIE - FINANCE

BANQUE - ASSURANCES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

AGRICULTURE - PÊCHE

FORETS - ENVIRONNEMENT

EAU - ÉLECTRICITÉ

TRANSPORTS - LOGISTIQUE

HYDROCARBURES

MINES

BTP

TOURISME



En partenariat avec



INVEST IN GABON
AGENCE NATIONALE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS



Votre partenaire minier au Gabon



Libreville – Gabon



(241) 11769100



info@gabonmining.com



www.gabonmining.com

YEARBOOK

RAPPORT ÉCONOMIQUE

Gabon

2022 - 2023

LE NOUVEAU GABON ÉMERGENT

La publication est éditée par



En partenariat avec l'ANPI



LD MEDIA DEVELOPMENT

23, rue du Roule 75001 Paris
Tél. : (+33) 1 82 83 38 70
Fax : (+33) 1 82 83 38 71
E-mail : Info@ldmdev.fr

Directeur de la Publication :

Laurent Djaoui

Rédactrice en chef :

Marie Hourtoule

Secrétaire de rédaction :

Marie Maudou

Directeur artistique :

David Garino

Direction éditoriale :

Laurent Djaoui

Publicité :

Frédéric Tabet
MM Conseil - Maurice Habib

Direction éditoriale :

MEDIADIPLO

Agence Nationale de la Promotion des Investissements (ANPI-Gabon)

104 Rue Gustave Anguilé,
Immeuble Serena Mall
BP 3403 Libreville
Tél. : +(241) 74 58 25 25
contact@investingabon.ga
www.investingabon.ga

Directeur général :

Ghislain Moandza Mboma

Directeur Marketing et

Communication :

Antonia Akouré ép. Oliveira

Chef de Service Communication et

Relations Publiques :

Guitri Theoley Gnalas

Conseiller technique en charge de la

Promotion des Investissements

et de la Communication :

Steed Rey

Imprimé par



Préface de Son Excellence

M. Ali Bongo Ondimba, Chef de l'Etat,
Président de la République

Le Gabon

06 Carte et données générales

07 Le Gabon en adjectifs

08 Interview de **Mme Nicole Jeanine**

Lydie Roboty ép. Mbou, Ministre de
l'Économie et de la Relance

10 Le Plan d'accélération de la
transformation (PAT 2021- 2023) de
l'économie gabonaise

12 Interview de M. Anaclet Ngoua,
Associé et Country Senior Partner de
PWC Gabon

13 Vers une croissance de 3,1% en 2023

16 L'évolution des Investissements
Directs Etrangers (IDE)

17 Interview de M. Loukoumanou Waidi,
Administrateur-Directeur général de
BGFIBank Gabon

18 Les atouts de l'adhésion au
Commonwealth

Investir

22 Interview de **M. Hugues Mbadinga**

Madiya, Ministre de la Promotion des
Investissements, des Partenariats
Publics-Privés, Chargé de l'Amélioration
de l'Environnement des Affaires

26 Interview de M. Nicolas Balesme,
Associé-Directeur général de Deloitte
Touche Tohmatsu

27 L'Agence Nationale de Promotion des
Investissements du Gabon (ANPI)

30 Interview de **M. Ghislain Moandza**

Mboma, Directeur général de l'ANPI

34 La substitution des importations

35 Interview de M. Adrien Broche,
Directeur général de Perenco Gabon
S'implanter au Gabon

36 S'implanter au Gabon

38 Les Zones Economiques Spéciales

39 Interview de M. Igor Simard, Directeur
Gabon d'Arise Integrated Industrial
Platforms (IIP) & Infrastructure Services (IS)

40 Une législation fiscale incitative

41 Interview de M. Jean-Pierre Elong
Mbassi, Secrétaire général des Cités et
Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU)

42 Interview de M. Hans Landry Ivala,
Directeur général du Pôle National de
Promotion de l'Emploi (PNPE)

43 Contacts utiles

Énergie & Ressources hydrauliques

46 Eau et électricité : une accélération
des investissements

48 La mise en place de PPP dans les
énergies renouvelables

50 Les centrales hydroélectriques

52 La stratégie gazière pour produire de
l'électricité

53 Interview de M. Gustave Aimé Mayi,
Directeur général de la Société d'Energie
et d'Eau du Gabon (SEEG)

Télécommunications & économie numérique

56 La structuration des investissements
en infrastructures numériques

57 L'accès universel à Internet

58 Le développement des contenus des
réseaux de fibre optique

60 Interview de M. Zouheir Jorio,
Directeur général de Moov Africa Gabon
Telecom (MAGT)

61 Stratégie de développement
commercial prévue dans le PAT

61 Opportunités

Tourisme

65 Un véritable éden à découvrir

67 Interview de M. Christian Mbina,
Directeur général de l'Agence Gabonaise
de Développement et de Promotion du
Tourisme et de l'hôtellerie (AGATOURL)

68 Le plan de relance du secteur
touristique

70 L'hôtellerie et la restauration

70 Opportunités

Forêts & Environnement

74 La filière Bois-Forêts

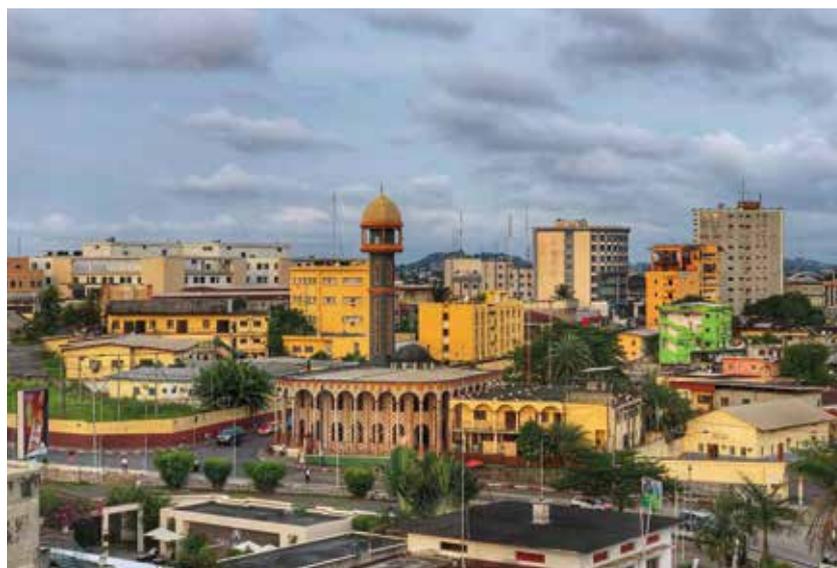
- 78 Stratégie de transformation du bois local
- 80 Leader africain de la protection de l'environnement
- 81 Programme d'expansion des aires protégées et optimisation de l'agriculture
- 82 Le projet Grande Mayumba
- 82 Opportunités

Agriculture, élevage, agro-industries et Pêche

- 86 Interview de M. Charles Mve Ella, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
- 88 Les principales filières agricoles
- 90 Agriculture : vers l'investissement responsable
- 92 L'élevage : une activité au réel potentiel
- 94 Interview de Mme Alia Maheva Bongo Ondimba, Directrice générale de l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA)
- 95 Le développement des agro-industries
- 96 Opportunités
- 98 Pêche & Aquaculture : des ressources à exploiter
- 99 Opportunités

Transports, Equipements, Infrastructures & Habitat

- 102 L'optimisation des infrastructures routières
- 104 Interview de M. Christian Magni, Directeur général de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag)
- 105 Une nouvelle ligne de chemin de fer entre Owendo et Booué
- 106 Interview de M. Godwin Alini Yandjangoye, Directeur général de l'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG)
- 107 La situation portuaire dans le cadre de la ZLECAF
- 108 Opportunités



- 110 Interview de M. Joël Lehman Sandoungout, Directeur général de Société gabonaise de Transports urbains (Trans'urb)
- 111 Le nouvel aéroport de Libreville
- 113 Une hausse de 18,6% du chiffre d'affaires des BTP en 2021
- 114 Le Programme des logements
- 115 Opportunités

Hydrocarbures & Mines

- 118 Interview de M. Vincent de Paul Massassa, Ministre du Pétrole et du Gaz
- 120 L'atout Pétrole
- 124 Interview de M. Stéphane Bassène, Directeur général de TotalEnergies EP Gabon
- 125 La valorisation de la filière gaz
- 126 Opportunités
- 128 Renforcer la compétitivité des filières minières
- 129 Un des grands producteurs mondiaux de manganèse
- 132 L'or brut : 8,4 milliards de FCFA de recettes en 2021
- 133 Le fer : 1 milliard de tonnes de réserves
- 134 Un nouveau code minier pour une gouvernance extractive équitable
- 134 Opportunités

Banques & Assurances

- 138 La situation du système bancaire
- 140 L'essor de la finance mobile
- 142 La microfinance
- 144 Interview de Mme Eugenia Onyekwelu, Directrice générale de United Bank for Africa (UBA) Gabon
- 146 Le secteur des assurances
- 147 Interview de M. Stephen Moussirou, Directeur général de la compagnie d'assurance Assinco SA
- 148 La CIMA affiliée à l'OHADA
- 149 Opportunités

Santé

- 152 Le secteur de la santé
- 154 Le Gabon, 2^{ème} pays en matière de capacité de test la plus importante en Afrique
- 155 Interview de M. Séverin Maxime Anguilé, Directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS)
- 156 Interview de M. Rajeev Lila, Président Directeur général de La Santé Pharmaceutique SA
- 157 Une première usine de fabrication de médicaments génériques
- 158 Opportunités



Dans un monde en perpétuelle transformation, la clé du succès est l'adaptation. C'est de cette manière que le Gabon a pu faire face aux différentes crises qui ont secoué et bouleversé l'économie mondiale ces dix dernières années. Les ajustements structurels apportés à notre plan de développement, en réponse à chacune de ces crises, nous ont permis de poursuivre avec beaucoup de courage et de détermination notre vision, déclinée à travers le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE).

En une décennie l'économie gabonaise a connu une mutation spectaculaire, passant ainsi d'une économie de rente à une économie diversifiée.

En effet, très dépendant du pétrole par le passé, aujourd'hui, la mise en valeur des autres secteurs notamment, le bois, les mines, l'énergie, l'agriculture, la pêche, le tourisme, le numérique et les services, ont permis de donner un nouveau souffle à notre économie et une nouvelle structuration de notre PIB.

L'économie gabonaise s'est aussi considérablement modernisée comme en témoignent la construction et l'amélioration d'infrastructures de transports et d'énergie, l'extension du Port d'Owendo, la création de nouvelles zones économiques spéciales à l'intérieur du pays suivant le modèle de la ZERP de Nkok, mondialement réputée et traduisant ainsi notre volonté de transformer localement nos matières premières, la création des zones agricoles à forte productivité, pour développer l'agroindustrie et répondre au besoin de sécurité alimentaire des gabonais.

L'accélération de la transformation de l'économie dans laquelle le Gabon est engagé, accorde une place importante à la formation des jeunes. Il est important aujourd'hui, au regard de la vitesse à laquelle évolue le monde, de pouvoir préparer cette jeunesse aux défis et enjeux actuels de la globalisation. Le Gabon veut accompagner sa jeunesse dans le monde du travail tout en s'assurant qu'elle saura répondre de manière efficace aux exigences de l'évolution à la fois du pays mais aussi du monde.

Sur ce plan, notre système éducatif a, en l'espace de quelques années, énormément évolué pour être davantage en phase avec les demandes des entreprises qui, recherchent de plus en plus des compétences spécifiques. Nous le savons, trouver de la main-d'œuvre qualifiée est au cœur des préoccupations des investisseurs.

Sur la question du climat des affaires également, le Gabon a entrepris la mise en place et la modernisation d'un certain nombre de réformes afin d'améliorer son environnement des affaires, dans la perspective de renforcer son attractivité et sécuriser encore plus les investissements nationaux et les investissements directs étrangers.

L'une des réformes majeures à date en la matière, est le Code des investissements, actuellement en cours d'examen au parlement.

A l'international, ces avancées sont reconnues et saluées. Dans la grande majorité des classements économiques internationaux, le Gabon figure souvent dans les premières places sur le continent.

Désormais, notre pays s'apprête à ouvrir une nouvelle étape de son développement économique. Car, recouvert à 88% par la forêt équatoriale, l'un des deux poumons verts de la planète, le Gabon, qui est en première ligne dans la lutte contre le réchauffement climatique, est prêt à entrer de plain-pied dans la nouvelle révolution économique, qui pousse de plus en plus les pays du monde vers une économie verte et décarbonée, et la transition énergétique. Pour les investisseurs, les opportunités sont gigantesques.

Le Gabon est un pays accueillant, stable, ouvert au monde entier, non pas arc-bouté sur le passé mais tourné vers l'avenir. Un pays mobile et qui sait s'adapter. Ce sont ces vertus qui nous ont permis d'intégrer, en juin 2022, le Commonwealth.

C'est en partie en Afrique que la croissance de demain se fera. Dans ce processus, le Gabon y a toute sa place.

Je vous invite donc à venir au Gabon découvrir toutes les opportunités que notre pays a à vous offrir.

Investisseurs du monde entier, nous vous attendons.

Gabon is open for business !

**Son Excellence Ali Bongo Ondimba,
Président de la République gabonaise**



Chef de l'État : Président Ali Bongo Ondimba

Fête nationale : 17 août (indépendance de 1960)

Superficie : 267 667 km²

Densité : 7,46 habitants/km²

Nombre d'habitants : 2,278 millions en 2021

Croissance démographique : 2,39% en 2021

Taux de scolarisation : 70% (contre 51% en Afrique subsaharienne)

PIB par habitant : 8 017 \$ en 2021

Inflation : 1,1% en 2021

Capitale : Libreville

Autres villes principales : Port-Gentil, Franceville

9 Provinces : Estuaire (Libreville) ; Haut-Ogooué (Franceville) ; Moyen-Ogooué (Lambaréné) ; Ngounié (Mouila) ; Nyanga (Tchibanga) ; Ogooué-Ivindo (Makokou) ; Ogooué-Lolo (Koulamoutou) ; Ogooué-Maritime (Port-Gentil) ; Woleu-Ntem (Oyem).

Monnaie : Franc CFA (XAF)

Dépenses en éducation : 15,12% du budget en 2021 avec un taux net de scolarisation de 70%

Indice de Développement Humain (IDH) : 0,703 en 2021 dans la catégorie « développement humain élevé »

Indice de Performance Environnementale (IPE) : 45,8 en 2020 (1^{ère} place en Afrique centrale, 3^{ème} place du continent africain.)

Codes ISO : GA, GAB

Le Gabon en adjectifs

UNIQUE

Un territoire de 267 667 km², recouvert à 88% par la forêt tropicale, un littoral quasi-vierge de 800 km, 13 parcs nationaux, 95 000 éléphants en 2021, près de 1 500 gorilles et les plus vieux fossiles pluricellulaires du monde, qui donnent à penser que la vie complexe sur Terre aurait commencé au Gabon. Une zone économique exclusive (ZEE) s'étend sur 213 000 km² et abrite une riche biodiversité, une industrie de la pêche productive ainsi que de vastes gisements de pétrole et de gaz.

OFFICIELLE

Une langue, le français. Même si le Gabon compte plus de 60 langues locales, le français est parlé par plus de 80% de la population. Il s'agit de la plus forte proportion de tous les pays du continent africain. Le Gabon est membre de plein droit de l'Organisation internationale de la Francophonie.

URBAIN

Le taux d'urbanisation du Gabon a atteint 89%. Il est deux fois plus élevé que la moyenne africaine, estimée à 40%, et celle de la sous-région Afrique centrale, estimée à 42%.

JEUNE

2, 278 millions d'habitants, dont 62% a moins de 24 ans.

ELEVÉ

Avec \$8 017 dollars par habitant de PIB, les Gabonais sont dorénavant les plus riches d'Afrique.

EXCÉDENTAIRE

Avec un commerce extérieur qui représentait 70% du PIB en 2020, la balance commerciale du Gabon est structurellement excédentaire.

GAGNANT/GAGNANT

Une volonté de créer des partenariats économiques favorables au pays et aux investisseurs.

ENGAGÉ

Un pays réputé pour sa stabilité politique et sociale qui joue un rôle moteur de médiateur sur la scène diplomatique africaine et internationale.

SÛR

Un pays qui établit des relations durables et de confiance avec ses partenaires.

OUVERT

Un environnement propice aux affaires qui bénéficie de la confiance des investisseurs.

SOCIAL

Selon le programme des Nations unies pour le développement, entre 1990 et 2020, l'Indice de Développement Humain (IDH) du Gabon a progressé de 0.619 à 0.703, ce qui place le pays dans la catégorie « Développement humain élevé ». Le Gabon est l'un des premiers pays africains à adopter une politique d'assurance maladie obligatoire avec la création de la CNAMGS en 2007.

ACCUEILLANT

Une population chaleureuse composée d'une cinquantaine d'ethnies et de cultures locales vivantes.

DÉMOCRATIQUE

Un régime politique semi-présidentiel avec un parlement composé de deux chambres.

ÉQUATORIAL

Un climat, chaud et humide, avec une alternance de saisons sèches et de saisons des pluies. On distingue deux saisons humides (février-mai, grande saison des pluies et septembre-décembre, petite saison des pluies) et deux saisons sèches (mi-septembre, grande saison sèche et décembre-janvier, petite saison sèche).



Entretien avec Nicole Jeanine Lydie Roboty ép. Mbou, Ministre de l'Économie et de la Relance depuis juillet 2020. Diplômée de l'Université Paris I et du Centre d'Etudes financières, économiques et bancaires (CEFEB), elle a été notamment auparavant Directeur de la Négociation et du Suivi des Mobilisations. Elle est la première femme à exercer cette fonction au Gabon.

Pensez-vous qu'il faille, après la crise économique des deux dernières années, accélérer les réformes structurelles au Gabon ?

La pandémie a remis en relief les faiblesses structurelles de notre économie. Celles-ci concernent particulièrement : la très forte dépendance à l'égard des revenus tirés des industries extractives et des importations de certains produits, notamment vivriers ; la vulnérabilité du tissu des petites et moyennes entreprises (PME) et des très petites entreprises (TPE), déjà en difficulté du fait notamment de l'étroitesse du marché ; l'importance des dépenses publiques et les nécessaires corrections à apporter à leur trajectoire, pour atterrir sur des déficits publics soutenables ; et le niveau encore élevé de la population économiquement fragile, malgré les efforts consentis dans la mise en œuvre de la stratégie d'investissements humains depuis 2015. Devant ce constat, le Gouvernement suivant les orientations de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, a dans un premier temps pris des mesures pour atténuer les effets socioéconomiques de la crise sanitaire, puis adopté en 2021 un plan de relance – Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) – articulé autour d'un vaste programme de réformes structurelles et de projets structurants. C'est ce PAT qui a servi de socle aux discussions avec le FMI pour aboutir à la conclusion d'un programme triennal (2021-2022) au titre du mécanisme élargi de crédit en juillet 2021.

En quoi consiste le programme de deuxième génération conclu avec le FMI ?

Le programme de deuxième génération soutenu par l'accord triennal (2021-2022) au titre du mécanisme élargi de crédit

(MEDC) que nous avons conclu avec le FMI est un ensemble de réformes structurelles que le Gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre au cours des trois années concernées.

S'agissant de la politique budgétaire, les réformes structurelles adoptées visent notamment à améliorer la transparence dans le secteur pétrolier ; rationaliser les exonérations fiscales et douanières ; mettre en place une fiscalité environnementale ; moderniser et déployer les systèmes d'information sur les recettes ; renforcer nos capacités institutionnelles en matière de recettes fiscales ; renforcer le contrôle des dépenses, et améliorer l'efficacité et l'efficacé des dépenses publiques ; assurer une bonne gestion des ressources publiques disponibles ; améliorer la gestion de la trésorerie ; renforcer notre cadre de gestion des investissements publics afin d'améliorer leur exécution et leur qualité et de combler les importantes lacunes en matière d'infrastructures.

Sur la gestion de la dette publique et des risques budgétaires, les engagements pris par le Gouvernement poursuivent les objectifs de renforcer la gestion de la dette, et d'assurer un meilleur suivi du portefeuille des participations de l'Etat.

En ce qui concerne la protection sociale, le Gouvernement s'est engagé à poursuivre le renforcement de la protection sociale à travers la définition de nouveaux critères d'éligibilité pour les gabonais économiquement faibles (GEF), la réalisation d'une enquête et la mise en place d'une nouvelle base de données des GEF reposant sur de nouveaux indicateurs de pauvreté.

Les réformes du secteur financier, quant à elles, permettront de poursuivre le processus de liquidation des 3 banques publiques, de mettre en place le cadre institutionnel d'inclusion financière et de renforcer le secteur financier.

Enfin, sur le domaine des statistiques macroéconomiques, les réformes structurelles convenues visent à renforcer et à moderniser l'appareil statistique national. Je voudrais conclure sur cette question des objectifs du programme triennal pour indiquer que ledit programme fait l'objet de revues semestrielles.

Comment comptez-vous attirer les financements innovants tout en accentuant la croissance verte ?

La relance de nos économies est devenue la préoccupation commune de tous les gouvernements. Cependant, la mise en œuvre des stratégies de relance demeure conditionnée par la mobilisation de ressources financières importantes à la hauteur des enjeux. Il en découle la nécessité de trouver les financements innovants et adaptés.

En même temps, ces plans de relance adoptés par nos pays doivent être une occasion à saisir pour accélérer le processus de transition écologique qui s'impose à nous. Il s'agit pour nos Etats d'amorcer une évolution vers un nouveau modèle économique et social qui apporte une solution globale et pérenne aux grands enjeux environnementaux de notre siècle et aux menaces qui pèsent sur notre planète. La transition écologique concerne plusieurs secteurs. Parmi ces secteurs figure le secteur énergétique qui passe par la réduction de la production et de la consommation traditionnelle d'énergie et par l'augmentation de la part des énergies renouvelables dans la production et la consommation. C'est ce que nous essayons de faire au Gabon en encourageant la réalisation de projets de production d'énergie hydroélectrique. L'autre secteur à prendre en compte dans la transition écologique, c'est le secteur industriel, activité fortement émettrice de gaz à effet de serre. Il s'agit de repenser ces activités pour réduire leur empreinte carbone et avoir un impact écologique le plus faible possible. Cela passe par une production locale de qualité au travers d'une approche durable. Enfin, nous devons encourager la transition agro-alimentaire permettant de développer une agriculture respectueuse de l'environnement, participant de ce fait à renforcer la résilience sanitaire des populations. Elle vise, parallèlement l'objectif de réduction de notre dépendance alimentaire vis-à-vis des importations.

En réalité, tous ces objectifs se retrouvent dans le PAT. Ainsi, la finance verte constitue un moyen de mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre de ces ambitions exprimées par nos plus hautes autorités, en tête desquelles Monsieur le Président de la République qui ne manque pas une occasion à travers le monde de réaffirmer son attachement à la préservation de l'environnement.

De nombreux investisseurs privés intègrent désormais la notion de développement durable dans leurs projets. Nous devons saisir ce contexte favorable pour faire converger les intérêts des

investisseurs privés, la volonté de développement des décideurs politiques et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable. En effet, depuis l'émission des premières « obligations vertes » en 2008, la finance verte s'est considérablement développée. Elle s'inscrit dans le cadre de la finance durable, son ambition étant de contribuer au développement d'une économie durable. A cet égard, la finance verte repose sur plusieurs instruments et mécanismes, tels que les obligations vertes ou encore les fonds verts ou environnementaux. En fin de compte, pour le Gabon, la dimension « vert » de notre économie et de son financement est suffisamment intégrée dans les programmes socioéconomiques nationaux.

Qu'est-ce que la ZLECAf peut apporter au Gabon ?

La zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) vise 4 objectifs majeurs : l'élimination progressive des tarifs douaniers et des barrières non tarifaires ; l'amélioration de la coopération dans le domaine des obstacles techniques au commerce et des mesures sanitaires et phytosanitaires ; le développement des chaînes de valeurs aux niveaux régional et continental ainsi que le renforcement des traits du développement et l'industrialisation de l'Afrique. Compte tenu des nombreux avantages qu'offre cet espace économique, les autorités gabonaises ont fait de notre pays un des membres fondateurs de l'accord commercial sur la ZLECAf depuis le 21 mars 2018. Dans la foulée, le Gabon a déposé son instrument de ratification le 7 juillet 2019 à Niamey. De ce fait, cet accord devient contraignant en tout point.

Si la ZLECAf est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2020 avec la ratification du traité par 54 pays, les négociations sur certaines matières qui doivent encadrer le commerce sont en cours.

Ceci dit, la ZLECAf, par le commerce des marchandises, pourra entre autres offrir à notre pays : des opportunités d'affaires ; l'opportunité de s'intégrer dans les chaînes de valeurs régionales ; la possibilité de développer son agriculture ; l'opportunité de promouvoir les produits locaux à travers nos PME locales ; l'occasion de revisiter nos accords commerciaux et de coopération ; les possibilités de pouvoir renforcer ces infrastructures en matière de facilitation du commerce pour plus de compétitivité.

Par rapport au commerce des services, la ZLECAf peut offrir au Gabon l'opportunité de devenir un Hub en matière de transit des marchandises au regard de sa position géographique et le marché pour exporter ses services notamment, d'ingénierie, de cinématographie, de culture, d'audit,

En définitive, la ZLECAf est perçue comme une opportunité pour accélérer la transformation structurelle de notre économie dans la mesure où elle induit des réformes d'adaptation en profondeur de notre tissu économique pour le rendre plus compétitif.

Le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT 2021- 2023)

Avec le PAT 2021-2023 lancé en janvier 2021, le Gabon s'est fixé un objectif clair et ambitieux : sortir de la dépendance pétrolière et transformer le modèle économique du pays pour favoriser la transformation locale et permettre la création de richesse locale, ainsi que la création d'emplois pérennes.



Ce plan triennal va accélérer la transition vers l'après-pétrole de l'économie gabonaise en trouvant les nouveaux moteurs de croissance et en repensant le modèle social. Ainsi, le PAT repose sur trois piliers : économique, social et transversal. Le budget initial de 3000 milliards FCFA prévu pour la réalisation des projets retenus dans le PAT pourrait connaître une hausse.

Le budget prévisionnel retenu pour le Plan d'accélération de la transformation est financé partiellement par l'Etat gabonais sur la base de ses ressources propres, ainsi que par les ressources extérieures, les partenariats public-privé et le secteur privé.

L'État gabonais a identifié 20 projets prioritaires pour 2023, s'inscrivant dans l'accélération des investissements dans les secteurs énergie et eau, la structuration des investissements en infrastructures numériques, la relance des chantiers immobiliers, le suivi du programme routier prioritaire, la digitalisation de l'administration gabonaise. Les filières bois, mines et agricultures font l'objet d'une attention particulière. L'ambition du PAT est d'organiser et de soutenir de manière plus dynamique ce mouvement de transformation en attirant l'investissement direct étranger et l'investissement direct national dans ces secteurs à fort potentiel de croissance, à

l'instar de la filière bois en plein développement depuis 2009 et l'interdiction d'exportation des grumes.

En faisant le bilan à mi-parcours du PAT, le seul secteur de l'énergie coutera 122 milliards FCFA, combinés entre le Piaepal (Programme intégré pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement de Libreville), le Projet d'accès aux services de base en milieu rural (Pasbmir) et les projets prioritaires ; S'ajoute environ 400 milliards FCFA pour tous les projets portés par le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS). En ajoutant les 200 milliards FCFA de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG), et les 300 milliards de la Compagnie de développement des énergies renouvelables (Coder) et CGGC (China Gezhouba Groupe Corporation), on arrive à plus de 1000 milliards FCFA. Cette évaluation globale pourra dépasser le cap de 2023.

Comme avancée dans le secteur de l'énergie, on note la signature du contrat de concession entre la SEEG et l'Etat gabonais dans le but de libéraliser le secteur de l'eau et de l'électricité au Gabon mais aussi la construction de 8 centrales hybrides (solaire-thermique) sur les sites SEEG.

S'agissant des logements, il a été constitué une réserve foncière de 2100 hectares à l'intérieur du pays pour la production de terrains. Plusieurs autres projets ont été réalisés dans le but de réguler l'urbanisation et les logements au Gabon.

Le financement de deux importants projets d'infrastructure a été bouclé : l'axe de contournement de Libreville vers Owendo afin de désengorger la capitale et la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer entre Owendo et Booué, en lien avec d'importants projets miniers de fer dans la province de l'Ogooué-Ivindo.

Le gouvernement a enregistré, le 10 mai 2022 à l'Ile Maurice, via Rise Gabon, une nouvelle société à travers un consortium financier qui réunit la Banque islamique de développement (BID) et le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS). La société Inpax Africa doit ainsi permettre d'accueillir les investisseurs institutionnels étrangers intéressés par ces deux projets dans le cadre d'un partenariat public-privé, à l'horizon 2023.

UCLG AFRICA
 United Cities and Local Governments of Africa
 Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique
CGLU AFRIQUE

LA VOIX DE L'AFRIQUE LOCALE

Maroc
 Maurice
 Mauritanie
 Mozambique
 Namibie
 Niger
 Nigeria
 République centrafricaine
 RDC
 République du Congo
 Rwanda
 Sao Tomé-et-Principe
 Sénégal
 Seychelles
 Sierra Leone
 Somalie
 Soudan
 Soudan du Sud
 Swaziland
 Tanzanie
 Tchad
 Togo
 Tunisie
 Ouganda
 Zambie
 Zimbabwe

Afrique du Sud
 Algérie
 Angola
 Bénin
 Botswana
 Burkina Faso
 Burundi
 Cameroun
 Cap-Vert
 Comores
 Côte d'Ivoire
 Égypte
 Érythrée
 Éthiopie
 Gabon
 Gambie
 Ghana
 Guinée
 Guinée-Bissau
 Guinée équatoriale
 Kenya
 Lesotho
 Liberia
 Libye
 Madagascar
 Malawi
 Mali

www.uclga.org • www.africities.org



Entretien avec Anaclet Ngoua, Associé et Country Senior Partner de PricewaterhouseCoopers Gabon. Membre d'un des principaux réseaux de services professionnels au monde, PwC Gabon aide les entités publiques et privées à créer la valeur qu'elles recherchent en offrant une assistance expérimentée et de qualité dans divers domaines d'intervention, soutenue par le même crédo : Bâtir la confiance dans la société et résoudre les problèmes importants auxquels sont confrontés ces entités.

Quels sont vos domaines d'intervention ?

En tant qu'organisation pluridisciplinaire, les champs d'intervention de PwC sont variés et couvrent l'audit (légal et contractuel), la tenue des comptabilités et les prestations associées, le Conseil fiscal et juridique, l'Assistance en matière stratégique, la transformation des organisations pour une meilleure efficacité et efficience, le Conseil en organisation, la maîtrise des risques y compris ceux liés aux défaillances des systèmes d'informations dans le cadre de la définition des politiques de cybersécurité, les nouveaux enjeux liés à la responsabilité sociétale et environnementale des entités etc.....

Comment accompagnez-vous le développement de l'Etat gabonais ?

Au-delà de l'Etat gabonais, PwC accompagne depuis plus de 30 ans les administrations, les organismes de droit public, les entreprises publiques ainsi que les structures institutionnelles dans la conduite de grands projets.

Dans ce cadre, nos interventions (sans que la liste soit exhaustive) portent sur :

- la digitalisation des services publics ;

- la maîtrise des coûts de fonctionnement dans les Administrations ;
- la BOP (Budgétisation par Objectif de Programme) à l'échelle du pays ;
- la conduite de grands projets en tant que maître d'œuvre ou en assistance à la maîtrise d'ouvrage ;
- l'accompagnement dans la réalisation de certaines missions de contrôle par les services dédiés de l'Administration ;
- l'opérationnalisation du passage de la comptabilité de caisse vers la comptabilité d'engagement par le recours aux normes comptables internationales applicables au secteur public (normes dites IPSAS) ;
- l'optimisation de la gestion des ressources budgétaires.

Quels conseils donneriez-vous à un futur investisseur ?

Le Gabon est une terre d'opportunités (dans tous les domaines) où les autorités politiques, en tête desquelles le Président de la République Chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, s'emploient à améliorer le climat des affaires. L'objectif est d'offrir aux investisseurs nationaux et internationaux un cadre idéal et sécurisé pour la protection de leurs investissements et le développement de leurs activités. La modernisation de l'administration, la création de zones économiques à régimes privilégiés, la simplification des procédures de création des sociétés, la lutte inlassable contre la corruption, l'enrichissement illicite, le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, la prise en compte des enjeux liés au climat etc... participent de cette volonté de faire du Gabon une destination privilégiée pour les investisseurs.

Il ne s'agit donc pas d'un conseil, mais plutôt d'une invitation à l'endroit de tout investisseur qui trouvera au Gabon les conditions idéales pour la promotion de ses activités et la création de richesse.

Vers une croissance de 3,1% en 2023

Pour le projet de la Loi de Finances 2023 (PLF), le gouvernement espère atteindre un taux de croissance de 3,1% en 2023 contre 2,8% en 2022.



Cadre général

Les récents développements macroéconomiques augure des perspectives favorables. En effet, la BAD souligne que la croissance du PIB a rebondi à 1,3% en 2021, alors qu'elle s'était contractée de 1,8% en 2020. Ceci est dû notamment à l'expansion du secteur non pétrolier, notamment l'huile de palme (120%) et l'industrie du bois (29,8%).

Le chômage, estimé à 20,5% en 2020, reste élevé, notamment chez les jeunes. Le déficit budgétaire s'est creusé, passant de 2,1% en 2020 à 3,4% en raison d'une hausse des dépenses d'investissement et des dépenses courantes liées à la crise sanitaire. La dette publique est estimée à 74,7% du PIB en 2021, contre 77,4% en 2020.

En 2021, l'inflation s'est repliée à 1,1% contre 1,3% en 2020, en raison de la maîtrise des prix des transports et des produits alimentaires. En mars 2022, la BEAC a augmenté son taux d'intérêt sur les appels d'offres de 3,5% à 4% et son taux de facilité de prêt marginal de 5,25% à 5,75%, pour reconstituer les réserves de change régionales ; de 2020 à 2021, ces

réserves sont passées de 3 mois à 3,6 mois d'importations. Le déficit du compte courant s'est réduit de 6% en 2020 à 3,5% en 2021, grâce à une augmentation plus forte des exportations (31%) que celle des importations (9%).

Les performances du secteur bancaire en 2021 ont été soutenues par les mesures prudentielles mises en œuvre par la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) pour atténuer les effets de la crise sanitaire sur la qualité des actifs et la solvabilité des banques.

Perspectives macroéconomiques

Selon la BAD, les perspectives de croissance économique à court terme sont favorables. La croissance du PIB devrait atteindre 3,3% en 2022 et 3,4% en 2023, reflétant un secteur non pétrolier dynamique : agriculture, bois et mines. Avec la hausse des prix du pétrole et les réformes engagées dans le cadre du programme du FMI, le solde budgétaire devrait s'améliorer progressivement pour aboutir à des excédents de 2,3% du PIB en 2022 et 3,4%, en 2023.



La dette publique devrait continuer à diminuer pour atteindre 70,1% du PIB en 2023. Pour 2022 et 2023, la Banque prévoit des pressions inflationnistes en raison de la guerre en Ukraine qui devrait affecter essentiellement les prix des denrées alimentaires et du transport.

Quant à l'inflation, elle devrait s'établir à 2,9% et 2,5% en 2022 et 2023 respectivement. Les taux directeurs établis en mars 2022 par la BEAC devraient garantir la stabilité monétaire interne et externe.

Le solde du compte courant devrait s'améliorer du fait de la hausse des prix des matières premières exportées (pétrole, huile de palme, or, manganèse) pour atteindre des excédents de 2,9% en 2022 et 0,7% en 2023. Ces résultats sont toutefois tributaires de l'exécution des réformes structurelles en cours ainsi que des évolutions de la pandémie et de la guerre en Ukraine.

Changement climatique et options de politiques publiques

En septembre 2021, le Gabon a renforcé son engagement climatique par l'adoption d'une loi en faveur de la lutte contre les changements climatiques.

Le Gabon compte parmi les pays détenant des taux de séquestration carbone les plus élevés au monde. En effet, depuis le sommet de la terre à Rio en 1992, le Gabon a absorbé trois milliards de tonnes de CO2. Le pays est passé de 0 à 22% du territoire en aires protégées et de 0 à 27% d'aires protégées pour les océans. Quand l'Afrique a perdu 75% des populations d'éléphants de forêts à cause du braconnage, le

Gabon a, lui, augmenté sa population de 50% pour atteindre 95 000 éléphants.

Le Gabon se classe 130^{ème} sur l'indice mondial des risques climatiques 2021. Il est exposé à une élévation du niveau de la mer, à des inondations fréquentes et à l'érosion côtière, qui affectent des secteurs clés tels que l'hydroélectricité, l'agriculture, la pêche et les forêts.

Le Gabon dispose d'un cadre politique, institutionnel et juridique relativement développé, intégré à la stratégie nationale de développement. Le pays révisé actuellement sa Contribution Déterminée au niveau National (CDN) avec pour objectif de réduire ses émissions de carbone de 50% d'ici 2025.

La forêt couvre 88% de son territoire et constitue un réservoir de carbone, absorbant quatre fois plus de CO2 qu'elle n'en émet. Le pays vise à monétiser ses crédits Carbone, estimés à 5 milliards de dollars en 2021. Il compte également utiliser et monétiser le gaz torché pour réduire sa dépendance aux importations de produits finis et passer à l'énergie verte.

Investissement Direct Etranger	2019	2020	2021
Flux d'IDE entrants (millions USD)	1.553	1.553	1.635
Stocks d'IDE (millions USD)	12.241	13.957	15.592
Nombre d'investissements greenfield*	11	5	5
Value of Greenfield Investments (million USD)	1.445	528	2.114

Source : CNUCED - Dernières données disponibles.

Note : * Les investissements Greenfield correspondent à la création de filiales ex-nihilo par la maison mère.

Nous construisons l'avenir



Racikham |

B.P. 631 LIBREVILLE - TÉL.: (+241) 11 79 26 00 - Email : infos@groupesogafric.com - www.sogafricholding.com

NOUS CONSTRUISONS L'AVENIR.  **SOGAFRIC**

L'évolution des Investissements Directs Etrangers (IDE)

Entre 2019 et 2020, le stock d'IDE est passé de 1,5 à 1,7 milliard de dollars selon la CNUCED. Cette évolution est en partie due aux secteurs pétrolier et minier. Ce stock d'IDE a été estimé à 8050 milliards de FCFA (14 milliards de dollars) en 2020.



Ces flux sont surtout observés dans le secteur pétrolier. Grâce à l'adoption du nouveau code pétrolier en 2019, ayant conduit à plusieurs nouveaux accords de partage de production offshore, dont certains se sont concrétisés en 2020.

Les secteurs pétrolier et minier sont les principales destinations des IDE dans le pays.

Cependant, récemment, les secteurs de l'agroalimentaire et des infrastructures ont reçu les flux d'IDE les plus importants, notamment de la part du groupe singapourien Olam. Le gouvernement continue activement d'attirer les IDE. Sa stratégie de développement (Plan Stratégique Gabon Emergent – PSGE) vise à faire du Gabon une économie émergente à l'horizon 2025 en diversifiant le pays et en faisant

du Gabon une destination d'investissement compétitive au niveau international. Parmi les facteurs qui font du Gabon une destination attrayante pour les IDE, il y a l'abondance des ressources naturelles, la position stratégique du pays le long du golfe de Guinée, la stabilité politique, l'appartenance à la CEMAC et à plusieurs autres organisations internationales. Autres facteurs, le plan du gouvernement visant à diversifier l'économie et le fait que le Gabon soit le 5^{ème} producteur de pétrole en Afrique subsaharienne, le 2^{ème} producteur africain de bois et le projet de devenir le 1^{er} producteur mondial de manganèse. Les autres atouts du Gabon résident sur l'absence de restrictions ou de limitations pour les investisseurs étrangers concernant la conversion, le transfert ou le rapatriement des fonds associés à un investissement dans le pays.



Entretien avec Loukoumanou Waidi, Administrateur-Directeur général de BGFIBank Gabon. Leader en Afrique centrale, filiale bancaire du groupe financier international multi-métiers BGFIBank, né à Libreville en 1971, revendique au Gabon 40% des parts du marché.

Vos résultats ont-ils souffert du contexte sanitaire et d'un environnement réglementaire plus contraignant ?

En 2021, BGFIBank Gabon a effectivement évolué dans un environnement empreint d'importants challenges, notamment la persistance de la crise sanitaire de la Covid-19 qui a considérablement impacté l'économie. Par ailleurs, le renforcement de l'environnement réglementaire pour une meilleure protection des réserves de changes, des consommateurs, de la structure du portefeuille des établissements de crédits sont autant d'évolutions qui ont nécessité que la banque réadapte profondément son modèle économique. Cependant, conformément à la culture du Groupe, la gouvernance de BGFIBank Gabon a considéré ces importants défis comme de nouvelles opportunités et les a exploités comme telles.

Le résultat de l'exercice 2021 confirme qu'il s'agissait de la bonne stratégie car il s'inscrit en progression par rapport à celui de l'exercice 2020 qui était déjà, lui-même, un résultat historique.

Quelles ont été vos principales réalisations ?

En 2021, BGFIBank Gabon s'est donnée pour objectif de dépasser le niveau de performance inédit réalisé en 2020 en relevant également le défi du financement des Corporate et de leur chaîne de valeur en dépit de la situation économique morose. Dans ce contexte, la banque se félicite d'avoir pu déployer un dispositif sanitaire ayant permis de protéger son personnel et sa clientèle tout en assurant la continuité de ses activités. Sous l'angle commercial, la banque a pu déployer

une nouvelle approche fondée sur l'analyse de la profondeur du marché qui a permis une production de crédits de plus de 270 milliards de francs CFA auprès des grandes entreprises. De nouveaux services ont été offerts à notre clientèle : entrée en relation via <https://leclient.bgfi.com>, développement des transferts d'argent via Western Union et BGFI Express, retrait de monnaie électronique avec nos partenaires Moov money, Airtelmoney sur nos automates, lancement de BGFI Mobile V2 avec l'interopérabilité GIMAC, TPE, cession des titres publics, placements diversifiés, commercialisation des cartes Visa prépayées et Platinum Contacless, lancement de Mobi Assur, 1^{er} produit de bancassurance IARD avec notre filiale Assinco, ouverture de plusieurs agences à Libreville et Lambaréné. Cette dynamique répond à l'engagement de la BGFIBank Gabon d'offrir à sa clientèle une qualité de services correspondant à l'évolution des standards internationaux.

Quelles sont vos actions en tant que partenaire institutionnel de référence au Gabon ?

Le Projet d'entreprise « Dynamique 2025 » intègre la mise en œuvre d'une politique RSE reprenant les engagements du Groupe par rapport aux enjeux de développement durable, de santé et sécurité au travail, de préservation de l'environnement, d'éthique des affaires, de qualité de services et de formation des générations futures.

Acteur majeur du financement des grands projets de développement économique, la banque a accompagné en 2021 des projets structurants portés par des acteurs majeurs des secteurs des mines, de l'énergie et du pétrole entre autres. Comptant parmi les entreprises pionnières certifiées, BGFIBank Gabon fait, depuis 2019, l'objet d'une notation annuelle par un organisme indépendant, Bloomfield Investment. Les 3 certificats ISO et la Notation A+ et A1+ ont d'ailleurs fait l'objet de maintien et de renouvellement en 2021. En avril 2022, BGFIBank Gabon s'est vue décernée le certificat AML 30 000 évaluant l'efficacité des mesures de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

BGFIBank Gabon participe activement à la politique de solidarité et de mécénat de la Fondation BGFIBank.

En avril 2022, le Groupe BGFIBank et la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) ont procédé à la signature de deux conventions de financement de la phase 1 du Plan d'investissement 2022-2025 de la SEEG, pour une enveloppe globale de FCFA 100 milliards. Cette levée de fonds constitue l'un des plus importants emprunts obligataires régional en faveur d'un acteur du secteur privé.

Les atouts de l'adhésion au Commonwealth

En juin 2022, le Gabon a intégré la grande famille du Commonwealth, forte de 56 Etats, sans abandonner son identité francophone.



Le Gabon disposait de nombreux atouts pour intégrer le Commonwealth. Notamment l'engagement sur les changements climatiques et les politiques de développement durable, la stabilité du pays depuis de nombreuses décennies et son engagement dans la stabilité de la sous-région et du continent, ainsi que l'engagement du Gabon sur les droits de l'homme et l'égalité des genres.

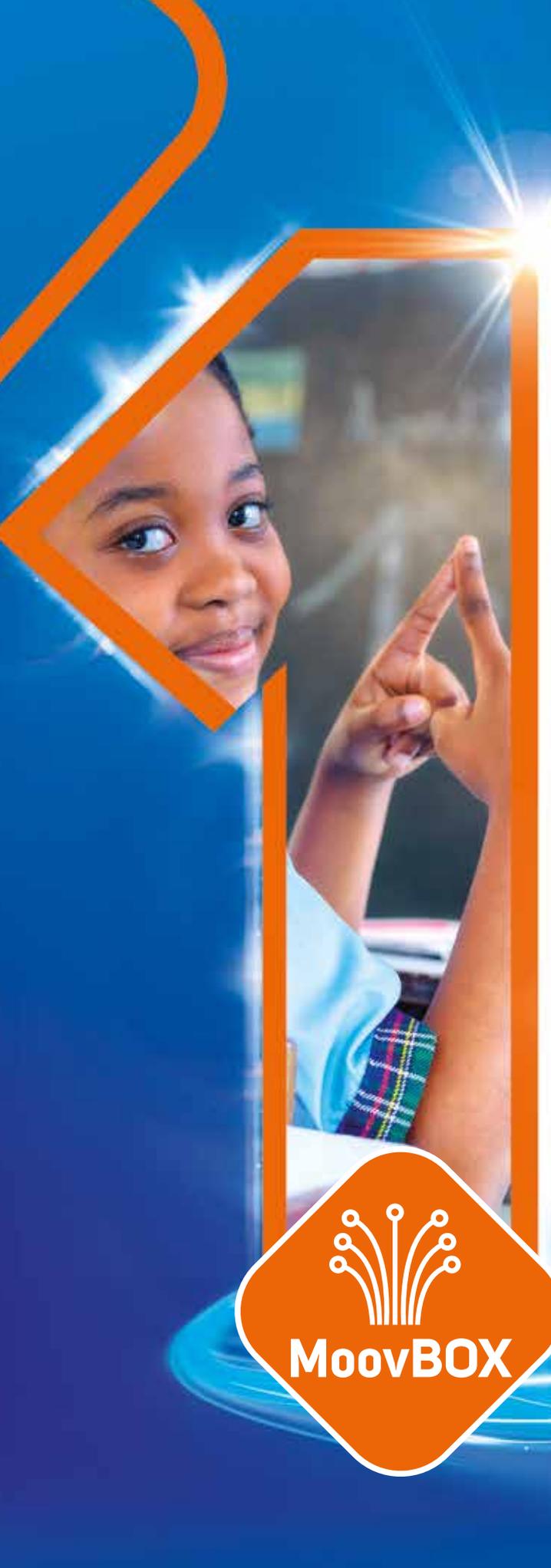
Pour autant, une adhésion au Commonwealth n'apporte rien en matière d'échanges économiques ou de réduction des taxes douanières. Intégrer une union comme celle du Commonwealth va permettre surtout au Gabon de se rapprocher du modèle économique des pays ayant un passé commun avec le Royaume-Uni et chez lesquels on constate une dynamique nettement différente de celle des anciennes colonies françaises.

Sur le plan diplomatique, les Etats membres ne s'envoient pas d'ambassadeurs mais des « hauts-commissaires » qui représentent le gouvernement et non pas le chef d'Etat.

L'organisation offre aussi une tribune intéressante aux gouvernements des membres les moins riches pour négocier des accords bilatéraux avec des pays plus développés. Ainsi, tous les deux ans, l'ensemble des chefs de gouvernement du Commonwealth se retrouvent lors du « Commonwealth Heads of Government Meeting », une réunion qui n'a aucun enjeu, si ce n'est les entretiens privés qui se tiennent en marge du sommet. Par ailleurs, le Commonwealth joue un rôle important pour le progrès social et économique de ses membres. L'association des pays du Commonwealth crée donc des programmes de solidarité et de coopération internationale pour aider les petits États membres.

**Moov
Africa**

Gabon Telecom



er

EN **AFRIQUE
CENTRALE**

LE MEILLEUR DU TRÈS HAUT DÉBIT

Jusqu'à

500

Mb/s



MoovBOX

moov-africa.ga

“*Sur le plan économique, notre pays est mieux placé pour attirer des investisseurs internationaux dans des secteurs toujours plus diversifiés.*”

Discours à la nation du Président Ali Bongo Odimba le 22 juin 2022.

Investir

D'importantes réformes ont été mises en œuvre pour améliorer le cadre des affaires et attirer les investisseurs. Le secteur privé est appelé à participer au Plan d'accélération de la transformation de l'économie gabonaise à travers les Investissements Directs Étrangers (IDE), les investissements privés nationaux ou les partenariats public-privé.





Entretien avec Hugues Mbadinga Madiya, Ministre de la Promotion des Investissements, des Partenariats Publics-Privés, chargé de l'Amélioration de l'Environnement des Affaires, depuis mars 2022. Diplômé de Sciences Po Paris, ce spécialiste des politiques et du développement africain était auparavant ministre du Commerce, des PME et de l'Industrie.

Les récents développements macroéconomiques augurent des perspectives favorables pour votre pays. Quels sont les secteurs dans lesquels vous souhaitez booster les IDE ?

En 2021, le Chef de l'État S.E Ali Bongo Ondimba a lancé le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) qui fixe le cap et les objectifs de la relance économique du Gabon post Covid. Dans ce plan, des secteurs clés ont été identifiés en fonction de leur impact sur le développement économique et social de notre pays.

Les secteurs de l'agroalimentaire, des infrastructures, de l'énergie, de la transformation du bois, des mines et du manufacturé sont les principaux secteurs d'activité qui concentrent nos efforts de promotion des investissements et par le biais desquels nous souhaitons booster les IDE.

Le pays s'active surtout dans un certain nombre de secteurs prioritaires identifiés dans le PAT notamment :

- **Par la substitution des importations du secteur agricole** en prévoyant d'investir environ 500 millions d'euros dans le développement agricole d'ici 2023. L'ambition du Gabon est d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, en mettant en valeur plus de 560 mille hectares de terres pour une exploitation intensive de filières végétales et animales au sein des ZAP. Le secteur agricole soutiendra également le développement de filières agroindustrielles d'huile de palme, de caoutchouc, de sucre et de produits alimentaires locaux transformés

« Des secteurs clés ont été identifiés en fonction de leur impact sur le développement économique et social de notre pays »

(farine de manioc, jus de fruit, charcuterie, etc.). 250 mille hectares de terres agricoles sont déjà aménagés et prêts à être remis aux potentiels investisseurs. En effet, l'Etat mettra à disposition des investisseurs, des parcelles de terres arables aménagées (entre 8 000 et 10 000 hectares) pour développer à la fois les cultures vivrières que celles destinées à l'exportation.

- **Sur le secteur Pêche**, la nouvelle orientation stratégique adoptée par le Gabon vise également à doubler la production de la filière Pêche et à tripler les revenus générés par celle-ci. La dynamisation de la filière passe par le débarquement sur le sol national de 100% des captures de pêche réalisées dans les eaux territoriales gabonaises,

et par la transformation locale d'une proportion significative des captures en produits de grande consommation, pour le marché national et international. Pour ce faire, le Gabon a renforcé le cadre institutionnel et juridique du secteur et va investir dans les infrastructures nécessaires au développement de la filière. Il y a la construction prochaine d'un centre d'études maritime pour accélérer le développement de la filière.

- **Dans le secteur Minier**, le Gabon dispose d'un sous-sol riche en ressources minérales avec plus de 900 indices miniers dont les plus importants sont : le manganèse (réserves d'environ 250 millions de tonnes), le fer (réserves



de plus de 1 milliards de tonnes), l'or et les terres rares. Ainsi, le Gabon s'est engagé dans une série d'investissements qui a permis la construction d'un barrage hydroélectrique destiné à approvisionner en énergie deux usines de transformation de manganèse qui ont vu le jour en 2014 et qui transforment à ce jour 10% de la production annuelle du Gabon. Aussi, le pays a-t-il renforcé la gouvernance de sa filière des mines notamment par la révision du code minier rendant le cadre des affaires plus attractif aux investisseurs. Le Gabon compte poursuivre cette dynamique afin de développer cette filière grâce à la diversification de l'exploitation minière et la transformation locale.

- **Sur le secteur du Numérique**, le Gabon a l'un des taux de pénétration des services de mobile-money parmi les plus élevés d'Afrique, aux côtés de pays comme le Kenya. L'usage des réseaux numériques, le Smartphone en particulier, a atteint un niveau qui permet désormais d'en faire un support de masse pour les services en ligne. Afin de renforcer l'écosystème national du numérique, le Gabon a identifié 3 projets à fort impact sur l'économie gabonaise pour lesquels le pays recherche activement des partenaires, dont la construction d'un Data Center.

- **Sur le secteur Oil & Gas**, plusieurs initiatives ont par ailleurs été initiées pour faire de Port-Gentil, un véritable cluster pétrochimique à l'horizon 2025 qui dépend peu de l'évolution des cours du pétrole. Le Gabon ambitionne ainsi de développer à la fois l'exploitation offshore du pétrole et une filière pétrochimique

nationale forte grâce à la production du gaz naturel. Cette perspective est également une occasion pour les investisseurs de venir s'installer au Gabon. De premiers investissements productifs sont en phase avancée de préparation, dont une unité de production d'engrais azotés composés et une nouvelle raffinerie de pétrole.

- **Sur le secteur Eau et Energie**, le Gabon ambitionne de porter la capacité de production actuelle de l'énergie à 1200 MW d'ici à l'horizon 2024 pour répondre à la demande projetée à environ 1039 MW, en privilégiant l'énergie hydraulique et solaire dont le potentiel pour le Gabon est estimé entre 5000 et 6000 MW. Ainsi, dans l'optique de couvrir l'ensemble des besoins du Gabon par une offre compétitive, durable et créatrice d'emplois, trois nouveaux barrages hydroélectriques seront construits en partenariat avec des opérateurs privés : le barrage de Ngoulmendjim dans l'Estuaire (73 MW) et les barrages des Chutes de l'Impératrice (80 MW) et de Dibwangui (30 MW) dans la Ngounié. Ainsi, 80% de l'énergie consommée au Gabon proviendra d'une source renouvelable et moins coûteuse. Un réseau national intégré alimentera les différentes zones du pays en suivant le tracé des grands corridors d'infrastructures. En matière d'eau, le Gabon ambitionne également d'augmenter sa production avec la construction de l'usine de production d'eau de Ntoun 7 et la mobilisation des eaux du Kango, afin de garantir l'accès universel pour tous à l'eau. 140 000 m³ d'eau potable supplémentaire sera alors produite par jour pour alimenter Libreville.

Comment comptez-vous améliorer l'accès aux financements du secteur privé ?

Le problème d'accès au financement est une préoccupation pour les PME et les TPM ainsi que pour le démarrage de certains projets portés par le secteur privé.

Pour les PME et TPME, le Gouvernement a mis en place des instruments financiers et de garantie développée par le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS). Il s'agit du Fonds Okoumé et du Fonds de Garantie. Ces instruments sont en cours d'opérationnalisation.

Il faut également mentionner le rôle décisif de l'Agence Nationale de Promotion et des Investissements, ANPI-Gabon qui accompagne des PME pour permettre leur accès au financement. L'Agence a noué des partenariats avec des banques locales et des sociétés de microfinance telles que la COFINA qui a mis à la disposition de ces promoteurs une ligne de financement direct conséquente de 500 millions FCFA. Nous travaillons à dupliquer cette expérience avec d'autres établissements de crédit.

Nous travaillons également avec les partenaires financiers régionaux et locaux pour les encourager à diversifier leurs portefeuilles. Ainsi, l'ANPI-Gabon, le FGIS et la Caisse de Dépôts et de Consignations (CDC) sont des bras armés de l'État pour accompagner les projets portés par le secteur privé pour qu'ils soient éligibles auprès des guichets spécialisés de la Banque Africaine de Développement, la Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale, avec, bien entendu, l'appui des banques locales. Des fonds de garantie tels que le Fonds de Solidarité Africain, qui est un fonds multilatéral constitué par les pays africains basé à Niamey au Niger.

La Zone Economique spéciale de Nkok constitue, aujourd'hui, un hub de développement et d'industrialisation du Gabon. Qu'apportera comme plus-value le nouveau port sec ?

Le nouveau port sec de la ZES de Nkok qui s'étendra sur une superficie de 15 hectares avec une capacité de transport estimée à 2500 et 3000 containers par mois est un outil stratégique d'accélération de la performance de ce parc industriel multisectoriel. C'est une plus-value sur l'ensemble de la chaîne logistique. Il aura pour vocation de décongestionner le Port d'Owendo, de fluidifier le trafic dans la ville, de réduire les délais d'exportation de la production des opérateurs économiques, ainsi que de faciliter l'acheminement des besoins en équipements et autres intrants pour les opérateurs de la ZES de Nkok.



Nous sommes convaincus qu'à côté des avantages fiscaulo-douaniers, les facilités administratives, les services et commodités offerts, le développement des infrastructures dans la zone, ce nouveau port sec est un élément supplémentaire d'attractivité des investisseurs à la ZES de Nkok, conformément à la vision du Président de la République, Chef de l'Etat, S.E Ali Bongo Ondimba.

Que diriez-vous à un futur investisseur pour le convaincre de choisir le Gabon ?

Le Gabon jouit d'une gouvernance robuste et d'une économie résiliente et croissante comme nous avons pu l'observer au sortir de la crise sanitaire. Le climat des affaires favorable aux investisseurs marqué par les nombreux incitatifs proposés par l'état et un accès aux marchés régionaux de la CEMAC et de la CEEAC de plus 250 millions de consommateurs sont des facteurs de décision importants qui doivent encourager les promoteurs à venir investir au Gabon.

L'analyse du secteur des investissements gabonais permet de dégager réalités majeures suivantes :

- le positionnement du Gabon comme plateforme d'affaires de rang mondial ;
- l'accroissement du soutien à l'investissement par le développement du recours aux PPP et aux financements innovants ;
- le développement d'une administration moderne fournissant des services y compris les télé services de l'Etat de façon efficace et innovante (l'Aftercare).

PricewaterhouseCoopers

Commissariat aux comptes,
Expertise comptable,
Conseil juridique et fiscal,
Advisory



**Build Trust in Society
and Solve Important Problems**



Libreville – Gabon

Tél : +241 (0) 11762371 / +241 (0) 62201580 / +241 (0) 74731218
366 Rue Alfred Marche (centre-ville)
BP : 2164

Port-Gentil – Gabon

Tél : +241 (0) 11 553324 / +241 (0) 11551823 / +241 (0) 11530657
Rue du Colonel Parant
BP : 584
Email : anaclet.ngoua@pwc.com
yannick.malonda@pwc.com
ines.vaz@pwc.com



Entretien avec Nicolas Balesme, Associé-Directeur Général de Deloitte au Gabon et Leader régional pour l'Afrique Centrale. Cet expert-comptable et commissaire aux comptes dispose de plus de 30 ans d'expérience dans les métiers de l'audit et du conseil, dans le cadre de missions réalisées auprès de clients locaux et internationaux au Gabon et en Afrique centrale.

Quels sont vos domaines d'expertise ?

Deloitte Afrique Francophone emploie 1 600 collaborateurs accompagnant les gouvernements, bailleurs de fonds et opérateurs économiques privés dans une vingtaine de pays sur le continent. Deloitte au Gabon et en Afrique centrale est un acteur de référence dans les métiers de l'Audit, du Conseil (Stratégie, Management, Organisation et Capital Humain), de la Gestion des Risques, du Conseil Financier, de l'Expertise Comptable et du Conseil Juridique et Fiscal. Présent dans la région depuis plus de 30 ans, Deloitte mobilise 450 collaborateurs en Afrique centrale et plus d'une centaine au Gabon.

Comment accompagnez-vous l'Etat gabonais dans sa stratégie de mise en œuvre du Plan climat ?

Le développement durable est un enjeu majeur de la stratégie nationale. Avec 88 % de son territoire couvert de forêts, le Gabon absorbe d'importants stocks de carbone et contribue à limiter le changement climatique au niveau mondial et à préserver la biodiversité. Le projet de mise sur le marché par l'Etat gabonais de 90 millions de tonnes de crédits carbonés est la preuve tangible des efforts consentis.

Deloitte offre des services intégrés à travers des actions d'accompagnement et de conseil en réponse aux enjeux climatiques sur la chaîne de valeur des crédits carbonés

et des crédits biodiversités (stratégie de mise sur le marché, revue des modèles économiques et financiers, méthodologie d'évaluation et de certification des crédits carbonés, renforcement du cadre légal et réglementaire des parties prenantes au Gabon et en Afrique centrale). Par ailleurs, Deloitte bénéficie d'une forte expertise reconnue à l'international dans l'accompagnement des transactions financières de grande envergure au niveau des secteurs public et privé, dans le cadre des prises de participations financières et des investissements directs étrangers dans les secteurs impactés par la transition énergétique (secteurs pétroliers, miniers, forestiers, énergétiques...)

Nous avons la conviction que ces offres de services répondent tout à fait aux enjeux du Gabon qui, tout en étant l'un des poumons verts de la planète, n'a pas encore pleinement capitalisé ses atouts.

Quels conseils donneriez-vous à un futur investisseur ?

L'attractivité du Gabon pour les investisseurs, nationaux ou internationaux, repose sur certains piliers et avantages compétitifs : un environnement réglementaire, fiscal, bancaire et financier sécurisé, une excellente qualité des infrastructures numériques et de l'accès à internet, une position géographique centrale dans la sous-région, une disponibilité des ressources pétrolières, minières et énergétiques, et une priorité stratégique donnée depuis de nombreuses années à la préservation de la biodiversité et des bassins forestiers, ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique. Dans ce contexte favorable, je conseillerais aux futurs investisseurs de focaliser leurs plans de développement sur les axes stratégiques porteurs : la diversification de l'économie hors pétrole notamment sur les sujets de développement durable, d'industrialisation de la filière bois ou d'accélération de la digitalisation des services publics ainsi que des services bancaires et financiers.

Par ailleurs, tout investisseur devrait prendre en compte de manière prioritaire le facteur « capital humain » : au-delà des contraintes réglementaires, la réussite d'un projet d'investissement au Gabon passe par le recrutement, la formation professionnelle et le développement sur le long terme des talents nationaux. Le Gabon a beaucoup investi ces dernières années afin de renforcer les capacités et les compétences nationales, attirer et retenir les meilleurs talents, et développer un écosystème favorable à l'entrepreneuriat. Ce point contribue fortement à améliorer l'attractivité du pays pour les investisseurs pouvant structurer leurs équipes en développant un capital humain avec une forte empreinte locale.

L'Agence Nationale de Promotion des Investissements du Gabon

Le plan stratégique de l'ANPI à l'horizon 2023 se veut un gage de prospérité, en phase avec le PAT, afin de faire du guichet unique, le catalyseur des investissements au niveau national avec un fort accent sur le développement agro-industriel et la réduction des importations.



Installée au cœur du quartier d'affaires de Libreville, l'ANPI-Gabon fut inaugurée le 15 janvier 2018. Cet Établissement Public à Caractère Administratif est rattaché à la Présidence de la République du Gabon et placé sous la tutelle technique du Ministère de la Promotion des Investissements, des Partenariats Publics-Privés, des investisseurs nationaux et internationaux, à simplifier

chargé de l'Amélioration de l'Environnement des Affaires. L'ANPI-Gabon impulse et assure le suivi des réformes visant à améliorer le cadre des affaires au Gabon. Ses principales missions consistent notamment à promouvoir et à développer un cadre des affaires propice à l'amélioration de l'attractivité économique du Gabon, à prendre en charge les formalités administratives et faciliter les procédures ►

► nécessaires à la formalisation des entreprises et l'obtention d'agrèments et d'autorisations, ainsi qu'à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes. L'Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI-Gabon) se positionne au cœur de la décision d'investissements. L'ANPI-Gabon a lancé un processus de dématérialisation de ses procédures pour atteindre 3 objectifs : réduire les délais de création des entreprises, réduire les contacts physiques entre les usagers et les agents in fine réduire les possibilités de corruption. Dans le cadre des opérations de formalisations des entreprises, avec la dématérialisation des procédures, la modernisation de l'ANPI-Gabon répond aux objectifs du Plan d'accélération de la transformation (PAT).

Concrètement, grâce à la dématérialisation des procédures de création d'entreprises via le Guichet numérique l'Investissement (GNI), plus de 4 000 opérateurs ont créé leurs entreprises sans se déplacer, en payant leurs frais de formalisation d'entreprise grâce à Instant Bills Pay, un moyen de paiement de factures en ligne.

Dans le dernier rapport de Transparency International, le Gabon a progressé, résultat des actions menées par l'Etat, notamment la mise en place d'un Ministère dédié à la lutte contre la corruption et des institutions dédiées telle que la Commission Nationale de lutte contre l'enrichissement illicite et l'Agence Nationale d'Investigation Financière. La loi n°021/2014 du 30 janvier 2015 relative à la transparence et à la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques tout comme l'adhésion du Gabon à l'initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) vont dans ce sens.

Le Directeur Général de l'ANPI-Gabon a signé avec la présidente de la PAW une convention de soutien notamment à la formalisation des porteuses de projets, la promotion et la formation des femmes entrepreneures. Cette convention de partenariat est également marquée par l'analyse technique, économique et financière des programmes reçus par les femmes de la PAW. Une manière de matérialiser l'engagement de l'Agence pour soutenir la décennie de la Femme, chère au Président de la République Ali Bongo Ondimba.



POURQUOI INVESTIR AU GABON ?

- La position stratégique du pays le long du golfe de Guinée
- La stabilité politique et sociale
- Une économie en pleine croissance et en pleine diversification
- Un environnement des affaires favorable
- 3 zones économiques spéciales au service des industriels
- Un immense potentiel naturel
- Une stabilité politique et sociale
- L'appartenance à la Zone franc qui garantit la libre convertibilité de la monnaie avec les devises étrangères
- Un bon Code des Investissements en cours d'adoption
- L'absence de restrictions ou de limitations pour les investisseurs étrangers concernant la conversion, le transfert ou le rapatriement des fonds associés à un investissement
- Un réseau bancaire fiable
- Une fiscalité des personnes et des sociétés attractives
- Des facilités pour les transactions communautaires et internationales
- Un droit des affaires régi par les règles de l'OHADA
- Un des meilleurs réseaux de télécommunications de la sous-région
- Une main d'œuvre qualifiée dotée d'une remarquable adaptabilité
- L'abondance des ressources naturelles



Votre partenaire au Gabon et en Afrique Centrale

Vos contacts Deloitte au Gabon

Nicolas Balesme

Managing Partner Deloitte Gabon
Regional Leader Afrique Centrale
nbalesme@deloitte.ga
F : +241 11 77 21 43
M : +241 77 36 76 51

Yves-Parfait Nguema

Partner - Audit & FSI
Leader
ynguema@deloitte.ga
F : +241 11 77 21 43
M : +241 66 33 61 92

Dominique Meizou Rogandji

Partner Audit & Financial
Advisory Leader
dmeizou@deloitte.ga
F : +241 11 77 21 43
M : +241 66 00 11 41

David M. Pedrosa Douvier

Partner - Business Process Solutions
& Expertise Comptable
Leader Gabon & Afrique centrale
ddouvier@deloitte.ga
F : +241 11 77 21 43
M : +241 66 00 11 35

Thomas Mugneret-Victorion

Partner - Tax & Legal
tmugneretvictorion@deloitte.ga
F : +241 11 72 32 31
M : +241 62 49 20 07



Entretien avec Ghislain Moandza Mboma, Chef de projet de la Task Force Investissements privés et Directeur général de l'Agence Nationale de la Promotion des Investissements (ANPI) depuis novembre 2020. Sous son impulsion, la facilitation de la création d'entreprises sous 48 heures a pris forme au Gabon.

L'ANPI a enregistré la création de plus de 10 000 entreprises en 18 mois sur le guichet numérique de l'investissement. La digitalisation est-elle la clef de ce succès ?

Une comparaison simple des chiffres illustre clairement l'impact de la digitalisation sur la création d'entreprise. En effet, de 2018 à 2019, avant le GNI, nous comptabilisons la création de 13 537 entreprises et de 2020 à 2022, après le lancement du GNI, nous enregistrons la création de 16 508 entreprises. 63% des entreprises créées entre 2020 et 2021 ont été créées en ligne, ceci nous permet d'affirmer que le GNI a boosté la création d'entreprises.

A travers le GNI, l'agence a su s'arrimer à la vision du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) impulsé par le Gouvernement dont la Bataille 11 porte sur la digitalisation des services publics fournis aux opérateurs économiques et aux particuliers.

La digitalisation a permis de simplifier les procédures, de réduire les délais de traitement et d'améliorer la qualité du service, ce qui a eu pour effet d'accélérer l'atteinte de l'objectif de création d'entreprise en 48 heures tel que voulu par les plus hautes autorités. En effet, le Guichet Numérique de l'Investissement (GNI) permet un accès continu au service de création d'entreprise. La prochaine étape va consister à maintenir, sinon à accroître ce niveau performance et de l'étendre sur l'ensemble du territoire national.

« A travers le GNI, l'agence a su s'arrimer à la vision du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) impulsé par le Gouvernement »

Par cette extension, le GNI permettra l'égalité et l'uniformité dans le traitement des dossiers quel que soit leur lieu de soumission. A ce titre, et pour l'ensemble des localités dans lesquelles le GNI a déjà été déployé, notamment Libreville, Franceville et Port-Gentil, la perception des opérateurs économiques sur la procédure de création d'entreprise au Gabon a ainsi été améliorée. Selon l'enquête de satisfaction sur le GNI réalisée en juillet 2021, sur 167 personnes

questionnées, 96% ont attribué une note supérieure ou égale à 5/10.

L'autre avantage découlant de la digitalisation, est la mise en place d'un service d'écoute-client en septembre 2021 : le Call Center. Il a augmenté notre capacité à répondre aux préoccupations des usagers

et à interagir avec eux, ce qui a contribué à rendre encore plus aisée, l'expérience des opérateurs économiques sur la plateforme GNI. Je saisis cette opportunité pour rappeler que le GNI a été développé selon un modèle Build-Operate-Transfer (BOT) avec une société privée Gabonaise, mobilisant ainsi l'investissement privé national et mettant en avant l'expertise nationale.

Où en sont le renforcement des capacités de l'ANPI notamment sur la question du suivi des investisseurs déjà établis, la stratégie d'attractivité des IDE et les Pôles provinciaux d'Investissement ?

L'ANPI-Gabon n'a pas une stratégie isolée. Sa stratégie s'appuie sur la stratégie pays impulsée par la vision du Chef



de l'État, axée autour de la diversification de l'économie, la transformation locale des matières premières, et les exportations.

A ce titre, l'Agence a pour mission de mettre en application cette vision, à travers une approche qui vise la substitution de nos importations par une attraction des activités de transformation en locale ainsi que des exportations d'une part, mais également par la diversification de l'économie autour des axes stratégiques que sont : le tourisme, l'agro-industrie, la transformation du bois, la valorisation minière et gazière, d'autre part. Un accent particulier est mis sur l'investissement local à travers le réinvestissement des nationaux pour générer de la plus-value et de l'emploi pour les populations gabonaises.

Cette approche a pour finalité d'enclencher une croissance autour de la diversification de notre économie, la transformation locale de nos matières premières et des activités d'exportation suffisamment intenses. Ce qui nous a conduit à développer une stratégie de diplomatie économique diversifiée et dynamiques à travers des partenariats afin de pouvoir exporter le maximum de produits hors des marchés traditionnels, notamment les produits issus de la transformation du bois.

Dans cette même stratégie, on a mis l'accent sur la

substitution des importations et le 1^{er} pilier sur lequel on a travaillé est celui de la sécurité alimentaire. En effet, le Gabon est aujourd'hui en déficit que ce soit pour tout ce qui est poulet de chair ou produits maraîchers. La production locale est donc une priorité. Ainsi, nous avons pu installer un investisseur dans la zone de SUBA à Franceville, qui va contribuer à combler ce déficit à travers la production de tomates, d'oignons, de pommes de terre et de pastèques. C'est un investissement sur 2500 hectares qui devra représenter à l'horizon fin 2023 à peu près 30 à 40% de nos besoins en consommation de produits maraîchers.

Récemment, nous avons signé avec une entreprise internationale indienne, AOM Internationale, un protocole d'accord pour le développement de la zone agricole d'ANDEME car le Gouvernement a développé une stratégie de Zones Agricoles à forte Productivité (ZAP).

AOM va investir dans cette zone afin de développer des pôles agricoles pour la production du maïs et du soja pouvant servir à nourrir le bétail. L'exploitation va également développer le maraîcher dont la banane et le manioc. Tout cela vise à atteindre l'objectif de sécurité alimentaire.

Le second pilier stratégique de la diversification économique concerne le secteur de l'éco-tourisme. A cet effet, à travers

L'AGATOUR, le Gabon a mis en avant la promotion des différents parcs touristiques existants sur l'ensemble du territoire.

En quoi consiste la Task force « Promotion des investissements privés » ?

La Task-Force « Promotion des investissements Privés et amélioration du climat des affaires » a été mise en place par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT).

C'est également pour répondre à la nécessité d'accélérer la réalisation des objectifs fixés dans le PAT, que le Gouvernement a opté pour une approche terrain dont les Task-Force en sont l'émanation. Cela dit, celle de la « Promotion des investissements Privés et amélioration du climat des affaires », a pour finalité d'accélérer le dialogue public-privé et d'identifier les réformes nécessaires à l'amélioration du climat des affaires et du cadre de l'investissement.

C'est à ce titre que des travaux ont été conduits pour la mise en place d'une loi d'orientation des investissements dite code des investissements, adoptée récemment par le Gouvernement et qui fera également l'objet d'adoption par le Parlement avant sa promulgation.

La Task-Force « Promotion des investissements Privés » a aussi la responsabilité de structurer les opportunités filières dans les secteurs prioritaires retenus dans le PAT et d'organiser la promotion pays et la promotion locale, avec pour corolaire générer des investissements supplémentaires à même de favoriser la croissance et la création d'emploi. D'ailleurs, c'est dans cette optique que L'ANPI-Gabon a participé à l'Africa CEO Forum à Abidjan en Côte d'Ivoire le 13 juin dernier. C'était le rendez-vous international du secteur privé africain avec plus de 60 sessions d'échanges, une quarantaine de panels, d'ateliers public-privé et de cas pratiques en présence de 1500 chefs d'entreprises, investisseurs et décideurs politiques venus d'Afrique et du monde entier pour des conférences-débats et des rencontres de très haut niveaux destinés à mettre en lumière le rôle moteur du secteur privé dans le développement du continent. On peut également citer notre présence à la 17^{ème} édition du conclave Inde-Afrique en mi-juillet dernier avec la participation de 35 Ministres de 20 Pays Africains, de plus de 600 délégués commerciaux d'Afrique et 500 délégués indiens. J'ai également présenté les opportunités d'investissements du Gabon le 27 août dernier en Tunisie, à l'occasion de la 8^{ème} Tokyo International Conférence For African Development



(TICAD). Tout ceci dans le but de faire connaître le cadre propice de l'investissement au Gabon et d'attirer plus d'investissements privés.

Vous assurez le secrétariat permanent du Haut conseil pour l'investissement. Quelle est, dans ce cadre, la mission de l'ANPI ?

Le Haut Conseil pour l'Investissement est une plateforme de dialogue public-privé créée par le Décret n°72/PR/MPITPHTAT du 25 février 2014 et modifié par le n°00281/PR/MPIPPCTI du 28 décembre 2018. Cette plateforme a été mise en place par les plus hautes autorités en vue d'impulser des actions, des réformes et d'assurer le suivi-exécution de la politique liée à la matière de l'investissement.

Le HCI dispose de plusieurs organes à savoir :

- Le Haut Conseil pour l'Investissement, présidé par le Président de la République ;
- La Commission Interministériel pour l'Investissement, présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Le Comité de Suivi, assuré par le Ministre en Charge de la Promotion des investissements ;
- Le Secrétariat Permanent, assuré par l'ANPI-Gabon.

Le Secrétariat Permanent a notamment pour missions :

- D'animer le dialogue public-privé ;
- D'arrêter l'ordre du jour et les dates des sessions des travaux des instances ;
- D'assurer la préparation et le suivi des travaux en séance ;
- De transmettre au Gouvernement et à la représentation du secteur privé les orientations et recommandations du HCI et CII ;
- De conserver les archives ;
- D'assurer le suivi auprès des administrations sectorielles identifiées des réformes entamées ;
- De préparer les reporting trimestriel adressé au HCI et CII.

Société de placement du personnel

Nous nous occupons de la gestion administrative complète de tout votre personnel temporaire mobilisé dans le cadre de vos activités.

Dans l'optique d'apporter des solutions adaptées aux besoins de flexibilité des employeurs, l'Office National de l'Emploi offre un nouveau dispositif dénommé « **ONE-Intérim** ».

Nous mettons à la disposition de l'ensemble des entreprises exerçant sur le territoire national du personnel temporaire nécessaire pour la bonne conduite de leurs activités.

CONTACT

📍 378, Rue Jean Baptiste NDENDE,
9610 Libreville(Gabon)

📧 one.interim@gmail.com



QUELS SONT NOS ATOUTS ?

- ☑ Une base de données de plus de 100.000 profils de compétences divers ;
- ☑ Le respect des dispositions légales et réglementaires en vigueur ;
- ☑ La construction de parcours de professionnalisation (PAE → Intérim → CDD/CDI) ;
- ☑ La maîtrise des opérations d'intermédiation ;
- ☑ La couverture territoriale;
- ☑ Le meilleur rapport qualité/coût sur le marché ;
- ☑ Un levier pour adapter le cadre institutionnel aux besoins du marché de l'emploi.

La substitution des importations

Réduire de 50% l'importation des produits alimentaires tel est l'objectif de la stratégie de substitution des importations initiée dans le cadre du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) et lancée en mai 2021.



Soucieux d'assurer la souveraineté alimentaire du pays, le gouvernement ambitionne de réduire de moitié, à l'horizon 2025, les importations sur les denrées pouvant être produites localement avec un premier plan de passage de 35% en 2023.

Le Gabon importe chaque année pour 100 millions de dollars de poulet de chair, 60 millions dollars de viande bovine et 40 millions de dollars de viande porcine, 20 millions de dollars de produits maraîchers. Le principe de l'industrialisation de ces filières en terre gabonaise doit donc devenir une des priorités.

L'exécutif compte ainsi renforcer la production de plusieurs produits de grande consommation au Gabon avec 279 000 tonnes supplémentaires de manioc, 267 000 tonnes supplémentaires de banane et 35 000 tonnes de volaille, précisément du poulet de chair. Cette stratégie vise aussi la transformation de 21 000 tonnes de thon, l'augmentation des surfaces cultivées de 100 000 hectares et la formation de 700 jeunes dans le domaine agricole.

Dans ce cadre, le gouvernement a initié une loi d'orientation agricole qui vise à imposer aux grandes surfaces et autres

entreprises de l'agroalimentaire de s'approvisionner auprès des producteurs agricoles locaux.

La survenance du conflit entre l'Ukraine et la Russie a ravivé l'urgence d'assurer la sécurité alimentaire de la nation en produisant sur place les produits d'alimentation courante. L'agriculture est plus que jamais au centre de la stratégie de développement nécessitant de développer les investissements indispensables à l'éclosion de ce secteur.

Aussi, le Gabon a opté pour un projet de création de cinq Zones Agricoles à Forte Productivité (ZAP) dans trois provinces du pays, à Kango, Idemba, Mboukou, Andem et Bifoum-Abanga. Un projet qui a d'ailleurs déjà bénéficié de 600 parcelles de terre pour sa réalisation. Ces agropoles devraient permettre la diversification de l'économie nationale, mais également à encourager les jeunes à s'investir dans l'agriculture. L'objectif de ces zones est de moderniser l'agriculture nationale, et de favoriser la création d'un système permettant de nourrir la population gabonaise à grande échelle. Les cinq ZAP représentent un total de 75 000 hectares de terres disponibles.



Entretien avec Adrien Broche, Directeur général de la société pétrolière franco-britannique Perenco Gabon depuis août 2021. Perenco est la première compagnie pétrolière et gazière indépendante d'Europe.

Quelles sont les activités de Perenco au Gabon ?

Présent au Gabon depuis 1992, Perenco opère environ 100 000 barils par jour équivalent pétrole, soit environ 45% de la production nationale d'hydrocarbures liquides et gazeuses. Nous pensons qu'il y a un potentiel infini dans ce qui existe déjà et qu'il est mieux de rénover, moderniser et redévelopper plutôt que de détruire puis reconstruire de nouvelles installations aux mêmes endroits. Année après année, nous trouvons de nouvelles idées pour optimiser notre production et nos activités au Gabon.

Perenco est l'unique acteur du gaz commercial au Gabon. Ce sont ainsi plus de 500 millions de dollars US qui ont déjà été investis par notre société dans ce secteur gazier. Cela matérialise notre volonté d'être un partenaire stratégique pour l'Etat et de participer activement à son développement. A ce titre, notre Société valorise au Gabon 40 millions de pieds cubes de gaz par jour à terre et en mer avec un double impact positif : minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement en réduisant le torchage du gaz associé et permettre la production d'électricité localement, à Libreville, à Port Gentil et à Omboué, en alimentant des centrales électriques thermiques ainsi que plusieurs industriels au travers d'un réseau de gazoducs de plus de 400 kilomètres. Ainsi, en 2022, 100% de l'électricité produite à Port-Gentil et environ 70% de celle produite à Libreville le sont à partir du gaz de Perenco.

Toutes ces activités sont réalisées en collaboration avec les populations locales et des sociétés sous-traitantes locales. Nous avons ainsi plus de 3000 personnes qui travaillent sur l'ensemble de nos champs dans les opérations directes et

également dans tous les services supports (restauration, logistique, construction, génie civil ...).

Perenco travaille également à améliorer le quotidien des populations locales, en particulier celles vivant à proximité de ses installations. Je mentionnerai le lancement d'un projet de pisciculture dans la lagune du Fernan Vaz créateur d'emplois localement, qui va permettre de produire 400 tonnes par an de carpe locale.

Que représentent les nouveaux avenants pour l'exploitation du gaz torché signés en novembre 2021 avec l'Etat du Gabon ?

La signature récente des avenants va permettre de poursuivre le développement de la filière gaz au travers de plusieurs projets :

- La construction d'une usine de gaz de pétrole liquide (GPL) sur notre site de Batanga, plus communément appelé gaz butane. Cela représente un investissement global pour notre société de plus de 50 millions de dollars ;
- La modernisation des champs pétroliers. Cette modernisation comporte notamment un volet réduction du brûlage du gaz grâce à l'installation de 5 compresseurs à gaz ;
- L'électrification des plateformes en mer à partir de notre centrale à gaz de Batanga. Cela aura pour effet d'augmenter l'efficacité énergétique de nos installations et ainsi réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

Ces accords vont ainsi renforcer le partenariat stratégique entre Perenco et l'Etat gabonais. Nous croyons fortement dans le potentiel gazier de nos permis et nous allons continuer à travailler avec les autorités gabonaises pour produire localement plus de gaz pour le Gabon.

Où en est la construction à Batanga de l'usine de production de GPL ?

Le projet de construction de l'usine de GPL de Batanga qui va permettre de produire 15 000 tonnes par an de GPL à partir du 1^{er} semestre 2023 à destination du marché gabonais pour réduire les importations du pays (de plus de 50%), est bel et bien lancé.

Cette usine de production va développer un dispositif intégré comprenant la production de GPL à partir du gaz du réseau que nous opérons, le stockage et l'export vers les consommateurs locaux.

La construction des équipements a débuté, cela représente environ 1200 tonnes d'acier qui seront installées sur une surface de 20 000 mètres carrés !

Les premières livraisons sont attendues fin 2022 au Gabon et les travaux sur le site dureront un peu moins de 6 mois.

S'implanter au Gabon

Garante de la mise en œuvre de la politique d'investissement du Gabon, l'Agence Nationale de Promotion des Investissements (ANPI-Gabon) a lancé le 26 novembre 2021 son nouveau site internet : www.investingabon.ga.



Cette plateforme a pour principales missions d'orienter les investisseurs et répondre aux questions des usagers sur la formalisation des entreprises. Le site contient des informations qui sont des outils d'aide à la décision pour venir investir au Gabon. Les futurs investisseurs peuvent accéder directement au Guichet Numérique de l'Investissement (GNI) et formaliser leur entreprise en ligne.

De manière détaillée, le cadre réglementaire organisant les filières est présenté ainsi que le marché en termes de débouchés. Les forces et les faiblesses des filières y sont détaillées ainsi que les menaces et les opportunités. Une analyse des filières au niveau de la sous-région permet à l'investisseur d'avoir les chiffres du Gabon et les chiffres

des autres pays ; une information qui manque souvent aux investisseurs pour prendre la décision de faire un investissement. Le site présente également la situation des infrastructures dans le pays, l'accès à l'énergie électrique, à l'eau, des incitations fiscales et détaille aussi ce que l'État a prévu en matière d'incitation fiscale pour chaque filière. Un volet formation est également prévu.

À travers ce site internet, l'ANPI veut atteindre ses objectifs d'accroître de 10% les investissements directs étrangers (IDE) dans le pays. Le stock d'IDE captés par le Gabon est estimé à 15 milliards de dollars (9 840,7 milliards de FCFA) en 2021, en hausse constante depuis 2016, selon les données de la Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED).

Un écosystème au service de l'industrialisation du Gabon



Les chiffres de GSEZ NKOK

144

investisseurs
venant de 19 pays
différents et opérant
dans 22 secteurs
industriels.

8000

emplois directs
et 12 000 emplois
indirects créés.

287

millions USD
de produits
exportés en 2021.

24200

conteneurs EVP
exportés en 2021.

780

millions USD
d'investissement avec un
total de 1,8 milliard USD
d'investissements directs
étrangers (IDE) générés.

1126 ha :

600 ha de terrains
exploités, et 526 ha
encore disponibles.



Classée meilleure zone industrielle
du monde dans la filière bois par FDI
Intelligence-Financial Times en 2020.

Première zone industrielle
d'Afrique certifiée neutre
en carbone.



Gabon Special Economic Zone

Galerie Tsika - BP 13559 - Libreville, Gabon

Tel : +241 (0) 6600 6078 - 6200 2257

gsez@arisenet.com - www.gsez.com | www.ariseiip.com



linkedin.com/company/gabonsez/



facebook.com/gsez.nkok/

Les Zones Économiques Spéciales

Créée en 2011, la Zone Économique Spéciale de Nkok a été sacrée meilleure zone industrielle du monde par le classement FDI 2020 du Financial Times. Fort de cette réussite, le gouvernement veut multiplier les Zones économiques spéciales pour industrialiser le pays.

La Zone Économique Spéciale (ZES) de Nkok comprend 3 zones principales : la zone commerciale, la zone résidentielle et la zone industrielle. Cet espace économique spécial est géré par 23 administrations, engageant 144 personnes chargées d'opérer une plateforme de près de 6000 personnes, réparties au sein de 85 entreprises en production. Le gouvernement projette de construire un port sec dans la ZES de Nkok afin d'accueillir des barges d'une capacité de 1000 à 2000 tonnes, cela, en fonction des marées. L'administration n'a pas encore dévoilé à quelle échéance cette infrastructure portuaire sera opérationnelle.

Créée en juin 2021, la Zone d'investissement spécial (ZIS) d'Ikolo est d'une superficie de 840 hectares dont 522 hectares protégés et 318 hectares exploités. Spécialisée dans les deuxième et troisième transformations, elle comptera 6 entreprises opérant dans la filière bois d'ici fin 2022. La société Gabon Special Economic Zone (GSEZ) est chargée du développement de cette zone.

Un premier container a été exporté en juin 2022 par la société indienne Greenply, la toute première structure à s'installer dans la GSEZ d'Ikolo. Spécialisée dans la production de feuilles de placage d'Okoumé destinées à l'exportation vers l'Europe et d'autres marchés, Greenply prévoit de commercialiser 150 à 200 conteneurs EVP par mois et d'employer 400 Gabonais.

En dehors de cette société, trois autres structures sont également enregistrées dans la zone située près de Lambaréné, ville située à 150 km de Libreville. La ZIS d'Ikolo prévoit de créer 750 à 1250 emplois pour les Gabonais d'ici fin 2023, et exporter entre 300 et 400 conteneurs de bois transformé par mois, générant ainsi de la valeur ajoutée pour le pays.

Axée sur les métiers de transformation du bois tel que le sciage, le placage et contreplaqué, la fabrication de meubles (bois massif et panneaux), la production de pâte à papier, les unités de particules, la SEZ Ikolo s'inscrit dans la continuité du succès de GSEZ Nkok. Elle fait aujourd'hui du Gabon, le

1^{er} exportateur africain et le 2nd au monde de feuilles de placage.

Ce pôle industriel constitue l'un des grands défis du Plan d'Accélération de Transformation (PAT) 2021-2023 mis en place pour renouer avec la croissance économique après la pandémie. La création de la Zone d'Investissements (ZIS) Mpassa-Lebombi, dans la province du Haut-Ogooué a été annoncée par le gouvernement le 14 avril 2022. Elle a pour vocation de recevoir tous types d'entreprises, dans l'optique de réaliser des activités industrielles, commerciales et des services dans les secteurs du bois et de l'agriculture. D'une superficie de 1 390 hectares, elle est divisée en trois zones, industrielle, commerciale, et résidentielle. Issue d'un partenariat public-privé entre l'État gabonais et l'entreprise singapourienne Olam International à travers la constitution d'une entreprise privée d'économie mixte de droit gabonais, cette future zone sera aménagée sur trois sites, à Mopia dans le département de la Mpassa ainsi que dans les communes de Moanda et de Mounana situées dans le département de Lebombi-Leyou.

La ZIS Mpassa-Lebombi sera la troisième zone économique spéciale créée au Gabon. Les deux premières, Nkok et Ikolo, sont déjà opérationnelles. D'autres zones seront également construites dans le pays.





Entretien avec Igor Simard, Directeur Pays d'Arise Integrated Industrial Platforms (IIP) & Infrastructure Services (IS) au Gabon. Arise IIP conçoit, finance, construit et exploite des zones industrielles intégrées et sur mesure apportant une forte valeur ajoutée.

La ZES de Nkok devient-elle le centre manufacturier du bois de l'Afrique centrale ?

GSEZ, la Gabon Special Economic Zone de Nkok, fruit d'un partenariat public privé entre Arise IIP et la République gabonaise, compte 144 investisseurs venant de 19 pays opérant dans 22 secteurs industriels. GSEZ a permis l'éclosion de nombreuses industries au Gabon et a notamment réussi à industrialiser le secteur du bois.

Suite à la décision du gouvernement d'interdire l'exportation des grumes, nous avons mis en place un cluster bois afin de transformer le bois localement. La ZES possède sa propre chaîne d'approvisionnement en grumes. 25 sociétés d'exploitation forestière fournissent environ 100 000 m³ de grumes par mois, stockées dans le plus grand parc à bois bétonné d'Afrique centrale sur 40 hectares. Soucieuse de l'environnement, GSEZ a mis en place un système de traçabilité (Tracer - en partenariat avec FRM France et l'ONG gabonaise Brainforest) pour contrôler 100% des grumes entrant dans la ZES. Le cluster bois de GSEZ comprend aujourd'hui 88 entreprises opérant de la 1^{ère} à la 3^{ème} transformation avec un volume annuel de 1 000 000 m³ de bois transformés. La valeur des produits bois exportés en 2021 s'élève à 148 milliards de FCFA. Le Gabon est passé ainsi d'un pays exportateur de grumes au 1^{er} producteur et exportateur de feuilles de placage en Afrique. GSEZ a généré plus de 1,8 milliard USD d'IDE et a été élue meilleure zone industrielle au monde dans le secteur bois par le classement 2020 FDI du Financial Times. En 2022, son ambition est de se concentrer sur la troisième transformation et la mise en opération des zones économiques d'Ikolo et du Haut-Ogooué.

Quels bénéfices offrent la GSEZ à l'Etat gabonais ?

Ce partenariat public-privé apporte de nombreux bénéfices pour l'industrialisation du pays comme en témoignent ces chiffres pour 2021 :

- 14 milliards de FCFA de recettes fiscales et douanières ;
- Un chiffre d'affaires global de 148 milliards de FCFA ;
- Multiplication par 10 de la valeur des produits exportés ;
- Plus de 25 200 conteneurs EVP exportés vers 26 pays ;
- 8 000 emplois directs et 12 000 emplois indirects créés à ce jour ;
- 18 nouvelles entreprises créées et 4 entrées en production.

L'ouverture de deux centres de formation professionnelle à Nkok permet de former une main d'œuvre qualifiée. Outre la filière bois, la zone reçoit également des industries innovantes, au Gabon et en Afrique centrale, telles :

- La Santé Pharmaceutique, 1^{ère} usine de production de médicaments génériques d'Afrique centrale ;
- La société Windson Resins & Chemicals, spécialisée dans la fabrication de colle, 1^{ère} usine dédiée à cette activité dans la sous-région ;
- La société de recyclage de plastique et de fabrication de ruban d'emballage ;
- L'usine de fabrication de sacs biodégradables fabriqués à partir d'amidon de manioc prévue pour 2022 ;
- La 1^{ère} raffinerie d'or d'Afrique centrale prévue pour 2022 ;
- L'entreprise américaine Global Star, un des principaux fournisseurs de solutions satellitaires.

Ces industries innovantes contribuent à la diversification économique. De nombreuses délégations étrangères visitent ce modèle de réussite qu'est la GSEZ pour le reproduire dans leur pays.

Quelle est votre stratégie pour attirer plus d'industries dans le pays ?

Afin de poursuivre nos efforts dans l'industrialisation du pays, nous avons créé deux nouvelles zones industrielles situées près de Lambaréné (GSEZ Ikolo) et Franceville (GSEZ Mpassa Lebombi). La GSEZ Ikolo possède désormais 3 usines en fonctionnement. Quant à celle de Franceville, une scierie est déjà opérationnelle et deux usines de placage le seront rapidement. Notre stratégie pour faciliter l'implantation d'investisseurs locaux et internationaux est de proposer un statut administratif et fiscal unique. Les investisseurs bénéficient d'exonérations et de l'aide du guichet unique simplifiant les procédures administratives. Nous développons également des infrastructures au sein des ZES comme des banques, centre de santé, caserne de pompiers, parc à bois ou encore des accès par routes, voies ferrée ou fluviale.

Une législation fiscale incitative

La législation gabonaise crée un climat favorable au développement des entreprises, en particulier grâce à de nombreuses dispositions d'incitation fiscale et à l'adhésion du Gabon à de nombreuses organisations régionales.



De nombreuses dispositions d'incitation fiscale sont offertes aux contribuables de certains secteurs d'activité, principalement pour les secteurs des mines (Code minier), des hydrocarbures (Code des hydrocarbures), de l'exploitation forestière (Code forestier), de l'industrie du ciment, du tourisme (Loi sur les investissements touristiques), de l'industrie de transformation du bois, des grands ensembles industriels, de l'habitat social, de l'agriculture (Code Agricole), et des fédérations sportives.

Plus précisément, le gouvernement encourage les investissements dans certaines des principales industries du Gabon (pétrole et gaz, mines et bois) par le biais d'incitations douanières et fiscales (par exemple, les entreprises pétrolières et minières sont exemptées de droits de douane sur les équipements de travail importés).

Le Gabon encourage également les IDE dans toute une série de secteurs, notamment les infrastructures et l'écotourisme. Le Code des Investissements Touristiques prévoit des incitations fiscales pour les investisseurs étrangers dans le secteur du tourisme pendant les huit premières années d'exploitation.

Le code Agricole gabonais prévoit également des incitations

fiscales et douanières pour les opérateurs agricoles (notamment pour les petites et moyennes entreprises). Dans ce cadre, les terres utilisées pour l'agriculture et l'exploitation agricole sont exonérées de la taxe fiscale, et tous les engrais et aliments importés pour l'exploitation des ranchs sont exonérés de droits de douane.

Selon le Document de cadrage macroéconomique et budgétaire 2022-2024 du Gabon, le gouvernement a en projet de mettre en place un cadre de fiscalité verte, en rapport avec les énergies renouvelables. Ainsi, la stratégie adoptée par le gouvernement se décline au sein du Cadre national de financement intégré (CNFI). La budgétisation verte prend tout son sens dans la mesure où elle permettra de consolider les bases d'un développement durable. Car, les engagements environnementaux préexistants des décideurs politiques comprennent une réduction de 50% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025 et la préservation de 98% des forêts tropicales gabonaises.

Selon l'administration fiscale, la fiscalité verte ou écofiscalité vise à taxer les activités et produits polluants pour inciter à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement. Ce sera un moyen de décourager la pollution des industries lourdes et polluantes.



Entretien avec Jean-Pierre Elong Mbassi, Secrétaire général des Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique (CGLU), organisation internationale panafricaine regroupant les villes, les collectivités territoriales ainsi que les associations nationales des collectivités locales africaines.

Quels sont les principaux objectifs de votre organisation ?

La vision de CGLU Afrique se résume à ce leitmotiv : « Bâtir l'unité africaine et contribuer au développement de l'Afrique à partir de la base », ce qui contribue à décliner nos principaux objectifs.

Tout d'abord, promouvoir la décentralisation en Afrique ainsi que le rôle des collectivités territoriales comme sphère autonome de gouvernance, distincte mais complémentaire du gouvernement national.

Ensuite, aider à la mise en place d'associations nationales de collectivités territoriales, pour représenter la voix de ces collectivités dans leur dialogue avec l'Etat central et les autres acteurs, inter-régionaux, continentaux et internationaux.

Par ailleurs, soutenir l'échange d'expériences et de bonnes pratiques entre les collectivités territoriales africaines et les collectivités territoriales d'autres régions du monde.

Enfin, contribuer à l'émergence de l'Afrique des Peuples au-delà des Etats-Nations, notamment à travers l'organisation tous les trois ans, du Sommet Africités.

Comment accompagnez-vous le développement économique du continent ?

Le développement étant avant tout local, les collectivités territoriales sont en première ligne pour soutenir le développement des économies nationales. Avec l'émergence de l'économie mondialisée, les décisions de localisation des entreprises dépendent moins des facilités fiscales et douanières offertes par les Etats. Elles sont de plus en plus

prises en fonction des services fournis par les collectivités aux entreprises en termes de zones d'accueil, de fourniture de services de base en eau, énergie, mobilité et transport, infrastructure digitale, logement, éducation, santé. La compétitivité et l'attractivité des territoires sont désormais l'élément déterminant de l'attractivité des Etats.

Pour accompagner les collectivités territoriales dans leur développement économique, CGLU Afrique s'appuie sur l'élaboration de tableaux de bord de l'économie locale permettant d'identifier les leviers sur lesquels agir pour dynamiser la croissance économique et l'emploi.

Notre organisation a aussi contribué à la création du réseau panafricain de promotion du développement des économies locales, LEDNA, fondé sur deux principes majeurs : créer une plate-forme pour le partage d'informations, d'expériences et de connaissances sur le développement économique local (DEL) entre les pays africains et créer un environnement institutionnel national plus favorable pour le DEL.

Enfin, CGLU Afrique va mettre en place l'Agence territoriale Afrique (ATA), véhicule financier destiné à permettre aux collectivités territoriales africaines de lever des fonds et de les diriger vers les villes pour leurs besoins d'investissements.

Quel bilan faites-vous du mandat de la présidence des CGLU Afrique par la Maire de Libreville ?

Au sein de CGLU Afrique ce sont les institutions qui sont membres. C'est donc la ville de Libreville, représentée par son Maire, Madame Chrisitine Mba Ndutume, qui a assumé la responsabilité de Présidente de CGLU Afrique de 2018 à 2022.

Sous cette Présidence, CGLUA a complété la mise en place des bureaux régionaux, le dernier bureau régional étant celui de Libreville, et a adopté le plan stratégique 2021-2030 de CGLU Afrique. Nous avons connu aussi des avancées remarquables dans le domaine de l'insertion des collectivités territoriales d'Afrique dans l'action climatique. La forte délégation de CGLU Afrique à la COP26 à Glasgow a permis d'adopter une approche pour l'action climatique, en commençant par les contributions déterminées au niveau local (CDLs) en vue de la révision des contributions déterminées au niveau national (CDNs).

Marquée par la pandémie mondiale Covid-19, notre organisation a entamé sa transformation digitale grâce à l'ouverture d'esprit de Madame Mba Ndutume qui a reçu les félicitations de l'assemblée générale pour l'organisation consensuelle du passage de témoin à la Région de Nouakchott qui assure désormais la Présidence de CGLU Afrique jusqu'en décembre 2025.



Entretien avec Hans Landry Ivala, Directeur Général de l'Office National de l'Emploi, devenue Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE). A la tête de cette structure publique, il s'attelle à mettre en œuvre les actions initiées par le Gouvernement en matière d'emploi.

Le Gabon possède l'un des taux de chômage parmi les jeunes les plus élevés d'Afrique subsaharienne. Votre ambitieux programme d'accompagnement à l'emploi 20 000 jeunes d'ici 2023 implique-t-il la promulgation d'un nouveau Code du travail ?

Le chômage est une préoccupation pour les pays en développement. Il touche singulièrement les jeunes et le Gabon n'est pas en reste. Ce chômage est dû entre autre à l'inadéquation formation-emploi. Pour pallier à cette inadéquation et apporter des réponses efficaces à la problématique du chômage, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba a initié, en amont, la réforme de la formation professionnelle et du Code du Travail. Toutes ces réformes institutionnelles accompagnées des constructions d'infrastructures de formation ont pour objectif de garantir l'accès des jeunes à l'emploi et d'offrir une plus grande flexibilité aux employeurs. Poursuivant sa politique de réforme des acteurs et du cadre juridique du marché de l'emploi, le Chef de l'Etat a promulgué la loi n°010/2022 du 05 août 2022 portant création du Pôle National de Promotion de l'Emploi (PNPE) qui reprend les prérogatives et les actifs dont jouissaient le Fonds d'Aide à l'Insertion et à la Réinsertion Professionnelles et l'Office National de l'Emploi et dont les missions ont été renforcées et élargies pour valoriser tous les axes de l'insertion professionnelle y compris l'auto-emploi. Aussi, dans le cadre du Plan d'Accélération de la Transformation, l'un des objectifs majeurs de la Task-Force Programme de Facilitation de l'accès à l'Emploi est de faire bénéficier d'un Programme d'Accompagnement à l'Emploi (PAE) à 20000 jeunes d'ici à 2023 et, le Code du

Travail est un levier essentiel pour l'atteinte de cet objectif. En effet, la loi n°022/2021 du 19 novembre 2021 portant Code du Travail en République gabonaise vient renforcer l'apprentissage, rapprocher le monde de la formation professionnelle de celui de l'emploi et favoriser l'insertion et la reconversion professionnelle à travers le contrat d'apprentissage, le contrat apprentissage insertion professionnelle ou en alternance, le contrat de professionnalisation et le contrat d'adaptation professionnelle ou de reconversion professionnelle.

Ces contrats et les dispositifs d'auto-emploi constituent les PAE favorisant l'amélioration de l'employabilité des nationaux et leur autonomisation.

Pouvez-vous présenter les objectifs du fonds ONE-Entreprendre ?

Le Fonds « ONE-ENTREPRENDRE » est constitutif des ressources issues des frais de gestion supportés par les employeurs signataires d'une Convention de partenariat dans le cadre de la mise en œuvre des Programmes d'Accompagnement à l'Emploi (PAE). Il est principalement alimenté par une provision de 5% des frais de gestion (18% de l'allocation versée au stagiaire. Le Fonds « ONE-Entreprendre » a pour objectif de mettre à la disposition des demandeurs d'emploi souhaitant s'orienter vers l'auto-emploi, un accompagnement spécifique pour le financement de leurs Activités Génératrices de Revenus (AGR). Il permet à des personnes exclues du marché du travail et du système bancaire traditionnel de créer leur entreprise et partant leur emploi. Le Fonds est composé de deux dispositifs à savoir : le fonds d'autonomisation des personnes vulnérables (FPV) et le fonds de garantie pour faciliter l'octroi des crédits pour le fonds d'amorçage. Depuis son lancement en février le 27 février 2019 par le Gouvernement, le Fonds a financé la formation et l'installation de 68 personnes vivant avec un handicap (PVH) dans le cadre du fonds d'autonomisation des personnes vulnérables et de 30 promoteurs dans le cadre du fonds de garantie.

Vous appuyez-vous sur des antennes régionales ?

A l'instar des Services Publics d'Emploi d'autres pays, le Pôle National de Promotion de l'Emploi s'appuie sur ses Antennes provinciales qui sont des structures opérationnelles de mise en œuvre des dispositifs en faveur de ses publics cibles que sont les demandeurs d'emploi et les pourvoyeurs d'emploi.

Dans le cadre du Renforcement des Capacités pour l'Employabilité des Jeunes et l'amélioration de la Protection Sociale financé par la Banque Africaine de Développement, il est prévu la construction des Antennes modernes sur l'ensemble du territoire national.



CONTACTS UTILES

ANPI-Gabon

104 Rue Gustave Anguilé, Immeuble Serena Mall
 BP 3403 Libreville
 Tél. : +(241) 74 58 25 25
contact@investingabon.ga
www.investingabon.ga

Autorité Administrative de la Zone Économique Spéciale de Nkok

Immeuble de l'Autorité Administrative Nkok Estuaire
 Tél. : + (241) 02 97 53 45 / +(241) 01 72 72 72
info@aazerp.ga / sale@aazerp.ga
<http://aazerp.ga>

Chambre de Commerce, d'Agriculture, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Gabon (CCAIMAG)

Quartier Rénovation (En face de l'Ambassade de France)
 BP 2234 Libreville
 Promotion des investissements privés - Assistance aux entreprises :
 Tél. : +(241) 011 72 20 64
contact@cci-gabon.com
www.cci-gabon.com

Organisation Africaine de la Propriété intellectuelle (OAPI) Structure Nationale de Liaison avec l'OAPI (SNL) / Office Gabonais de la Propriété Industrielle (OGAPI)

BP 1025 Libreville
 Tel. : (241) 01 74 59 24/04 13 71 88
oapi@oapi.int
www.oapi.int

Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)

Secrétariat Permanent (Cameroun)
 Tél. : + (237) 222 21 09 05 / + (237) 222 21 26 12
secretariat@ohada.org
www.ohada.org

Fédération des Entreprises du Gabon (FEG)

Immeuble Arena BP 410 Libreville
 Tél. : + (241) 01 44 44 45/ 49
www.lafeg.org

Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Z-I Oloumi Libreville
 Tél. : + (241) 01 72 49 84
dgddi@mail.com
www.douanes.ga

“ A l’horizon 2023, ces différents projets permettront de fournir de l’eau au robinet tout au long de la journée. Et de l’électricité 24 heures sur 24, grâce à de l’énergie propre provenant de l’hydraulique et du solaire. ”

*Présentation des vœux à la Nation du Président Ali Bongo Ondimba
le 31 décembre 2021*

Énergie & Ressources hydrauliques

Le Gabon ambitionne de produire une électricité 100% propre d'ici 2035. Le mix énergétique devrait être dominé par l'hydroélectricité mais les projets de centrales solaires se multiplient depuis ces dernières années.



Eau et électricité : une accélération des investissements

Pour résorber son déficit d'approvisionnement en énergie et en eau potable, le Gabon planifie un investissement de 500 millions \$, d'ici 2023. La Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) et l'État gabonais ont signé le 5 janvier 2022 une nouvelle convention de concession d'une durée de 20 ans.

CHIFFRES CLÉS

725 MW

PUISSANCE INSTALLÉE

2 948 GWh

ELECTRICITÉ PRODUITE

6299 km

LONGUEUR DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUE

1 908 GWh

ÉLECTRICITÉ VENDUE

360 000 m³/jour

CAPACITÉ D'EAU INSTALLÉE

116 M m³

D'EAU TRAITÉE

2 139 km

LONGUEUR DES RÉSEAUX D'EAU

69 M m³

EAU VENDUE

29 milliards de m³

DE GAZ

SEEG se voit accorder une meilleure sécurité juridique pour pouvoir se financer sur le marché financier aussi bien national qu'international. La perspective pour la SEEG est de 20 ans, de quoi investir et de pouvoir amortir son investissement. L'Etat a mis en service une agence de régulation du secteur eau et électricité. A noter, l'implication pour la première fois des associations des consommateurs dans l'élaboration du règlement de service.

La SEEG a ainsi mis en place un plan d'urgence pour la période 2020-2025 pour rattraper le retard constaté dans la remise en état de certains ouvrages au bénéfice des consommateurs. Dans ce cadre, l'Etat gabonais, avec le soutien de ses partenaires, prévoit d'investir plus de 300 milliards FCFA (519 millions \$) pour améliorer l'accès des populations à l'eau potable et à l'électricité sur l'ensemble du territoire.

Cette enveloppe permettra la mise en place de plusieurs programmes d'accès à l'eau et à l'électricité tel le Programme intégré pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement de Libreville (Piaepal), d'un montant de 77 milliards de FCFA. Ce programme, dont les travaux ont été lancé en 2021, vise à améliorer l'accès à l'eau potable pour les populations habitant les communes de Libreville, Owendo, Ntoun et Akanda.

L'État va également investir près de 35 milliards de FCFA à travers le Projet accès aux services de base en milieu rural et renforcement des capacités (Pasmir). Il s'agit là aussi d'améliorer l'accès à l'eau potable et l'électricité dans certaines localités du Woleu-Ntem, de la Ngounié, du Haut-Ogooué et de l'Estuaire.

A l'horizon 2023, ces différents projets permettront de fournir de l'eau au robinet tout au long de la journée et de l'électricité 24 heures sur 24, grâce à de l'énergie propre provenant de l'hydraulique et du solaire. Cette nouvelle concession formalise également la libéralisation du secteur eau et électricité au Gabon.

Cette réforme, prévue dans deux textes, le Code de l'eau et le Code de l'électricité, devrait déboucher sur plusieurs

Cette concession qui s'inscrit dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT) permettra d'accroître le volume des investissements à la charge de la SEEG. La



points concourant à l'amélioration de la qualité du service de distribution. Notamment la libéralisation de la production, de la distribution et de la commercialisation de l'eau et de l'électricité ; la segmentation du secteur entre la production, le transport, la distribution et la commercialisation ; une régulation renforcée, des règles plus strictes sur le choix des équipements et la protection des consommateurs.

Les zones rurales gabonaises comptent 25% de la population du pays, soit environ 400 000 personnes. Le pays enregistre un taux d'électrification de 91.6% et d'eau de 80.8% pour des taux d'accès en milieu rural estimés respectivement à 27.76% et 40%. D'ici 2035, l'Etat envisage de développer un accès universel aux services de fourniture d'énergie électrique et d'eau potable sur l'ensemble du territoire gabonais.

100 MILLIARDS FCFA POUR DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES EN EAU ET ÉLECTRICITÉ

Le groupe bancaire gabonais BGFIBank s'est engagé à mobiliser une enveloppe de 100 milliards de FCFA pour financer le nouveau programme d'investissement de la Société d'énergie et d'eau du Gabon (SEEG) pour la période 2022-2025. Dans ce cadre, deux accords ont été signés le 8 avril 2022 à Libreville par les dirigeants des deux structures. Ces fonds vont permettre de financer pendant cinq ans les projets infrastructurels en eau et en électricité dans le Grand Libreville, Port-Gentil, Franceville et Makokou. Il s'agit de 7 projets dans le secteur de l'eau et 5 dans celui de l'électricité.

Parmi les projets hydrauliques, il est envisagé l'extension du réseau de distribution d'eau sur 30 kilomètres linéaires. Une nouvelle station d'eau capable de produire de 35 000 m³ par jour sera construite dans le Grand Libreville.

Il est également prévu le renforcement et la sécurisation de la prise d'eau de Mandorove à Port-Gentil, la construction d'une nouvelle station d'eau potable dans le deuxième arrondissement de Franceville et à Ntoum, ainsi que le renforcement de l'approvisionnement en eau potable de Makokou avec une station d'environ 2400m³ par jour. L'objectif est de doter la SEEG d'un apport supplémentaire en eau potable de 60 000 m³ d'eau par jour.

Dans le secteur de l'électricité, les investissements seront orientés vers les extensions du réseau avec 50 km de ligne à réaliser, l'installation d'un deuxième banc de transformation (225/90 KV) au poste d'interconnexion de Bisségoué, la réhabilitation et le renforcement du poste source de Moanda, la construction de deux microcentrales hydroélectriques à Mimongo (200 KW) et Mbigou (316 KW).

La mise en place de PPP dans les énergies renouvelables

Le Gabon ambitionne de produire une électricité 100% propre, d'ici 2035. Si le mix énergétique devrait être dominé par l'hydroélectricité, les projets de centrales solaires se sont multipliés dans le pays, ces dernières années.



Le Gabon dispose de nombreux atouts dans le domaine des énergies renouvelables : énergie solaire, éolienne et biomasse. Lors du sommet Union africaine-Union européenne en février 2022, le Chef de l'Etat Ali Bongo Ondimba a annoncé que le Gabon va passer aux énergies renouvelables à compter de 2035 sur le segment électricité.

Le gouvernement gabonais a signé en mars 2022, un accord-cadre avec la société Solen, spécialisée dans la construction des centrales solaires en Afrique. Il porte sur la construction d'une centrale solaire photovoltaïque de 120 MW à Ayemé Plaine à 30 km de Libreville. Le projet sera réalisé en deux phases de 60 MW chacune. Il s'agit pour d'offrir aux populations une énergie compétitive et qui permet précisément d'aider à résorber le problème des délestages récurrents dans notre capitale. C'est une infrastructure qui s'inscrit dans le Plan d'accélération de

la transformation et viendra compléter l'offre énergétique sur le Réseau interconnecté (RIC) de l'Estuaire. L'ambition du Gabon est d'installer 250 mégawatts supplémentaires sur l'ensemble du territoire, d'ici à 2023.

Le gouvernement collabore déjà avec Ausar Energy, filiale d'Engie Africa, pour la mise en place de 8 centrales solaires hybrides dans des régions du Nord-Ouest, à savoir Bitam, Ndjolé, Makokou, Bououé, Ovan, Medouneu, Minvoul et Mékambo. Ces dernières permettront une fois opérationnelles, de réduire la consommation nationale annuelle de diesel d'un million de litres (2 600 tonnes de CO₂). Les coûts de production seront eux aussi réduits de 30%.

Citons aussi l'émirati Amea Power et le turc Desiba Energy qui préparent la construction de 2 centrales photovoltaïques, respectivement de 50 MW à Oyem et de 20 MW à Doubou près de Mouila.



Des Gabonais, au service du Gabon.

Les centrales hydroélectriques

Composante essentielle du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) fixé par le Président de la République, les nouvelles centrales hydroélectriques vont permettre de réduire le prix de l'offre énergétique et de contribuer au développement économique du Gabon.

D'ici 2025, le Gabon veut porter sa puissance électrique installée à 1280 MW contre 725 MW actuellement. Pour atteindre son objectif, le pays compte s'appuyer, entre autres ressources renouvelables, sur son important potentiel hydroélectrique.

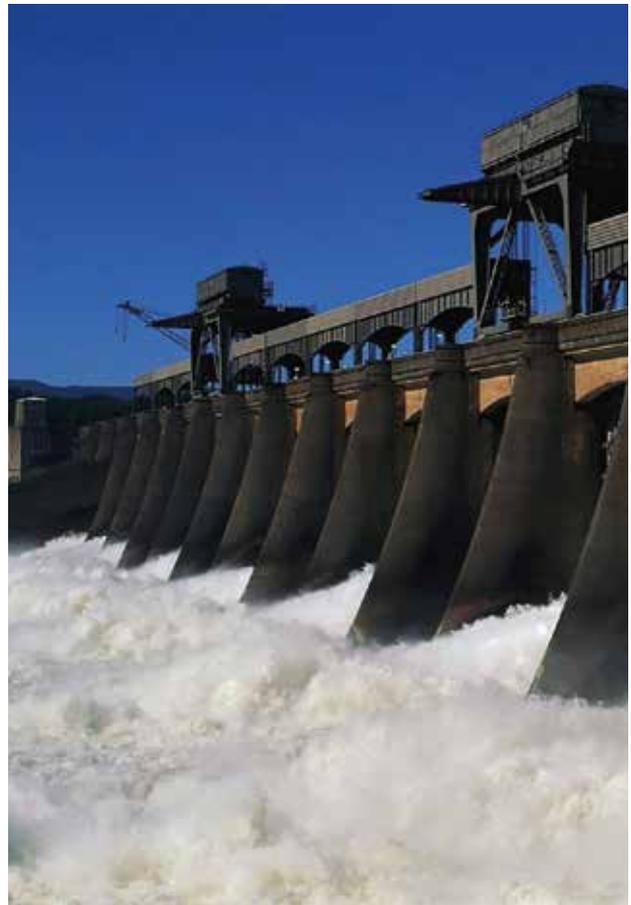
La centrale hydroélectrique de Kinguélé Aval

Gabon Power Company (GPC), filiale du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), et Meridiam, société à mission spécialisée dans le développement, le financement et la gestion à long terme d'infrastructures publiques durables, ont signé un accord pour le financement de la centrale hydroélectrique de Kinguélé Aval.

Située à 100 km à l'est de Libreville sur la rivière Mbéi, en bordure du Parc National des Monts de Cristal, la nouvelle installation disposera d'une capacité de 34.1 MW et permettra à terme d'alimenter le réseau national à hauteur de 203 GWh par an. La centrale hydroélectrique fournira environ 13% des besoins en électricité de Libreville, la capitale du Gabon. Elle contribuera au remplacement de capacités thermiques existantes et permettra d'économiser plus de 90 000 tonnes d'émissions de CO2 par an. Elle participera également à l'électrification des zones rurales telles qu'Andock Foula, contribuant à l'inclusion sociale au Gabon.

Les achats d'équipements et de matériels nécessaires à la construction auprès d'entreprises gabonaises seront privilégiés, soutenant ainsi la diversification, le développement et la relance économique du pays. Pendant la période de construction, 800 emplois directs seront créés sur le chantier et, pendant la phase d'exploitation, vingt professionnels gabonais seront responsables de l'exploitation de la centrale hydroélectrique. Sa mise en service est prévue pour la fin 2024.

Le montant total de l'investissement nécessaire pour la construction du barrage s'élève à 179 millions d'euros dans le cadre d'une convention de concession conclue pour



une durée de 30 ans. Kinguélé Aval est porté par Asonha Énergie, une société de projet détenue respectivement à 60% et 40% par Meridiam et GPC, et bénéficie de l'appui financier de plusieurs bailleurs de fonds de premier plan : IFC, filiale de la Banque mondiale dédiée au secteur privé, la Banque Africaine de Développement, la Development Bank of Southern Africa et Emerging Africa Infrastructure Fund.

L'Agence multilatérale de garantie des investissements (Miga), filiale du Groupe de la Banque mondiale, a rejoint en mars 2022 Asonha Energie SA, pour la construction

et l'exploitation de la centrale hydroélectrique Kinguéle Aval. Cette centrale hydroélectrique qui sera développée et dirigée par le secteur privé avec le soutien de la Miga coûtera 179 millions d'euros.

Le premier projet IPP du Gabon met en évidence un moyen commercialement viable de générer de l'énergie propre qui évitera plus de 90 000 tonnes d'émissions de CO2 par an.

Ce partenariat public-privé innovant constitue un pas en avant significatif pour redonner à la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG), la possibilité de couvrir l'ensemble des besoins énergétiques du réseau interconnecté de la province de l'Estuaire.

La centrale hydroélectrique de Ngoulmendjim

Le groupe industriel Eranove et le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) ont signé un mandat pour la levée de 400 millions d'euros. Ce financement permettra la construction du barrage et la centrale hydroélectrique de Ngoulmendjim de 83 MW.

Ce projet de centrale hydroélectrique répond aux meilleurs standards internationaux dans les domaines environnementaux, sociaux et sociétaux, comme l'a confirmé l'évaluation indépendante menée avec l'outil ESG (critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) de l'Association internationale d'hydroélectricité (IHA).

Le projet hydroélectrique de Ngoulmendjim est mis en œuvre à travers Asokh Energy. L'entreprise à finalité spécifique est détenue à 60% par Eranove et à 40% par Gabon Power Company (GPC), filiale du FGIS. Asokh Energy assurera la construction d'un barrage sur la rivière Nkomo, dans la province de l'Estuaire, à 125 km de la capitale gabonaise Libreville. L'installation affichera une hauteur maximale de 38,5 mètres sur fondation, avec une largeur en crête de 635 mètres.

Le barrage formera un réservoir sur une superficie d'au moins 30 km². L'imposante structure sera équipée d'une centrale hydroélectrique capable de délivrer une puissance de 83 MW avec une production annuelle équivalente à 550 GWh grâce à trois turbines Pelton. L'électricité ainsi produite sera évacuée via une ligne de 225 kV d'environ 135 km.

Selon les prévisions du consortium, la ligne sera formée d'une section de Ngoulmendjim vers un poste d'interconnexion de 225 kV à créer à Kinguéle Aval. L'autre section partira de Kinguéle Aval vers un poste d'interconnexion de 225/90 kV dans la localité de Ntoun, dont le tracé suivra les lignes existantes de

225 et 90 kV en provenance de Kinguéle et Tchimbélé. L'électricité produite alimentera plusieurs parties du Gabon, notamment Libreville où se concentre la moitié de la population gabonaise.

La centrale hydroélectrique de Dibwangui, établie sur la rivière Louetsi, à 152 kilomètres de Mouila (capitale régionale de la Ngounié), au sud-ouest du Gabon, pourra alimenter 88 000 habitants. La société gabonaise LOUETSI Hydro a été créée par le Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) et ERANOVE pour préparer et réaliser, dans le cadre d'une concession avec la République gabonaise, la conception, le financement, la construction et l'exploitation des centrales hydroélectriques de Ngoulmendjim et Dibwangui. La centrale de 15 mégawatts alimentera la région sud-ouest du pays et soutiendra les communautés locales actuellement sans électricité. Situé dans la province de la Ngounié, le projet hydroélectrique de Dibwangui est classé comme un exemple de bonnes pratiques internationales en matière de conception et de planification durables.

Les centrales hydroélectriques de l'Impératrice Eugénie et du FE2

étaient à l'arrêt depuis plusieurs années. Les travaux de construction pourraient bientôt redémarrer. Un accord tripartite entre l'Etat gabonais et les entreprises Coder et CGGC, chargées de financer et matérialiser ce projet, a été signé le 15 mars 2022 à Libreville. A travers cet accord, la Compagnie de développement des énergies renouvelables (Coder) s'engage à mettre à la disposition de la CGGC (China Gezhouba groupe corporation), les fonds nécessaires pour réaliser ces infrastructures. La société Coder les exploitera ensuite pendant une trentaine d'années, selon la durée de la concession.

Le redémarrage du projet de construction de ces centrales était attendu depuis plusieurs années au Gabon. La construction des deux centrales hydroélectriques va accroître l'offre énergétique du Gabon avec une capacité de 88 MW pour la centrale de l'Impératrice Eugénie et 36 MW pour celle de FE2. Celle qui est construite au niveau des chutes FE2 sur la rivière Okano va permettre d'améliorer l'électrification de la région du Woleu Ntem avec une interconnexion au réseau électrique de Libreville. La centrale de l'Impératrice Eugénie, quant à elle, va alimenter en énergie les principaux pôles industriels et les localités situées sur l'axe Fougamou-Lambaréné-Libreville.

La stratégie gazière pour produire de l'électricité

Le Gabon détient des réserves prouvées de gaz naturel d'environ 28,3 milliards de mètres cubes, essentiellement sous forme de gaz associé. N'en faisant actuellement qu'un usage limité, le Gabon veut trouver des solutions pour davantage valoriser cette ressource.



L'un des objectifs pour la transition énergétique est de valoriser les gaz de torche et de parvenir à utiliser une ressource destinée à être complètement brûlée. Lors de la production de pétrole, à l'intérieur, il y a du gaz et de l'eau. L'eau aujourd'hui est traitée et remise à la nature tandis que le gaz est brûlé. Le Gabon vise à optimiser l'utilisation du gaz naturel au Gabon, afin de pouvoir produire de l'électricité avec ce gaz torché. En fait, cette transition va permettre de transformer la manière d'opérer les champs pétroliers et de capter sur les champs pétroliers le gaz butane, afin de

pouvoir en produire en quantité et ne plus avoir à l'importer ce qui va permettre de réduire le coût du gaz butane. A l'heure actuelle, le Gabon importe environ 90% du gaz butane consommé dans les ménages.

35 milliards de pieds cubes de gaz représente à peu près en quantité énergétique, 200 mégawatts d'électricité. A Port-Gentil, 100% de l'électricité qui alimente la ville est produite à base du gaz des champs pétroliers qui était destiné au torchage par le passé. A Libreville, l'objectif est que d'ici 2023, on parvienne à ce que 60% de l'électricité nécessaire provienne du gaz de torché.

OPPORTUNITÉS

Riche en ressources des énergies solaire et hydraulique, le Gabon offre des opportunités prometteuses dans l'exploitation de l'énergie propre.



Entretien avec Gustave Aimé Mayi, Directeur général de la Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG), remplissant une mission de service public qui consiste à fournir l'eau et l'électricité aux villes et zones périurbaines de toute l'étendue du territoire national gabonais.

Quels sont les grands axes du programme d'investissement de la SEEG ?

Le 5 janvier 2022, l'Etat gabonais a renouvelé sa confiance à la SEEG par la signature d'un nouveau contrat de concession d'une durée de 20 ans, pour la production, le transport et la distribution de l'eau potable et de l'énergie. Grâce au cadre juridique de cette nouvelle Délégation de Service Public, la SEEG a sollicité et obtenu auprès d'un établissement bancaire local, un accompagnement financier de 40 milliards de FCFA pour la phase 1 et 60 milliards de F CFA pour la phase 2, qui permettra de réaliser les investissements attendus et d'accomplir convenablement notre mission de service public. Un Plan d'Investissement Triennal (PIT) 2022-2025 a été mis en œuvre à cet effet. Ainsi, le projet Mbomo, projet majeur du Grand Libreville, verra la construction sur 18 mois environs, d'une nouvelle station de traitement d'eau, qui produira d'abord 35 000 et à terme 70 000 m³/j. L'ouvrage va desservir environ 115 000 habitants. Le projet Franceville 3, dans le sud-est du Gabon, où prévoit également une unité de production d'eau potable qui portera la production actuelle de 14 000 à 19 200 m³/j. En électricité, nous engagerons plusieurs travaux de renforcements des postes en contrainte et de renouvellement du parc de la production, avec une orientation vers la transition énergétique voulue par les plus hautes autorités du pays. Ce qui répond à deux objectifs : produire une énergie propre et impacter positivement la performance opérationnelle de la SEEG.

Pour être performante, la SEEG a besoin de ressources compétentes. Quelle est votre politique en matière de formation ?

Parmi nos axes stratégiques, figure la valorisation du capital humain qui est aujourd'hui une nécessité clairement identifiée. En effet, nous devons faire face à l'intégration des nouveaux métiers liés à la transition énergétique, à la digitalisation et au renouvellement des plans de succession. Notre centre de formation professionnel, le Centre des Métiers, fait l'objet d'une restructuration globale en vue d'offrir des prestations mieux adaptées au besoin actuel de l'entreprise et du secteur. Ainsi, en 2021, nous avons formé 56 ouvriers d'exécution sur une période de 12 mois, tous corps de métier confondus. Cette année nous avons formé 75 ouvriers. Nous avons également développé des partenariats avec des organismes internationaux tels que l'Office International de l'Eau (OIEau), le Centre des Métiers de l'Electricité de Bingerville, le Réseau Africain des Centres d'Excellence en Electricité (RACEE) et les centres de formation du Maroc et d'Algérie. En local, nous travaillons aussi avec la Direction Générale de la Formation Professionnelle, l'Université Berthe et Jean, l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts et l'Agence Nationale des Bourses et Stages Gabonaise. Ce sont autant de partenaires qui nous donneront, à terme, la capacité de maîtriser toute la démarche d'ingénierie permettant de concevoir les réponses formations adaptées à nos besoins pour les arrimer aux exigences du secteur.

Les autorités gabonaises ont annoncé une révision du cadre réglementaire relatif au secteur de l'eau et de l'électricité. Quelles vont être les conséquences pour la SEEG ?

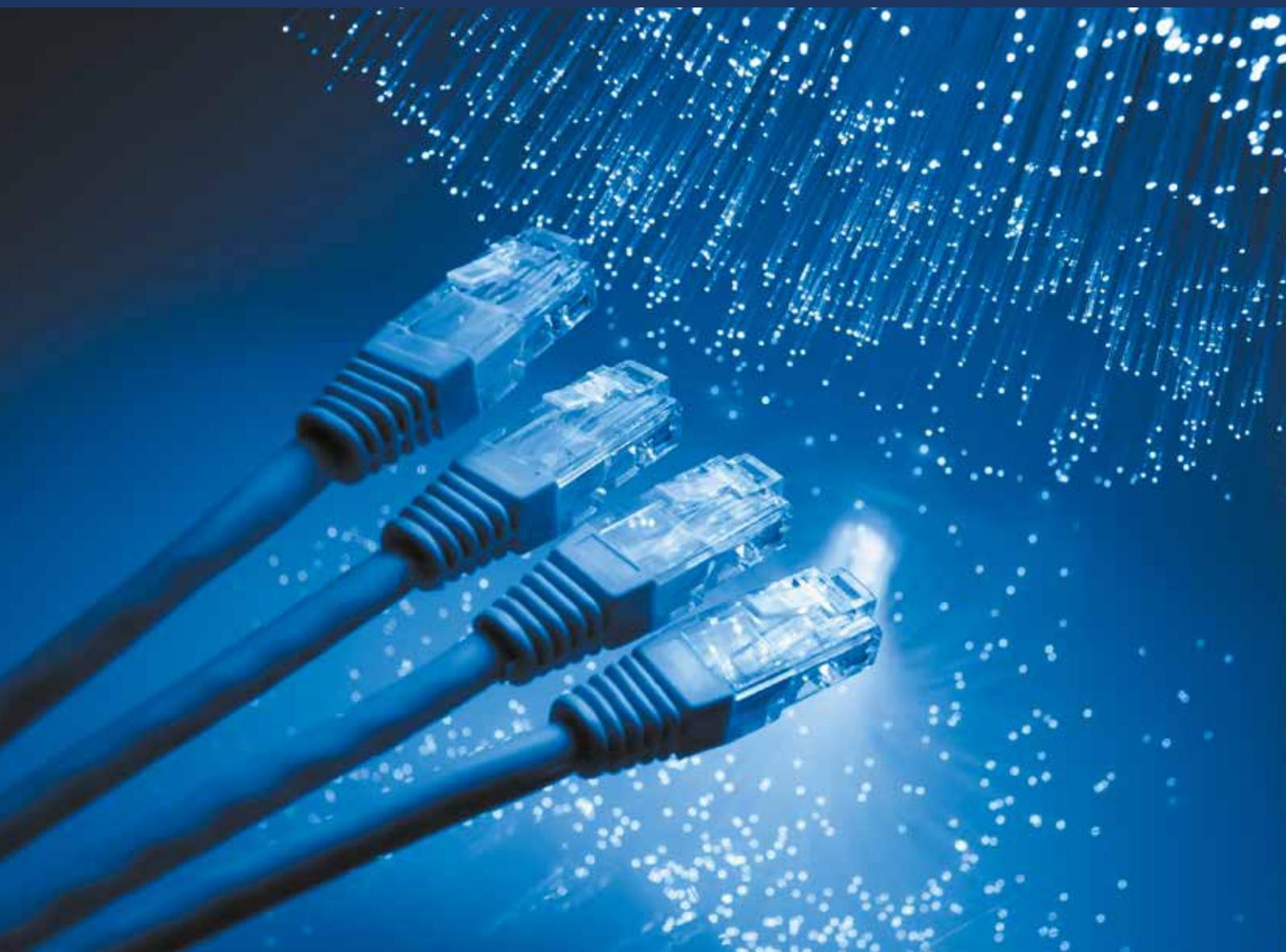
La politique sectorielle de l'eau et de l'énergie est gérée par le Ministère de l'Énergie et des Ressources Hydrauliques. En octroyant à la SEEG une nouvelle convention, en phase avec le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) voulu par les plus hautes autorités du pays en tête desquelles Son Excellence Ali Bongo Ondimba, Président de la République, Chef de l'Etat gabonais, l'Autorité Concédante donne également un nouvel élan au partenariat naissant, fondé sur une gestion orientée vers l'efficacité d'un secteur désormais ouvert et en pleine mutation. Ce nouveau contrat met en place des mécanismes de contrôle du concessionnaire par l'Autorité Concédante et la clarification des dispositifs de suivi du contrat. Le but étant d'œuvrer ensemble pour bâtir le meilleur climat contractuel afin de relever les grands challenges qui se profilent à l'horizon.

“*Nous faisons en sorte d’être en phase avec les grandes tendances économiques comme la décarbonation ou la digitalisation*”

*Présentation des vœux à la Nation du Président Ali Bongo Ondimba
le 31 décembre 2021.*

Télécommunications & Economie numérique

Le secteur du numérique est un levier de croissance important pour l'économie gabonaise. Premier pays connecté aux TIC en Afrique centrale et de l'ouest dans le classement 2018 de la Banque mondiale, le Gabon a engagé d'importants chantiers numériques locaux et transfrontaliers dès 2012.



La structuration des investissements en infrastructures numériques

La Banque Mondiale pressent le Gabon comme le futur hub numérique d'Afrique centrale et de l'ouest. Le pays a en effet déployé des efforts considérables pour créer toutes les conditions nécessaires au développement des TIC.



Ces efforts se sont traduits sur le plan institutionnel, légal et réglementaire, sur le plan des infrastructures numériques, de la promotion des technologies, de l'innovation, de la formation, etc. Une clé du succès gabonais réside dans le déploiement ambitieux d'infrastructures numériques nationales et internationales. Il est l'une des rares zones de la région dotée d'une couverture 4G, et a investi massivement dans la construction d'un réseau de plus de 1 100 km en fibre optique terrestre à partir de Libreville (station d'atterrissage des câbles sous-marins), pour assurer une couverture haut débit sur l'ensemble du territoire national mais aussi l'interconnexion avec les autres pays de la sous-région.

Ces réalisations s'inscrivent dans le cadre du projet régional « Central African Backbone » (CAB4), cofinancé par la Banque Mondiale et la Banque Africaine de Développement. CAB-Gabon va passer à la phase 2 du projet avec comme objectif l'extension du réseau de fibre optique par la pose d'un linéaire de 2185 km supplémentaires destiné à connecter l'arrière-pays, la création de deux Datacenter et d'un Centre

CHIFFRES CLÉS

5%

DU PIB ÉCONOMIE NUMÉRIQUE

1^{er}

PAYS CONNECTÉ AUX TIC EN AFRIQUE CENTRALE ET DE L'OUEST

(classement 2018 de la Banque mondiale)

6^{ème}

PAYS AFRICAIN LE PLUS CONNECTÉ AU MONDE

+ DE 3 MILLIONS

D'ABONNÉS AU TÉLÉPHONE

d'alerte et de réaction aux attaques informatiques (CSIRT). La modernisation de l'administration est en cours avec le lancement des premiers services en ligne d'e-gouvernement. « eGabon 2025 » prévoit un portail internet gouvernemental, un système national d'identification digitale, un système de paiement électronique et des services administratifs en ligne. Le Gabon a ainsi lancé des chantiers structurants pour assurer la connectivité des administrations avec 124 bâtiments administratifs câblés et 78 interconnectés. Il vise aussi à moderniser le système national d'information sanitaire pour favoriser un accès équitable à la santé. Comme, par exemple, le projet Open Street Map Libreville, proposant une cartographie numérique en libre accès et actualisée des structures sanitaires de la capitale et des communes avoisinantes.

L'un des objectifs du gouvernement est de faire rentrer pleinement les principales entreprises gabonaises dans l'ère digitale pour renforcer leur croissance, leur profit et les créations d'emplois.

L'accès universel à Internet

Le Gabon souhaite offrir l'accès aux services de communication électroniques de base aux populations géographiquement isolées et dépourvues d'accès aux services de téléphonie et d'internet.



Avec une superficie totale de 267 667 km² recouverte à 85% de forêts et une population estimée à environ 2,278 millions d'habitants, essentiellement répartie dans les villes principales, le long des axes routiers et des axes fluviaux, la desserte équitable du territoire en moyens de communications électroniques constitue un véritable défi à relever pour le gouvernement du Gabon.

L'objectif de la mission était de doter l'ARCEP d'outils lui permettant d'effectuer l'état des lieux de la couverture réseau du pays, puis d'établir une stratégie de déploiement adaptée aux différents cas de non-couverture constatés. Pour cela, des données ont été récoltées auprès des opérateurs de télécommunications et au sein de différentes administrations, avant d'être contrôlées et validées par une enquête terrain, pour au final être intégrées à un Système d'Information Géographique (SIG) qui a permis de faire ces analyses.

La mise en place du SIG constitue pour l'ARCEP et ses partenaires institutionnels et privés un outil puissant d'aide à la décision.

Autre initiative, en février 2022, s'est tenu à Libreville une série de cinq ateliers en relation avec les grandes thématiques liées au développement de l'Internet au Gabon organisé par l'Association Internet Society Chapitre du Gabon (ISOC Gabon), des rencontres avec la participation de nombreux experts nationaux et internationaux ayant pour objectif de

promouvoir l'accessibilité de l'internet sur l'ensemble du territoire national.

Si internet permet aujourd'hui à de nombreux Gabonais de travailler ou d'échanger, il est à noter qu'il n'est pas encore accessible à tous et ce malgré les investissements consentis depuis 2009 par le gouvernement. Afin d'être une référence en termes de connectivité, il convient d'opérer un désenclavement de tout le pays. Son développement nécessite la contribution de tous les acteurs : l'État, les entreprises, la société civile, le monde académique, la recherche.

Partageant une vision commune, celle d'une société de l'information inclusive, ouverte, globalement connectée, sécurisée, transparente, favorisant le développement socio-économique des populations, ISOC Gabon entend collaborer avec toutes les composantes de l'écosystème Internet du pays. Une nécessité dans un monde où le numérique joue un rôle primordial.

En 2018, en partenariat avec l'État et la Banque mondiale, a été lancée la SING (Société d'incubation numérique du Gabon). La société fournit aux entreprises des services de soutien à la transformation numérique (conseils et diagnostics, solutions informatiques, etc.). Elle fonctionne comme une couveuse d'entreprises par le biais de son programme d'accélération intitulé « Cohorte Innovation 4.0 » qui offre du soutien au financement et à l'exécution, ainsi qu'un accès au mentorat et aux investisseurs, des formations, etc.

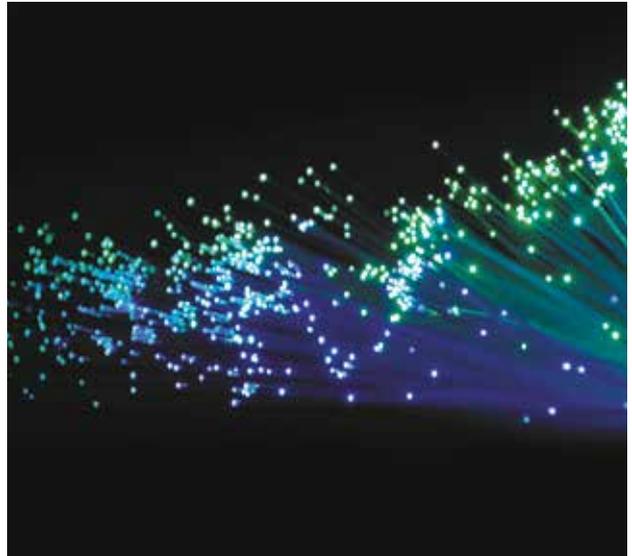
Le développement des contenus des réseaux de fibre optique

Est mis à la disposition des opérateurs économiques gabonais, l'interconnexion avec trois pays frontaliers : le Congo, la Guinée équatoriale et enfin le Cameroun.

Ces interconnexions sont la concrétisation d'un ambitieux projet des chefs d'Etat de l'Afrique centrale d'interconnecter toutes les capitales de la sous-région en fibre optique permettant par la même occasion de relier toutes les villes traversées par cette infrastructure et ainsi accélérer l'intégration régionale. Au Gabon, le déploiement de la fibre optique financé par la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds a permis d'injecter 26 millions de dollars dans le câble ACE, augmentant sa capacité internationale tout en garantissant une meilleure sécurisation de sa connectivité. Ainsi, le câble SAT 3 de Gabon Telecom et le câble ACE déployée par la Société de patrimoine et des infrastructures numériques (SPIN) permet d'assurer une continuité de la connexion Internet grâce à une sécurisation mutuelle en cas d'avarie sur l'un des câbles.

Au plan national, le gouvernement gabonais a, d'une part, entrepris, en partenariat avec des opérateurs privés, la construction d'un câble sous-marin, reliant Libreville – Port-Gentil d'un linéaire de 200 km, d'autre part, dans le cadre du projet CAB 4 en partenariat avec la Banque mondiale, le déploiement de 1 628 km de fibre optique actuellement opérationnel.

Le projet CAB 4, colonne vertébrale de l'ambition gabonaise,



a été lancé en 2010 avec l'appui financier de la Banque africaine de Développement et de la Banque mondiale. Il traduit l'accomplissement d'un des engagements phares du président de la République gabonaise, celui d'offrir aux populations une infrastructure numérique de rang mondial couvrant tout le territoire national et interconnectée avec les pays voisins frères.

LE CENTRAL AFRICAN BACKBONE (CAB)

Le Central African Backbone (CAB) est un projet qui vise à doter les pays de la sous-région d'un réseau de fibre optique capable de répondre à l'exigence d'une qualité réseau nécessaire pour soutenir la transition numérique en cours dans toutes les régions du monde. De portée internationale, le projet de dorsale d'Afrique Centrale en fibre optique financé par la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, avec l'apport financier des pays concernés. Le projet a pour objectif d'interconnecter toutes les capitales de la

sous-région par fibre optique. Il est caractérisé par cinq composantes à savoir :

CAB1 : Cameroun, Tchad et Centre-Afrique

CAB2 : Sao Tomé et Principe

CAB3 : République du Congo

CAB4 : Gabon

CAB5 : République Démocratique du Congo

Chaque pays ou groupement de pays de ce projet se charge du déploiement du réseau sur son territoire dans le but de s'interconnecter avec ses pays limitrophes.



**AVEC GIMACPAY,
TRANSFÉREZ
DES ÉMOTIONS**

Composez *150*9#

Airtel Money est le service de porte-monnaie électronique du **Groupe Airtel**. Leader du Mobile Money au Gabon, la société vise, à travers des partenariats noués avec différents acteurs de l'écosystème financier, au renforcement de l'inclusion financière impulsée par **les Hautes Autorités Gabonaises**.

Dans sa stratégie de développement, **Airtel Money** s'applique à satisfaire les besoins financiers d'une cible plus large de la population par un accès simplifié et sécurisé à ses produits et services. L'une de ces offres est le transfert d'argent international.

Aujourd'hui grâce à l'adhésion au réseau GIMACPAY du Groupement Interbancaire et Monétique de l'Afrique Centrale et ses partenaires (**WESTERN UNION, WAVE US, MONEYGRAM, WORLD REMIT**, etc) les clients **Airtel Money** peuvent recevoir de manière instantanée, l'argent de l'étranger, directement dans leur portemonnaie électronique.

Pour toute information complémentaire, le client peut se rendre dans une de nos agences **Airtel Money**, ou sur toutes nos plateformes numériques.



RAPIDE. SÉCURISÉ. SANS FRONTIÈRES.



Entretien avec Zouheir Jorio, Directeur général de Moov Africa Gabon Telecom (MAGT) depuis septembre 2021. Cette entreprise de télécommunications a été sacrée, en 2022, réseau mobile et réseau fixe les plus rapides au Gabon par la société américaine Ookla, leader en matière de performance réseau.

Quelle place occupe Moov Africa Gabon Telecom au Gabon ?

Nous occupons une place prépondérante au cœur de l'économie gabonaise en étant le leader du secteur des Télécoms au Gabon avec près 1,5 million de clients. Opérateur global, MAGT conçoit et commercialise des services de téléphonie fixe, mobile et internet à travers les 9 provinces du Gabon. MAGT place l'innovation au cœur de son ADN et a été le 1^{er} réseau 4G et Fibre Optique (FTTH : Fiber To The Home) d'Afrique centrale, le 1^{er} réseau à expérimenter la 5G et tout récemment nous venons d'être le 1^{er} opérateur à offrir des débits FTTH allant jusqu'à 500 MBPS. Notre réseau haut débit Mobile couvre 45 Villes et 219 localités. Notre réseau FTTH, est à ce jour, le seul réseau disponible à Libreville et dans les provinces. Notre réseau d'agences directes est également présent dans toutes les provinces avec 30 agences commerciales et des milliers de points de ventes de proximité.

Moov Africa Gabon Telecom c'est 450 employés au service du grand public, des entreprises et des institutionnels mais aussi un contributeur fiscal de premier ordre.

Où en est le renforcement de votre réseau permettant d'apporter le haut débit aux populations et de réduire la fracture numérique entre les zones urbaines et rurales ?

Notre politique d'investissements met un point d'honneur à réduire la fracture numérique et à donner l'accès à « Internet pour tous » que ce soit pour les utilisateurs de la data mobile, pour les résidentiels, les professionnels ou les entreprises.

Tous nos investissements cadrent avec les ambitions du Plan d'accélération de la transformation (PAT) 2021-2023 du gouvernement gabonais qui veut faire des télécommunications et du numérique des moteurs de croissance. Nous souhaitons permettre l'accès du plus grand nombre aux avantages d'Internet : services publics numériques, e-commerce, paiement mobile, e-santé, etc.

Nous disposons d'un réseau FULL IP couvrant toutes les grandes villes du Gabon et offrant un suivi de la qualité de service et une gestion optimale de la bande passante. Pour ce qui est de la 4G, nous améliorons de façon constante le réseau afin d'en améliorer la capacité et la couverture.

Moov Africa Gabon Telecom a, actuellement, un important programme de couverture de 600 kilomètres d'axes routiers qui comptera à terme 1230 panneaux solaires, 166 batteries avec une grande autonomie, et impactera 141 villages.

Quant à notre réseau FTTH, il couvre à ce jour 5 provinces : Estuaire, Haut Ogooué, Moyen Ogooué, Ogooué Maritime et Woleu Ntem. A la fin de 2022, les provinces de la Ngounié, Nyanga, Ogooué Lolo seront desservies. Nous comptons plus de 5 000 kilomètres de fibre déployée à travers les différentes provinces du Gabon.

Quel est l'objectif du programme d'innovation Start Up Challenge ?

Le Startup Challenge est un concours qui vise à encourager l'initiative privée et de faire la promotion des talents issus des secteurs des nouvelles technologies.

Lancé en mars 2021, le Start-up Challenge est ouvert aux porteurs de projets entrepreneuriaux dans 7 secteurs clés. Citons l'IOT (internet des objets), Health-Tech (solutions digitales pour la santé), l'Ed-Tech (solutions digitales pour l'éducation), l'Agri-Tech (solutions digitales pour l'agriculture), le Fin-Tech (solutions digitales pour le paiement mobile), le Smart city (solutions pour les villes intelligentes), ainsi que des solutions digitales pour le transport. Il est destiné aux start-ups à fort potentiel de développement. Les finalistes sont accompagnés par des experts pendant huit semaines. Le lauréat remporte un chèque de 10 millions de francs CFA contre 6 millions pour son dauphin. Le troisième projet a la somme de 4 millions de francs CFA. Ce programme vise à soutenir et à récompenser des projets entrepreneuriaux innovants, capables d'apporter une valeur ajoutée en utilisant la technologie et la qualité du haut débit que Moov Africa-Gabon Telecom apporte aux populations gabonaises. Le Start Up Challenge est la matérialisation de la volonté de Moov Africa Gabon Telecom de démontrer son statut d'entreprise citoyenne et son rôle d'acteur majeur de la transformation digitale au Gabon.

Stratégie de développement commercial prévue dans le PAT

Parmi les projets inscrits dans le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT), figure la structuration des investissements en infrastructures numériques.



La vision de transformation numérique du Gabon repose sur cinq piliers et intègre en son sein un volet relatif à la cybersécurité et à la lutte contre la cybercriminalité.

L'importance d'une digitalisation dans tous les domaines de développement est aujourd'hui évidente. Les avantages en termes d'efficacité, de simplicité et de productivité sont prouvés. Bien de pays africains sont encore malheureusement en retard sur ce segment. En apportant du changement à la base, le Gabon s'inscrit dans une logique pérenne où les prochaines générations seront imprégnées de technologies et de numérique. Le Gabon a investi notamment dans la construction d'un réseau haut débit à fibre optique dès 2012, la numérisation de l'administration, le soutien à la transformation numérique des entreprises (à travers notamment de la création de Société d'incubation numérique du Gabon – SING, en 2018, en partenariat avec la Banque

mondiale), et dans le soutien aux jeunes créateurs de startups, de plus en plus nombreuses. Les contraintes liées à la Covid-19, notamment celles de distanciation sociale, ont également mis en lumière le besoin d'un système éducatif adaptable. Le ministère de l'Education affirme que le plan de digitalisation de l'enseignement primaire s'étendra par la suite au secondaire et au supérieur.



OPPORTUNITÉS

Le secteur du numérique est un levier de croissance important pour l'économie gabonaise (5% du PIB) avec un taux de pénétration mobile s'élevant à 165%, soit presque 3 millions de lignes mobiles actives en 2019. Le chiffre d'affaires global du secteur atteint près de 250 mds F CFA par an. Ce secteur dynamique est devenu un vivier pour le développement des compétences et de l'innovation.

“*Pour réaliser la vision du chef de l'État de faire du Gabon la meilleure destination de la sous-région, un vaste plan d'action soutenu par la stratégie nationale du tourisme révisée, pourrait nous permettre d'envisager une arrivée massive des touristes à l'horizon 2030.*”

Extrait du discours du ministre du Tourisme, Jean Norbert Diramba, le 27 septembre 2022 lors de la Journée mondiale du tourisme.

Tourisme

En plus de sa biodiversité et de sa richesse culturelle, le Gabon compte s'appuyer sur ses infrastructures hôtelières, sportives et culturelles pour devenir un hub en matière de tourisme, de conférences et d'événements. Ce secteur constitue un moteur de la diversification de l'économie gabonaise et les investissements y sont encouragés.



SILSON INTERNATIONAL - GABON 2022



UPS ASC Gabon Facts

Nom Officiel ACS : SILSON INTERNATIONAL EXPRESS

- **ANNEE DE CREATION : 2005**
- **DIRECTEUR : Georges Parfait ANOMA**
- **Nombre total d'Employés / 11**
- **No d'Employés aux Opérations ! 05**
- **N° d'Employés de Courtage : 1**
- **N° d'Employés Commercial : 1**
- **N° de Centre : 2**
- **N° de Camion, Voiture, Moto de Livraison : 4**
- **Détail de Réseau (Type d' Avion , Heure d'Arrivée et Départ (BOEING 747
Arrivée : 17h30 Dimanche Mercredi et Vendredi ; Départ : Jeudi et
Vendredi 23h30)**
- **Ouvertures quotidiennes exceptionnelle : N/A**

**Libreville, BP:12947, Tel: 00(241)11443080 / Mob : 00(241) 65544207
Batterie 4 En face du Ministère des Affaires Etrangères**



Un véritable éden à découvrir

Grâce notamment à ses nombreuses plages, la richesse de ses parcs nationaux et son incroyable biodiversité, le Gabon figure dans le Condé Nast Traveler de décembre 2021, le magazine de voyage de luxe et de style de vie, parmi les 22 meilleures destinations en 2022.

L'entrée du Gabon dans la « Gold List 2022 » est loin d'être un hasard. Les 13 parcs nationaux, les 9 parcs marins et les 11 réserves aquatiques créés sous l'impulsion des autorités ainsi que le projet d'ouverture du Loango Lodge prévue en 2022 présenté comme le premier des lodges de luxe durables de l'African Conservation Development Group, motivent ce choix. Avec plus de 80% du territoire recouvert par la forêt, le Gabon fait partie du Bassin du Congo, 2^{ème} forêt tropicale et 2^{ème} poumon vert de la planète après l'Amazonie. Le paysage gabonais dispose de nombreux sites touristiques paradisiaques.

Le Gabon possède une faune et une flore parmi les plus diversifiées au monde. On y trouve de nombreuses espèces animales parmi lesquels les emblématiques perroquets gris, les éléphants, les buffles ou encore le gorille dos argenté, les tortus luths, les antilopes, etc. Les végétaux présents au Gabon sont multiples également. On dénombre par exemple, plus de 8 000 espèces différentes. La spécificité de la zone se traduit par la présence des espèces que l'on ne retrouve pas ailleurs avec plusieurs animaux charismatiques tels le gorille à dos argenté, le perroquet du Gabon, les éléphants nains ainsi que des plantes comme l'iboga.

La création des 13 parcs nationaux en 2002 a été une innovation s'inscrivant dans le processus d'une diversification de l'économie nationale. Il s'agissait de développer et de promouvoir le géo tourisme qui soutient et met en valeur une destination selon son caractère géographique, son environnement, sa culture et son patrimoine pour le bien de ses habitants. En s'appuyant sur le pilier « Gabon vert » et afin de préserver cet environnement unique, le Gabon s'est orienté ainsi vers un tourisme de qualité et vers l'écotourisme. De par sa situation en bordure de l'Océan Atlantique, le Gabon dispose de plus de 800 km de côtes, en plus d'un domaine maritime estimé à 265 000 km². Par cette position, la zone

CHIFFRES CLÉS

2,7%

DE PIB

140 000

GABONNAIS EMPLOYÉS DANS LE SECTEUR RESTAURATION-HÔTELLERIE-TOURISME

11%

DU TERRITOIRE CONSACRÉS AUX 13 PARCS NATIONAUX SOIT 29 400 KM²

800 km

DE CÔTES

10 000 km²

DE PLANS D'EAU

Près de 10 000

ESPÈCES DE PLANTES

Plus de 400

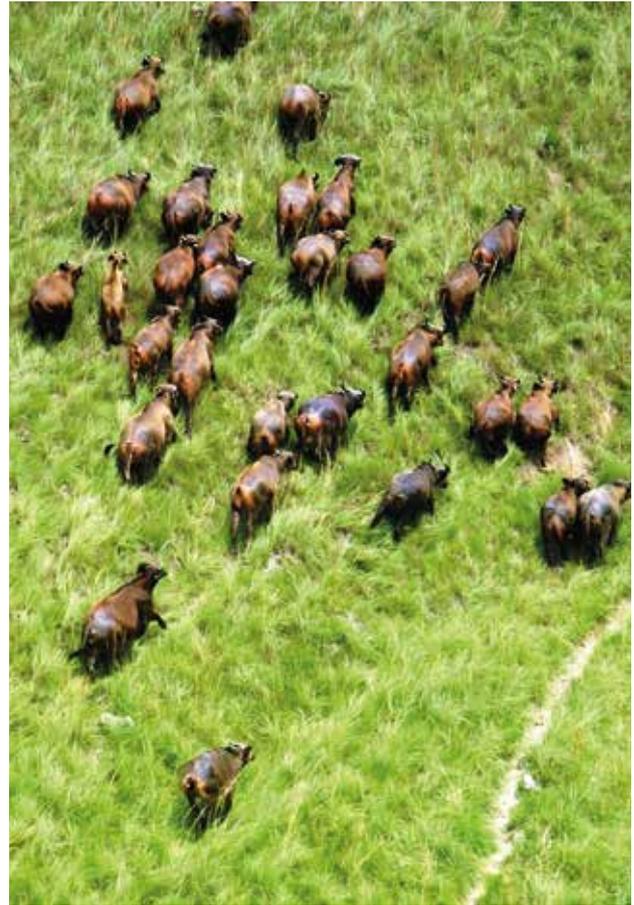
ESSENCES FORESTIÈRES

198

ESPÈCES DIFFÉRENTES DE MAMMIFÈRES

côtière concentre près de 60% de la population et une part importante des activités économiques nationales. Le Gabon dispose donc d'immenses atouts pour le tourisme balnéaire. ►

- Parmi les principaux sites touristiques que compte le Gabon, citons :
- L'hôpital au nom du Dr Albert Schweitzer, situé à environ 250 km de Libreville dans la province du Moyen-Ogooué, à Lambaréné, connue aussi pour son lac Avaro.
 - La Pointe Denis, située à seulement 30 minutes en bateau de la capitale gabonaise. Connue pour ses bungalows, ses restaurants à bordure de l'océan et ses tortues luths.
 - La réserve de la Lopé - un des treize parcs nationaux-, d'ailleurs été inscrit en 2007 au patrimoine mondial de l'UNESCO. C'est de loin le parc le plus connu du Gabon avec ses gravures rupestres, le Mont-Brazza, ses bungalows et ses espèces animales (buffles, mandrills, éléphants...).
 - Le Cap Estérias, situé à 70 km de Libreville avec ses sublimes plages et ses restaurants.
 - La Nyonié, située également à 70 km de Libreville. Lieu idéal pour un campement en brousse et pour faire du safari.
 - Gamba, situé à 260 km de la capitale économique gabonaise, Port-Gentil. Connue pour ses baleines, ses hautes vagues idéales pour les surfeurs, ses pêches sportives et ses safaris.
 - Le Parc de Lékédi, reconnu pour la préservation et l'élevage des espèces locales ou importées.
 - Le Loango, situé à 180 km de Port-Gentil, propose une vingtaine de bungalows entre savane, lagunes et océan.
- Les avantages du tourisme au Gabon au vu de sa diversité sont importants et indénombrables.



LES 13 PARCS NATIONAUX RECOUVRENT 3 MILLIONS D'HECTARES, SOIT ENVIRON 11,25% DU TERRITOIRE :

- 1 - Le parc national d'Akanda**, situé au nord-est de la capitale (Estuaire) a une superficie de 540 km².
- 2 - Le parc national de Birigou**, situé au sud du Gabon sur la frontière congolaise partagée entre les provinces de la Ngounié et l'Ogooué Lolo, a une superficie de 690 km².
- 3 - Le parc national de l'Ivindo**, situé au centre dans la province qui porte le même nom (Ogooué Ivindo) a une superficie de 3000 km².
- 4 - Le parc national de Loango**, situé dans l'Ogooué-Maritime a 1550m² de superficie.
- 5 - Le parc national de la Lopé**, situé également dans la province de l'Ogooué Ivindo, a une superficie de 4970 km². C'est le meilleur endroit pour observer les animaux sauvages.
- 6 - Le parc national de Mayumba**, situé dans la province de la Nyanga, couvre 80 km².
- 7 - le parc national de Minkebé**, situé dans une partie du Woleu-Ntem et de l'Ogooué Ivindo, a 7560 km². C'est le parc le plus grand du Gabon.
- 8 - Le parc national des Monts de Cristal**, situé dans la province de l'Estuaire couvre 1200 km².
- 9 - Le parc national de Moukalaba-Doudou**, situé dans la province de la Nyanga a 4500 km².
- 10 - Le parc national de Mwagna**, situé dans la province de l'Ogooué Ivindo, a 1160 km².
- 11 - Le parc national des Plateaux Bateké**, situé dans la province du Haut-Ogooué couvre 2050 km².
- 12 - Le parc national de Pongara**, situé dans la province de l'Estuaire, a 870 km². Ce parc protégé abrite de nombreuses tortues Luth.
- 13 - Le parc national de Waka**, situé dans la province de la Ngounié, s'étend sur 1070 km².



Entretien avec Christian Mbina, Directeur général de l'Agence Gabonaise de Développement et de Promotion du Tourisme et de l'hôtellerie (AGATOUR), un Établissement Public à caractère Industriel et Commercial (EPIC) sous tutelle du ministère du Tourisme.

Quelle est votre stratégie pour développer la destination Gabon ?

L'économie touristique offre d'immenses opportunités pour une croissance durable et inclusive dans notre pays grâce à son riche patrimoine naturel, une culture ancestrale riche et préservée, 800 km de façade maritime, une biodiversité unique au monde, des parcs touristiques, des masques et sculptures de renommée mondiale mais aussi un art artisanal séculaire. Sur les hautes instructions du Président de la République, nous avons pour mission d'inscrire le tourisme comme un vecteur essentiel du développement économique. Pour ce faire, nous avons, sous le leadership de notre ministre de tutelle, Monsieur Jean Norbert Diramba, défini plusieurs axes afin de mener à bien la politique du tourisme telle qu'inscrite dans le Plan d'Accélération et de la Transformation de notre économie pour les prochaines années. Le tourisme étant intersectoriel, un Conseil National du Tourisme va être créé, entité dans laquelle se retrouvera toutes les administrations pour établir un vrai plan de développement du tourisme. Afin d'attirer les touristes et les investisseurs, une marque Gabon va positionner le pays comme un produit touristique d'exception, améliorant ainsi sa visibilité et son attractivité sur le marché international.

Vous avez œuvré pendant plus de 25 ans pour la conservation de la nature au Gabon. N'est-ce pas là le principal atout de votre pays ?

En effet, de 1998 à 2002, étant l'un des principaux piliers de la création des parcs nationaux et de l'équipe dirigeante de l'Agence nationale des parcs nationaux jusqu'en 2019, je

connais l'extraordinaire potentiel naturel du Gabon, ayant vocation à devenir la première destination touristique liée au tourisme durable mais aussi le carrefour de l'Afrique centrale en matière de tourisme d'affaire et d'événementiel.

Nous désirons accompagner les investisseurs dans l'implantation de lodges et leur promotion pour faire du Gabon d'ici 2030, la 1^{ère} destination mondiale touristique lié à la forêt tropicale avec environ 500 000 visiteurs par an dès 2030.

Faisant partie du Bassin du Congo, 2^{ème} poumon vert de la planète, le Gabon est unique au monde avec un couvert forestier national qui s'étend sur 88% du territoire. Le pays possède d'exceptionnels sites naturels préservés d'une beauté rare. 52 ethnies y cohabitent. Un certain nombre de zones aménagées constituent des spots comme à la Pointe Denis, Akanda, Sette Cama et Iguéla, Loango. Le Gabon est vraiment un paradis préservé sur terre. The Last Eden...

Quels conseils donneriez-vous à un futur investisseur dans le secteur touristique au Gabon ?

Le Gabon est une terre d'accueil pour les investisseurs en matière de tourisme et d'hôtellerie et les conditions d'investissements sont attractifs.

Pour les investissements supérieurs à > 800 Millions de F CFA (1 600 000 US), le pays a mis en place :

- Une exonération totale, pour une durée de 10 ans, des droits de douanes et taxes perçus à l'importation et sur les matériels et outillages, les biens d'équipement et moyens de transport touristique à l'état neuf, destinés au développement d'une exploitation. Pendant la période de construction d'un projet d'exploitation touristique et pendant les 8 premières années de l'exploitation :

- Une exonération de l'impôt sur les sociétés et de l'impôt sur le revenu, bénéfices industriels et commerciaux.

Pendant les 8 années suivantes :

- Une exonération de l'impôt sur les sociétés, sur la moitié des bénéfices imposables ;

- Une exonération de l'impôt sur le revenu, bénéfices industriels et commerciaux ;

- Une exemption de patente pendant les 5 premières années d'exploitation ;

- Une exemption d'impôt foncier pour les constructions nouvelles pendant 10 ans après leur achèvement.

Pour les investissements inférieurs < 800 Millions de F CFA : L'Etat a mis en place un crédit d'impôt correspondant à 5% du montant hors taxe de l'investissement pendant une période de 5 ans.

N'est-ce pas là une terre d'accueil pour de futurs investisseurs ?

Le plan de relance du secteur touristique

Doté de 8,15 milliards de FCFA, le plan de relance après Covid-19 s'articule autour de trois composantes : créer une offre touristique innovante et attractive, encourager le tourisme local et promouvoir la destination Gabon.



Selon la direction générale de l'économie et de la politique fiscale (DGEPF), le chiffre d'affaires du secteur du tourisme a chuté de 52% en 2020, de même que les autres variables de suivi d'activité.

Il s'agit donc avant tout de diversifier le tourisme pour éviter de dépendre d'une seule activité et d'un seul produit.

Le plan prévoit d'accroître la compétitivité des voyages internes et intra régionaux par une amélioration de la connectivité et une plus grande facilitation des voyages pour proposer des circuits plus larges comme les plages de Sao tomé, puis les éléphants et les gorilles de Loango au Gabon et les forêts luxuriantes de Odzala au Congo.

Il préconise aussi d'inciter les entreprises à distribuer des chèques vacances à leurs employés pour stimuler la demande après la crise et appuyer les voyages et le tourisme à l'aide de prestations pour les employés. Le dernier aspect proposé repose sur l'utilisation à plein du potentiel des

réseaux sociaux et de la génération du millénaire pour faire de nouveau valoir les bienfaits des voyages, en particulier sur les marchés internes et surtout vers les destinations dépendant fortement du tourisme et dans les parcs nationaux que les Gabonais rêvent tous de découvrir. Il s'agit également de doter les populations et les groupes les plus vulnérables des capacités voulues pour développer de nouveaux produits touristiques à l'appui des zones rurales et des populations défavorisées.

La promotion de la destination Gabon reste au cœur de la stratégie de relance préconisée par les experts. Pour ce faire, ils prévoient de mettre au point des promotions pour les voyages spécialisés ou le marché du tourisme interne. A cela s'ajoute la constitution des fonds spéciaux pour attirer des conférences internationales et des événements, comme des festivals en province. L'Agence gabonaise de développement et de promotion du tourisme et de l'hôtellerie



(Agatour) a installé, en 2021, un bureau d'information sur le tourisme sur le site de l'aéroport international de Libreville (ADL). Pour booster le secteur, plusieurs projets ont été mis en place par le gouvernement en collaboration avec l'Agatour. Un accompagnement des acteurs de ce secteur est également prévu par les autorités. Le gouvernement veut ainsi répondre aux objectifs du Plan stratégique Gabon Emergent qui ambitionne de faire du tourisme un levier important de l'économie gabonaise.

La mise en œuvre du plan de relance est cependant conditionnée par certains préalables : le recensement des sites, des opérateurs et des activités sur l'ensemble

du territoire ; le développement des produits innovants (écotourisme, le tourisme communautaire, habitation des gorilles) ; la promotion et l'encouragement des circuits courts ; l'élaboration et la mise en place d'un protocole sécuritaire et sanitaire dans les sites touristiques et l'aménagement de zones d'intérêt touristiques. Le coût des dites mesures de relance et d'accélération du redressement du secteur est estimé à 8,15 milliards de FCFA.

Faire de la destination Gabon, la plus prisée en Afrique centrale, un atout économique devrait permettre au secteur de contribuer considérablement au PIB.

UNE STATUE GÉANTE ÉRIGÉE À L'ÉQUATEUR

Le sculpteur international sud-coréen, Yoo Young-ho, va ériger une statue géante au Gabon dans le centre de l'équateur, afin d'attirer davantage les visiteurs et les touristes. Cet artiste a la particularité de construire et de réaliser des statues qui ont 6 mètres, qui représentent un géant du paysage touristique. L'idée est de pouvoir poser la statue au centre de l'équateur dans le linéaire au niveau du Gabon.

Le lieu où sera érigée cette statue sera accessible

bientôt et permettra de commencer les travaux qui vont permettre d'avoir un site répondant aux normes internationales. La réalisation de cette statue géante va contribuer à l'embellissement de la zone traversée par l'équateur au Gabon.

Cette contribution à l'embellissement de la zone traversée par l'équateur va permettre au Gabon de capter une population internationale intéressée par un tourisme authentique.

L'hôtellerie et la restauration

Le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme a été la branche la plus durement impactée par la pandémie de Covid 19. Le tourisme reste encore un secteur marginalisé. Il dispose pourtant d'atouts pour devenir un secteur économique phare.

Selon le ministère de l'Economie, en effet, en 2020, l'activité de ce secteur s'est fortement contractée du fait de la mise en œuvre de mesures gouvernementales pour freiner la propagation de la maladie. Suite à la limitation des vols, on a enregistré un ralentissement du flux international, la fermeture des hôtels, des restaurants et autres lieux de divertissements.

En conséquence, le chiffre d'affaires consolidé a chuté de 52%, de même que les autres variables de suivi d'activité.

Cette baisse a tout de même été contenue par la bonne tenue des hôtels ayant signé des contrats avec les sociétés pétrolières devant faire observer une quarantaine d'une semaine à leurs agents avant leur départ vers les sites d'exploitation et au retour, conformément au protocole sanitaire dédié à leur secteur.

Très impactée par la crise due à la pandémie, la branche de l'hôtellerie de classe internationale a consolidé l'embellie observée depuis le quatrième trimestre 2020,



cela grâce à l'allègement des mesures gouvernementales contre la Covid-19. En effet le chiffre d'affaires du secteur touristique au Gabon a augmenté de 130,6% avec un chiffre d'affaires de 4,87 milliards de FCFA.

Evolution de l'activité hôtelière	1T21	2T21	Premier semestre		
			2020	2021	Var 21/20
Chiffre d'affaires (en millions de Fcfa)	1700	1761	1569	3460	120,57%
Hébergement	824	1255	983	2078	111,39%
Restauration	139	360	559	499	-10,60%
Autres	737	146	27	882	3174,25%
Chambres occupées (en nombre)	10 078	12 087	9 584	22 165	131,27%
Taux d'occupation (en%)	39	19,6	17,33	29	12,0
Prix moyen / chambre (FCFA)	93 567	63 764	67 631	78 665	16,32%

Sources : Enquête DGEPP

OPPORTUNITÉS

Dans la sous-région d'Afrique centrale, le Gabon apparaît comme un îlot de paix, de sécurité et de stabilité. Des éléments importants pour attirer des touristes étrangers et qui suscitent de nouvelles opportunités d'investissements dans ce secteur.

BRASSERIE - FAST FOOD

FOOD PLAZA® FOOD PLAZA® FOOD PLAZA® FOOD PLAZA® FOOD PLAZA®

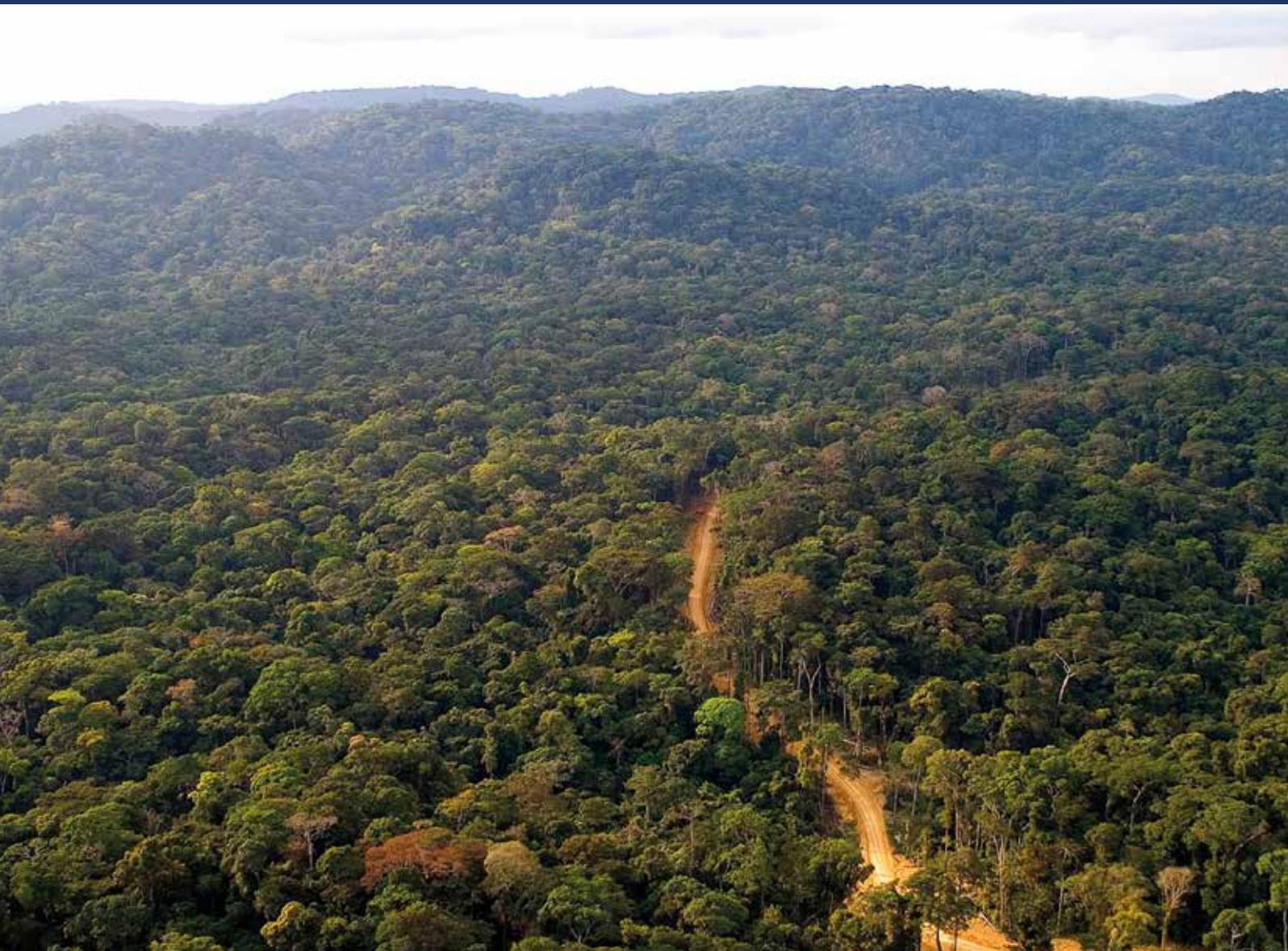


“ Pour ce qui est du climat, avec 88% de couverture forestière sur l'ensemble du territoire et une déforestation bien inférieure à 0,1%, le Gabon est par excellence un pays à haut potentiel, et à faible déforestation. ”

Allocution du Président Ali Bongo Ondimba, à l'occasion du Débat général de la 77^{ème} Assemblée générale des Nations-Unies le 22 septembre 2022.

Forêts & Environnement

Modèle dans la lutte contre le changement climatique, le Gabon est l'une des rares nations au monde dont l'économie affiche déjà un bilan carbone négatif. C'est ainsi le premier pays d'Afrique à recevoir des paiements pour la préservation de sa forêt.



La filière forêt-bois

Le secteur forêt-bois est un secteur à fort potentiel économique et capable de créer de la richesse et de permettre un développement économique et social juste, équitable, inclusif et durable. L'objectif déclaré est de favoriser l'industrialisation de la filière bois, premier employeur privé du pays.



Le code forestier rend obligatoire l'aménagement des concessions forestières attribuées, ainsi que la transformation du bois. Il prévoit en outre, trois types de permis forestiers, la Concession Forestière sous Aménagement Durable (CFAD), le Permis Forestier Associé (PFA), le Permis de Gré à Gré (PGG) et les Forêts Communautaires (UFIGA, 2020).

En 2019, les Forêts Communautaires faisant l'objet d'une Convention définitive étaient au nombre 51 pour une superficie de 259 883 hectares. Tandis que celles en Convention Provisoire étaient au nombre de 41 et couvraient une superficie de 113 454 hectares. Toujours pour la même année, c'est 97 concessions forestières dont 12 739 939 hectares sous aménagement forestier (UFIGA, 2020).

Les productions industrielles sont très nettement dominées par les sciages avec plus de 70% de la production mais le Gabon se distingue des autres pays de la sous-région par une production en contreplaqué/placages relativement importante. Le Gabon est dans le top 5 des exportateurs mondiaux de placage de bois tropicaux. Le nombre d'unités de transformation de bois est passé de 82 usines en 2009

CHIFFRES CLÉS

22 millions

D'HECTARES DE FORÊTS REPRÉSENTANT PLUS DE 80% DU TERRITOIRE NATIONAL

97

CONCESSIONS FORESTIÈRES (2019)

197

UNITÉS DE TRANSFORMATION (2020)

3,7 millions

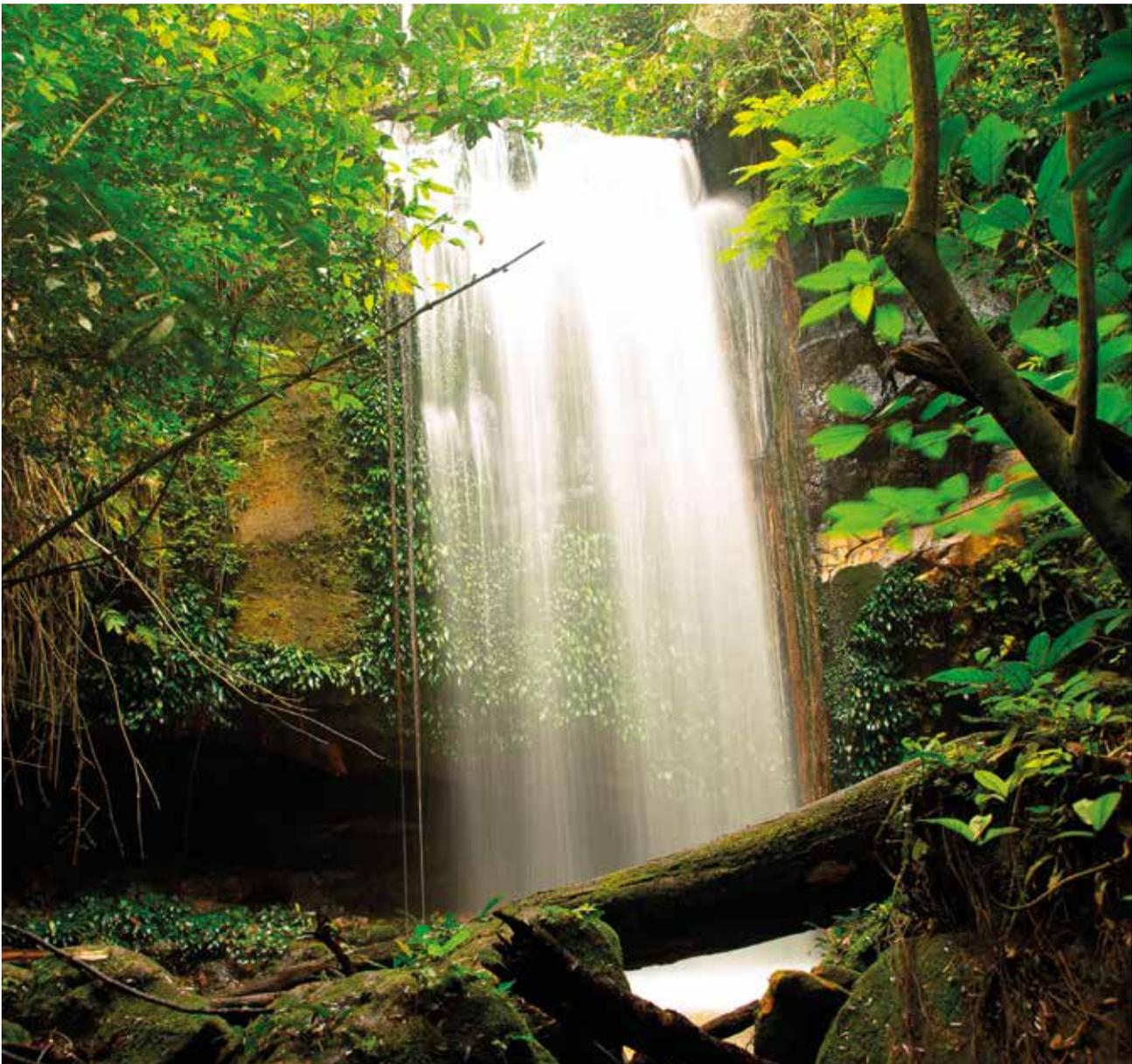
DE M3 PRODUIT EN 2021 (ÉQUIVALENT GRUME)

1^{er}

EMPLOYEUR DU PAYS : LA FILIÈRE BOIS

30 000 emplois

DANS L'INDUSTRIE DU BOIS



à 162 usines en 2018. Cette tendance s'est poursuivie avec l'installation d'autres unités de transformations, amenant le nombre total à 197 unités en 2020 avec 70 unités implantées dans la Zone Economique Spéciale (ZES) de Nkok. Cette zone qui emploie près de 10 000 personnes a permis d'augmenter la capacité de production de l'industrie du bois du Gabon et d'asseoir sa position à l'international grâce à la transformation de produits répondant à des standards de qualité internationaux et 100% made in Gabon. Les volumes de production industrielle exportée sont dominés par le segment sciage : plus de 85% des sciages produits au Gabon sont exportés.

Le secteur du bois a connu un essor au lendemain de la décision prise en novembre 2009 par le président Ali Bongo d'interdire l'exportation des grumes afin de pousser les investisseurs de la filière à une première transformation sur place. Les réformes lancées dans le cadre du PAT vont permettre de transformer ce secteur tout en veillant à la préservation de la Forêt. Dès 2022, l'Etat va rendre obligatoire la traçabilité de tout arbre coupé sur le sol gabonais pour que l'exploitation soit propre et responsable.

Avant la décision d'interdiction d'exportation des grumes, les exportations de produits forestiers étaient très ►



► nettement dominées par les grumes, majoritairement vers les pays asiatiques. Actuellement, plus de 40% des exportations de produits bois sont à destination de la Chine. L'Europe importe environ 30% des productions industrielles. Dans le cadre de la certification forestière et des normes FSC, il est demandé aux entreprises de reboiser chaque fois qu'elles font des coupes de bois.

Pour ce qui est des infrastructures logistiques, le Gabon dispose de deux principaux ports pour les exportations de bois, le port de Port-Gentil et le port d'Owendo près de la capitale Libreville. Le pays dispose également de Sites sous Douane, servant à l'acheminement des produits forestiers vers le port d'Owendo. Il s'agit du port sec de Franceville, du Hub de Lastourville et de la ZES de Nkok, qui est une ZES avec un Guichet unique.

Le Gabon veut bâtir une économie tournée vers la durabilité. Pour atteindre cet objectif, le pays veut, à

l'horizon 2025, réussir le pari de développer 200 000 hectares de plantations d'arbre à croissance rapide pour nourrir les appétits de sa filière bois. Le projet s'accorde avec les ambitions locales de développement de la filière bois qui sous-tendent à moyen terme, la création des zones économiques spécialisées à Lambaréné et Franceville, le projet de plantation à caractère économique et durable.

Les projets tels que celui développé à Souba, dans le Haut-Ogooué, où une pépinière d'eucalyptus est en cours de développement, offre ainsi une alternative à l'exploitation des essences de bois pour les besoins économiques.

La diversification de l'économie et la compétitivité de celle-ci se fera par l'entremise des mécanismes résilients. C'est l'un des objectifs du Plan d'accélération de la Transformation (PAT) qui projette d'ici 2025, le développement de ces 200 000 hectares de plantations d'arbres à croissance rapide.

La RSE, moteur de développement et d'innovations à Rougier Gabon

La RSE fait partie de l'ADN de Rougier Gabon. Depuis la fin des années 90, l'entreprise est engagée dans la gestion forestière responsable, un mode de gestion innovant pour l'époque, révélateur du caractère pionnier du Groupe Rougier, et reconnu aujourd'hui à l'international grâce à la mise en place d'une certification internationale.



Aujourd'hui, les quatre concessions de Rougier Gabon (près de 900 000 hectares, répartis dans l'Estuaire, le Moyen-Ogooué, le Woleu-Ntem, l'Ogooué-Ivindo et le Haut-Ogooué) sont certifiées par un label international indépendant, garant que notre activité est conforme aux procédures de gestion durable des forêts, les premiers certificats ayant été obtenus en 2008.



L'attribution de cette certification, renouvelée tous les 5 ans, a exigé de la part de Rougier Gabon une prise de responsabilités globale et transversale qui permette de répondre à un impératif d'action, exigé par un courant d'opinions mondial de plus en plus fort. Avant même le lancement des ODD (Objectifs de Développement Durable) en 2015, la démarche de certification avait permis au Groupe Rougier, dont fait partie Rougier Gabon, de comprendre qu'agir pour protéger

l'environnement ne suffisait plus : le temps était venu d'agir, avec la même force, comme une entreprise éthique et citoyenne, d'agir en faveur de la valorisation du capital humain (employés et populations voisines de nos concessions forestières) et du progrès social ou encore d'agir en faveur des services écosystémiques, services gratuits (carbone, biodiversité, eau) que nous rend la Nature et qui assurent notre bien-être.

Ces 4 lignes de conduite, déclinés dans la politique RSE de Rougier Gabon, ont permis à l'entreprise de développer et mettre en place des mécanismes en faveur du respect et de la promotion de

l'éthique ainsi que de la bonne gouvernance, d'une garantie de l'intégrité de l'environnement et des ressources naturelles, d'une contribution au développement et à l'attractivité des territoires ainsi qu'à la promotion et au maintien des services écosystémiques.



Rougier Gabon
BP 130 Immeuble Le Narval
Tahiti Gué Gué
Libreville - Gabon

Stratégie de transformation du bois local

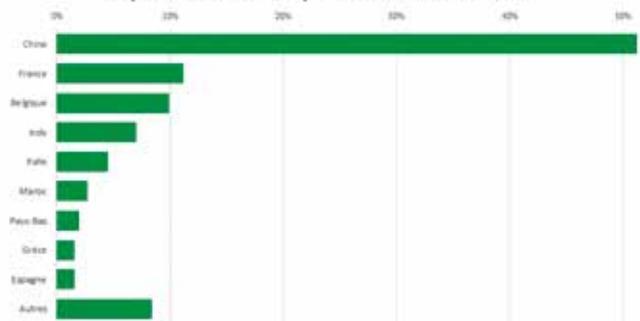
L'amélioration de la productivité et la diversification de la filière bois, constituent une priorité des autorités gabonaises dans l'objectif du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT). Le Gabon est le premier exportateur de contreplaqués d'Afrique. 30 000 emplois en trois ans sont prévus dans la seule filière bois.



La mise en œuvre du Plan d'accélération de la transformation devrait donner un nouveau souffle à la filière bois au Gabon. L'ambition stratégique dudit PAT pour ce secteur, repose sur trois objectifs majeurs : la rationalisation de l'amont forestier pour promouvoir la gestion durable de la ressource et mettre en place un ensemble de mesures en faveur de la certification et de l'éradication des pratiques illégales ; le développement de 300 000 hectares de plantations des espèces de bois à croissance rapide augmenter et diversifier la production de bois. La promotion de la 2^{ème} et 3^{ème} transformation de bois en provenance des forêts naturelles et des plantations pour augmenter la valeur ajoutée du secteur et le nombre d'emplois constitue le dernier objectif de cette filière.

L'optimisation et l'optimisation de l'amont forestier intègrent un ensemble de dispositions visant à assurer la performance de l'administration des Eaux et Forêts. Elles encadrent la formation continue des agents et la lutte contre les pratiques illégales, le renforcement de la légalité dans le secteur

Top-10 des marchés d'exportation du Gabon en 2018



Source: ITC (2019) Principaux marchés, en termes de valeur des exportations, pour le produit "44 Bois et articles en bois, charbon de bois" exporté par le Gabon en 2018.

forêt-bois par la conduite d'opérations de contrôle dans les provinces et le retrait des permis aux opérateurs dans l'illégalité. Elle vise également la gestion durable de la forêt naturelle. Cela, notamment par la rationalisation de la carte des permis forestiers avec quelques opérateurs majeurs et la certification de toutes les concessions forestières ainsi



que la présence effective de l'administration sur le terrain pour s'assurer de la conformité des activités.

Il s'agit pour les autorités gabonaises d'accroître la production de bois repose prioritairement sur l'amélioration de la connaissance de la ressource avec un inventaire forestier national robuste permettant d'augmenter le nombre d'essences exploitées et promouvoir les essences non exploitées, en mettant en place une bourse du bois qui garantira une valorisation optimale de cette ressource durable.

Il s'agit aussi de mettre en place un ensemble de mesures pour garantir un rythme de plantation soutenu avec 70 000 hectares en identifiant des terres de savane disponibles et productives, en acquérant des semences appropriées et en établissant des pépinières. A cela, s'ajoute le développement d'une filière (panneau de fibres à densité moyenne). Laquelle consiste à maximiser le taux d'utilisation de la ressource et à intégrer des produits de bois des plantations dans les produits finis comme les contreplaqués, les meubles, les portes et fenêtres, les maisons, etc.

L'augmentation de la production de bois nécessite en outre, la mise à niveau de la logistique pour garantir le transport de la matière première de la forêt aux zones de transformation et d'exportation. Cet objectif passe par la modernisation de la gestion du secteur forestier à travers la mise en place d'un système d'information centralisé permettant de dématérialiser les actes de gestion et d'assurer le suivi de la traçabilité du bois pour réduire les pertes, freiner la corruption et optimiser le rendement.

L'objectif est d'accroître de 30% la 2^{ème} et 3^{ème} transformation dans la filière par le développement d'une capacité MDF, la formation professionnelle pour les employés des usines de

transformation et la promotion du label « Bois du Gabon ». L'ambition s'appuie aussi sur l'amélioration de l'efficacité de la traçabilité de la transformation. Cela, à travers un système de suivi du bois à l'entrée et à la sortie des usines, et la mise en place d'une fiscalité appropriée pour encourager ces niveaux de transformation pour accroître la contribution du secteur au budget de l'Etat.

COMPÉTITIVITÉ DE LA FILIÈRE BOIS

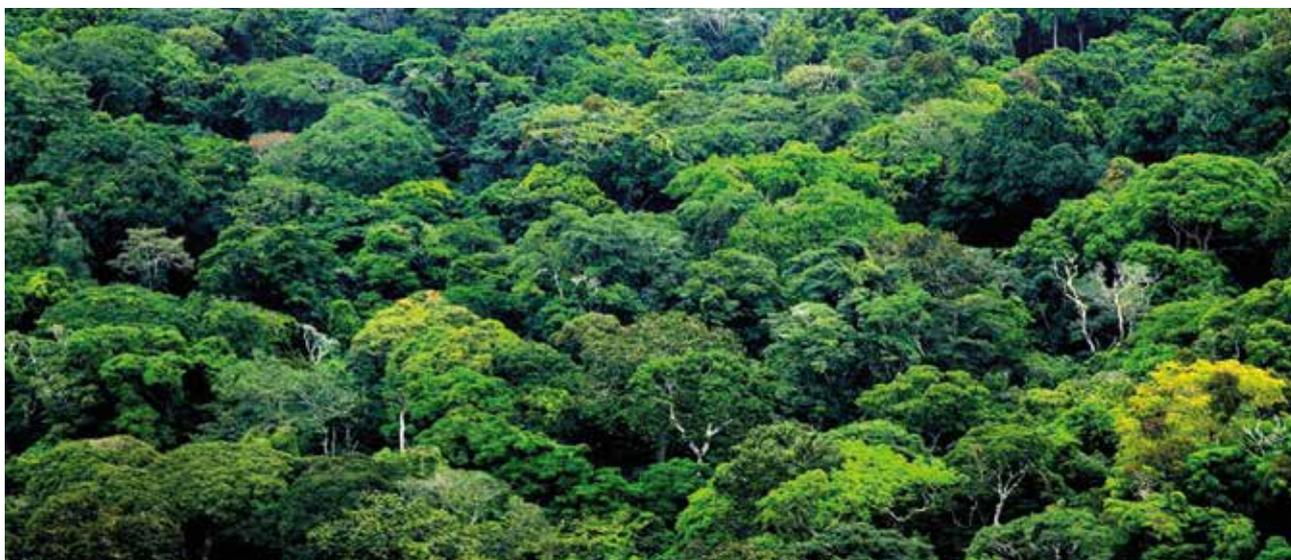
Le Gabon envisage de devenir d'ici 2023 le leader mondial du bois tropical transformé. Le pays compte ouvrir des magasins de meubles à travers le monde, à partir de 2022, des produits hauts de gamme seront proposés à Miami, à Paris, en Chine, à Londres, un peu partout dans le monde.

Gabon Special Economic Zone (GSEZ) dans lequel l'Etat est le plus grand actionnaire va investir dans un premier temps dans ces showrooms à l'étranger, non seulement pour faire la promotion du bois transformé gabonais, mais également pour commercialiser des produits.

Un projet qui, une fois matérialisé, va montrer aux yeux du monde que le Gabon est passé d'un pays qui vendait des billes de bois non transformées à un pays qui transforme désormais sa matière première, et qui crée de la valeur ajoutée, permettant ainsi au pays de gagner beaucoup plus en termes de profit.

Leader africain de la protection de l'environnement

Le Gabon est un pays leader en matière de conservation dans presque tous les domaines : préservation, exploitation, industrie du bois, etc., ce qui lui vaut une reconnaissance internationale.



Premier pays africain à s'être impliqué dans le cadre des accords de Paris, en 2015, le Gabon s'est engagé à réduire ses émissions de GES et à placer 30% de ses terres sous protection de l'Etat pour limiter l'extinction des espèces qui les peuplent.

Le Gabon, dont l'économie repose en grande partie sur le secteur forestier, qui représente 60% du PIB (hors hydrocarbures), a pris des engagements en faveur de la réduction de 50% de ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025, grâce notamment à une utilisation durable des terres. Le pays séquestre plus de 100 millions de tonnes de CO2 par an. Ceci fait du Gabon l'un des rares pays au monde à avoir dépassé la neutralité Carbone pour être positif en absorption de CO2.

Le Gabon est le premier pays de la région dont la Norvège a choisi de récompenser les efforts contre la déforestation. En 2019, un accord qualifié d'historique a été signé, avec à la clé le versement de 150 millions de dollars sur dix ans (126 millions d'euros).

A la COP26, le Président du Gabon, Ali Bongo Ondimba, avait

rappelé que « l'intégrité climatique » des nations paraissait incontournable compte tenu de la situation dégradée de la faune et de la flore et des nouvelles menaces qui pèsent sur les territoires, comme la montée du niveau de la mer. Le Gabon avait présidé le groupe des négociateurs africains en amont de la COP26.

Début 2021, la labellisation SCO d'un projet de préservation des mangroves a propulsé le Gabon au rang de Comité d'Accélération SCO ou SAC. Le but restant de transformer rapidement le comité d'accélération en SCO Gabon. L'initiative internationale Space Climate Observatory (SCO) répond au besoin de mettre en œuvre une coordination internationale afin d'évaluer et de surveiller avec précision les conséquences du changement climatique sur la base d'observations et de modèles numériques.

Lors du 6^{ème} sommet de l'Union Européenne/Union Africaine qui s'est tenu à Bruxelles du 17 au 18 février 2022, le Président Ali Bongo Ondimba a réaffirmé son engagement et les efforts de son pays pour une meilleure protection de l'environnement.

Programme d'expansion des aires protégées et optimisation de l'agriculture

L'ambition du Gabon est de parvenir à un taux de 30% des terres consacrés aux aires protégées à l'horizon 2030, contre 22% actuellement.

Le Gabon s'est lancé dans une initiative innovante de développement durable qui vise résolument à limiter ou à éviter les émissions futures dues à la déforestation en optimisant l'utilisation et l'allocation des terres et en mettant en place un système de surveillance des forêts à l'échelle nationale. À cette fin, des activités spécifiques sont définies dans le Cadre d'investissement national (CIN) du pays soutenu par l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale (CAFI I). L'accord « Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale » (CAFI) est une aubaine pour le Gabon alors que les budgets des programmes de protection sont habituellement gérés par des organismes intermédiaires qui les consomment principalement en études auprès de consultants privés ou issus d'ONG, avec finalement peu d'actions visibles pour les populations.

Après avoir lancé les activités définies au titre du CIN soutenu par CAFI, le Gabon s'attelle à s'acquitter des engagements énoncés dans sa contribution déterminée au niveau national (CDN) afin d'améliorer la capture du carbone et de réduire/éviter les émissions grâce à de meilleures initiatives d'aménagement des terres.

Depuis, plus de 30 ans, les politiques environnementales et climatiques sont consolidées notamment avec 22% du territoire terrestre et 27% du territoire maritime consacrés aux aires protégées. Avant 2030, le Gabon compte atteindre 30% de protection sur terre, 30% de protection en mer et 30% de protection des eaux douces, soit le 30/30/30/30.

Le Programme d'Expansion des aires protégées et optimisation de l'utilisation des terres pour les cultures vivrières, financé par CAFI, vise à traduire les frontières confuses des pays et les activités transfrontalières illégales en zones tampons et parcs de paix transfrontaliers. Le Programme appuiera également la stratégie du Ministère de l'Agriculture visant à intensifier la production agricole. Ce programme contribue aux impacts de CAFI en augmentant la séquestration du carbone par les forêts et en réduire les

émissions, en ligne avec la contribution déterminée au niveau national (CDN) du Gabon, en plaçant 400 000 ha de forêts actuellement dédiés à l'exploitation forestière sous statut d'aire protégée et en minimisant les émissions du secteur agricole ; en améliorant les conditions de vie des habitants, notamment en réduisant leur dépendance aux importations de produits en provenance d'autres pays.

Le programme renforcera la capacité institutionnelle du pays à mettre en œuvre le programme de réforme agricole défini par le Plan stratégique Gabon Emergent 2025 à participer au processus national d'aménagement du territoire soutenu par CAFI.

Les activités du programme contribuent aux objectifs I (Affectation du territoire) et II (Surveillance des forêts) de la Lettre d'intention signée en 2017 entre le Gabon et CAFI. Plus précisément, le programme contribue aux jalons 1 (adoption et mise en œuvre d'un plan national d'affectation du territoire d'ici décembre 2021) et 2 (Système National Observation des Ressources Naturelles et des Forêts).

- **5 M dollars** approuvés et transférés (juillet 2020)
- **5** partenaires nationaux
- **21 k dollars** dépensés au 31 décembre 2020
- **600 000 hectares** de nouvelles aires protégées seront établies
- **400 000 hectares** de concessions forestières seront reclassifiées
- **4 parcs** transfrontaliers seront créés

Zones d'intervention : Réserve d'Odzala au Nord Est du pays ; Parc Mayombe au Sud ; Aires protégées du Mont Fouari au Sud ; Extension du Plateau de Bateke à l'Est.

Le projet Grande Mayumba

Le Gabon a fait preuve de leadership dans l'élaboration de nouveaux modèles de croissance verte durable. Le projet Grande Mayumba est conçu avec African Conservation Development Group (ACDG) pour soutenir cette ambition.

Anciennement connu sous le nom de SFM Africa, le groupe ACDG a démarré ses programmes de développement dans le sud du Gabon, notamment à Mayumba, dans la province de la Nyanga. Le groupe qui a plus de 30 ans d'expérience dans le développement de l'écotourisme haut de gamme en Afrique a obtenu des droits d'utilisation sur le long terme afin de consolider et développer durablement une zone de 731 000 hectares de forêts et de savanes dans la province de la Nyanga, dans le sud du Gabon. La création et le développement d'entreprises dans la foresterie, l'agriculture et l'écotourisme, soutenues par des infrastructures régionales, est détaillée dans le Plan de Développement Durable de Grande Mayumba, en conformité avec la loi gabonaise sur le développement durable. Un tiers de la superficie du projet est classé en zone protégée pour la conservation, afin de préserver la biodiversité unique d'écosystèmes situés sur la côte, dans les estuaires, les montagnes et dans la savane.

Au cours des prochaines années, plus de 160 millions de dollars US seront investis dans les activités commerciales et les infrastructures de Grande Mayumba, créant environ 2 400 nouveaux emplois et favorisant le développement économique durable dans le sud du Gabon. Sur une période de 25 ans, sera évité l'émission de plus de 200 millions de tonnes de carbone dans la zone du projet, en empêchant toute sorte de développement non planifié, avec la déforestation et la dégradation de l'écosystème associées.

Ce premier lodge haut de gamme a une capacité de 24 lits et vise à devenir une référence de l'écotourisme en Afrique équatoriale. Le lodge a été conçu par les architectes Sylvio Rech et Lesley Carstens, qui ont supervisé la construction



de certains des plus prestigieux lodges safari d'Afrique et ont été récompensés à de nombreuses reprises. Tous les bois et contreplaqués utilisés pour la construction sont issus des concessions forestières gabonaises, gérées de manière durable.

Le groupe ACDG envisage de mettre en place un réseau de lodges dans les parcs nationaux du pays même si son principal projet de développement reste la Grande Mayumba. Ce projet intègre l'exploitation forestière durable et la transformation du bois, l'agriculture durable et l'écotourisme, et inclus le développement des infrastructures connexes nécessaires.

Le premier lodge du groupe ACDG aidera à positionner le Gabon comme une destination de classe mondiale pour le tourisme durable.

Créé en 2002, le Parc national de Mayumba a été érigé pour protéger la biodiversité marine située à la pointe sud-ouest du Gabon. Il abrite des plages et sa végétation côtière sert de lieu de reproduction aux tortues luth.

OPPORTUNITÉS

Dans cette région de l'Afrique, le Gabon constitue un allié fiable pour les bailleurs occidentaux qui investissent dans la conservation de la faune et de la flore africaines. Le gouvernement cherche des entreprises intéressées à apporter la technologie permettant de passer de la première à la deuxième puis à la troisième transformation du bois ; des entreprises spécialisées dans l'exploitation des plantations forestières en combinant le bois de plantation avec le bois naturel afin de créer des produits finis, ainsi que des entreprises expérimentées dans la transformation du bois en bâtiment préfabriqués. Enfin, il existe des possibilités d'investir dans le secteur de l'éco-tourisme.



📷 🐦 amazinggabon
www.concoursphotoag.com

Gabon

Amazing
GABON

À tous les amoureux d'une nature "vraie" en quête d'un des derniers Eden de notre monde, le Gabon est fait pour vous.

“*Nous nous efforçons de réduire notre dépendance alimentaire. Autrement dit, produire dans une large mesure au Gabon ce que les Gabonais consomment.*”

*Présentation des vœux à la Nation du Président Ali Bongo Ondimba
le 31 décembre 2021.*

Agriculture, Élevage, Agro-Industries & Pêche

Si le Gabon présente d'importants atouts pour le développement de la production agricole, les ressources halieutiques et l'élevage, sa dépendance vis-à-vis de l'extérieur en denrées alimentaires est aujourd'hui une préoccupation majeure de l'Etat. Les opportunités d'investissements dans les secteurs de l'agro-industrie sont nombreuses.





Entretien avec Charles Mve Ella, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, depuis le 8 mars 2022, en charge d'un secteur phare sur lequel compte le Président de la République, pour non seulement, relancer l'économie, mais également, pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire.

Quelle est votre feuille de route selon les orientations contenues dans le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT 2021-2023) ?

Le Gabon dépend fortement des importations pour l'alimentation de ses populations. Cette situation a un impact non seulement sur la sécurité alimentaire mais également sur la balance commerciale et les réserves de devises.

L'ambition de notre pays fixé dans le cadre du Plan d'Accélération de la Transformation de l'Economie (PAT) est de réduire dans les prochaines années de 50% les importations de produits alimentaires et de faire de ce secteur un levier important de la création d'emplois.

Pour atteindre cet objectif, le ministère dont j'ai la charge met en œuvre une stratégie de développement agricole reposant sur six axes d'intervention à savoir :

- Mise en place d'un cadre incitatif et très favorable aux investissements dans le secteur agricole à travers notamment la mise en œuvre de la loi 22/2008 portant sur le code agricole en République gabonaise qui instaure des exonérations d'impôts sur le foncier et des taxes et droits de douanes sur les intrants agricoles ;
- Mise à disposition des promoteurs d'un foncier agricole sécurisé par la création de Zones Agricoles à Forte Productivité sur l'ensemble du territoire ;
- Mise à disposition des agriculteurs des semences adaptées à haut rendement par la construction de six centres de multiplication de semences dans le cadre du Projet d'Appui au Programme GRAINE soutenu par la BAD ;
- Développement de la mécanisation agricole à travers la mise en place de 21 plateformes multiservices dotées

des équipements et machines nécessaires à la production et à la transformation des produits agricoles ;

- Le renforcement du système de formation agricole par le développement de l'initiation et de la formation professionnelle agricole ;

- La promotion de l'entrepreneuriat agricole des jeunes et des femmes à travers la mise en place d'incubateurs agricoles dans les principaux bassins de production agricole.

Nous pensons qu'avec ces actions nous allons accroître de façon significative les surfaces cultivées et la production agricoles tout en créant des milliers d'emplois dont à besoin notre jeunesse.





Où en est la mise en place des Zones agricoles à forte Productivité (ZAP) ?

Un rappel du projet : soucieux de lancer le développement agricole du pays et atteindre la souveraineté alimentaire, le Président de la République a prévu dans sa vision stratégique la création de quarante bassins agricoles à travers le pays.

Pour la première phase de cette réforme agraire, il a procédé, sur la base de la loi 036/2018 réglementant les zones d'investissement spéciale, la création de cinq premières zones agricoles à forte productivité notamment Kango, Idemba, Mboukou, Bifoun abanga, Andem.

Il s'agit des zones titrées/sécurisées, géolocalisée aux abords des voies d'évacuation (routière, ferroviaires, maritimes et aériennes), et à proximité des réseaux de communications, d'électricité et d'eau.

A ce jour, cinq zones ont été créées totalisant plus de 55 000 hectares dont deux à proximité de Libreville.

Deux autres ZAP sont en création, notamment Bitam dans le nord du pays et Souba dans le Sud-Est, totalisant une superficie de 38 000 hectares environ et seront spécialisées en grande partie dans la production et transformation des produits d'origine végétale.

« L'ambition de notre pays est de réduire dans les prochaines années de 50% les importations de produits alimentaires »

A ce jour, des aménagements forestiers et des routes praticables en toute saison sont toujours en cours dans les ZAP. Le processus de délivrance des titres de propriétés a commencé le 28 septembre 2022 pour l'ensemble des agri entrepreneurs. L'installation des bénéficiaires commencera dès la prochaine saison sèche.

Dans le secteur agricole, quels sont les atouts du Gabon pour tisser de nouveaux partenariats gagnants-gagnants avec

les entreprises et attirer des investisseurs ?

Les atouts du Gabon pour attirer les investisseurs dans le secteur agricoles sont importants. On peut citer :

- Un climat et des caractéristiques agroécologiques très favorables à la culture de nombreuses spéculations agricoles ;
- L'abondance des terres arables estimées à près de 5 millions d'hectares ;
- Un environnement des affaires très attractif pour les investissements dans le secteur agricole ;
- Une demande nationale importante et en progression ;
- Une position géographique stratégique en Afrique centrale qui fait du Gabon une excellente porte d'entrée pour le marché de la zone CEMAC et plus largement de la ZLECAF.

Les principales filières agricoles

Pour diversifier son économie, le Gabon a décidé de relancer son agriculture, en mettant en valeur une partie de ses 5,2 millions d'hectares de terres arables encore sous-exploitées pour, à l'horizon 2025, produire localement plus de 50% de sa consommation alimentaire.



La production **d'huile de palme brute** était en hausse de 120% à fin septembre 2021. Dans la diversification de l'économie gabonaise impulsée ces dernières années, on note d'importants investissements agricoles, notamment au niveau du secteur de l'huile de palme. D'ici 2023, le Gabon ambitionne d'être le premier pays exportateur d'huile de palme brute d'Afrique subsaharienne. Le Gabon projette de passer de 3 200 tonnes d'huile de palme produites en 2013 à 425 000 tonnes produites en 2025. (Source : FAOSTAT)

Le Gabon veut revitaliser sa **filière café**. Petit Poucet de la production caféière, avec 109 tonnes produites en 2019 et 99 tonnes en 2020, le Gabon ne manque pas d'ambition et prévoit, d'ici cinq ans, d'intégrer le top 20 des producteurs africains. Une coopération technique, scientifique et commerciale avec le Vietnam devrait relancer la filière café au Gabon. A travers le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT), la direction générale des Caistab, sous la tutelle du ministère

de l'Economie et de la Relance, et celui de l'Agriculture, de l'Elevage, de la Pêche et de l'Alimentation a entrepris de relancer la filière café au Gabon. En application de son Plan national d'affectation des terres (PNAT), l'Etat gabonais 10 000 hectares à la culture caféière.

Les terres seront choisies en fonction de la proximité d'infrastructures clés (routes ou chemins de fer, réseaux d'eau potable et électricité, etc.), indispensables pour en dynamiser le fonctionnement. Le Gabon a parallèlement établi un partenariat avec le Vietnam, deuxième producteur mondial de café et premier producteur de Robusta.

Le gouvernement entend relancer également **la filière cacao**. L'or brun fait vivre environ 3 000 cultivateurs. Entre 1970 et 2015, la production de cacao du pays, fragilisée par la fluctuation des cours mondiaux et sans soutien des gouvernements successifs, a presque été divisée par 120, passant de plus de 6 000 tonnes à seulement 53 tonnes. En 2020, elle était remontée à 109 tonnes avant de retomber



CHIFFRES CLÉS

6,3%

DU PIB EN 2021

6 000 000 ha

DE TERRES ARABLES

4 000 mm

DE PLUVIOMÉTRIE MAXIMALE ANNUELLE

40%

DE LA POPULATION RURALE EMPLOYÉ DANS LE SECTEUR

40%

DES BESOINS ALIMENTAIRES COUVERTS

à 53 tonnes cette année en raison des mesures sanitaires contre le Covid-19. Dès 2022, le pays vise une production de 250 tonnes, et de 3000 tonnes dans les cinq ans. La direction générale des caisses de stabilisation et de péréquation au Gabon (DGCSP), plus connue sous le nom de Caistab, est devenue le bras armé du gouvernement pour la filière cacao-café. Depuis son lancement, il y a trois ans, le projet Jecca a permis la création de 409 hectares de cacaoyers. L'objectif est de planter 1000 hectares de cacaoyers d'ici à 2025 pour éviter l'exode rural de 1000 jeunes.

Malgré les contrastes de l'année 2021, la production nationale de **caoutchouc naturel** humide a augmenté de 4,6% ; Elle se situe à 18 379 tonnes suite à la montée en puissance des plantations d'Olam. Dans le même temps, le volume de caoutchouc usiné a baissé de 25% à 5 496 tonnes, en lien avec les problèmes rencontrés par l'entreprise Siat durant le premier semestre.

Sur le plan commercial, la chute des exportations de 32,4% a entraîné une baisse du chiffre d'affaires de 2,6%. Ce qui fait un glissement annuel de 7,2 milliards de francs CFA.

Sur le plan commercial, la contraction de 32,4% des exportations de caoutchouc usiné a généré une baisse du chiffre d'affaires de 2,6% soit un glissement annuel de 7,2 milliards de francs CFA. S'agissant de l'emploi, les effectifs ont reculé de 13,3% à 855 agents pour une masse salariale de 2,7 milliards FCFA. L'impact économique et social de l'exploitation et de la transformation des **produits tropicaux** – ananas, coco, mangue, avocat, anacarde, moringa – doit être amplifié par des investissements à long terme. Les principales cultures vivrières sont essentiellement le manioc et les plantains. L'essentiel de la production vivrière est autoconsommé.

Sur le plan de la production, 8 751 hectares de terres dans le Haut-Ogooué ont été attribués en 2020 par l'Etat à la Sucrerie africaine du Gabon (Sucaf), pour la culture de **canne à sucre**. Alors que la nouvelle politique de réglementation des changes en zone Cemac ont perturbé les importations de sucre au Gabon, l'industrie locale a encore du mal à performer pour couvrir les besoins des populations. La situation représente une opportunité pour le pays de travailler sur ses objectifs d'autosuffisance en sucre.

Agriculture : vers l'investissement responsable

Avec l'ambition de devenir autonome, le Gabon multiplie les mesures en faveur du secteur agricole, tout en prônant des pratiques écologiques et modernes.



La mise en œuvre du PAT, reposant sur 34 projets correspondant à 12 batailles, nécessite 3000 milliards de francs CFA sur cinq ans. L'Etat compte utiliser cette enveloppe entre 2019 et 2023 car, bien que disposant de sols fertiles, le Gabon importe des produits alimentaires du Cameroun, du Congo, d'Afrique du Sud, du Brésil et de la France. C'est ainsi que le secteur agricole gabonais dépend à plus de 60% des importations, soit environ 800 milliards de F CFA (1,22 milliard d'euros) par an. Le gouvernement gabonais recherche ainsi des voies et moyens pour inverser la dépendance du pays aux importations du secteur agricole.

L'investissement responsable dans l'agriculture et les systèmes alimentaires passe par la création des avoirs productifs et par la formation du capital, notamment le capital physique et humain, en vue de contribuer à la

concrétisation de la sécurité alimentaire, de la sécurité nutritionnelle et du développement.

Les autorités gabonaises planchent sur des stratégies de « substitution des importations », qui devraient permettre au pays d'atteindre sa souveraineté alimentaire et réduire de moitié sa facture d'importations alimentaires à l'horizon 2025, qui s'élève annuellement à 550 milliards FCFA. Près de 2 ans après la création de zones agricoles à forte productivité au Gabon, 600 parcelles ont déjà été attribuées dans cinq localités du pays. À travers le Plan d'accélération de la transformation (PAT), le Gabon ambitionne d'atteindre sa souveraineté alimentaire avec notamment la mise à disposition de cinq zones à forte productivité (ZAP) à Andem, Kango, Bifoun, Abanga, Mboulou et Idemba. Les superficies de ces parcelles sécurisées et cadastrées vont de 1 à 1 000 hectares, pour un total de 75 000 hectares.



Le gouvernement compte valoriser les quelques 2 millions d'hectares cultivables encore non attribués dans le pays. Il cherche aussi à optimiser un usage multifonctionnel et écoresponsable des terres, pour exploiter le plein potentiel agricole du pays.

Le PNAT vise à amener le Gabon à couvrir lui-même plus de la moitié des besoins de consommation de ses populations. Il s'inscrit lui-même dans le Plan stratégique Gabon Emergent initié par le Président Ali Bongo, et dans le Plan d'accélération de la transformation de l'économie gabonaise.

Pour soutenir la production agricole locale, le gouvernement gabonais a adopté, en juin 2021, un projet de loi portant orientation agricole, qui prévoit la création d'une Chambre nationale d'agriculture (CNA). A travers ce projet de loi, le gouvernement veut imposer aux grandes surfaces et autres entreprises de l'agroalimentaire de s'approvisionner auprès des producteurs agricoles locaux. S'inscrivant dans la stratégie du gouvernement de soutenir la production nationale en garantissant un accès privilégié des produits locaux au marché, ce texte énonce le cadre d'obligation aux entreprises du secteur alimentaire de s'approvisionner localement à hauteur d'au moins 50% de leurs stocks en produits agricoles naturels ou transformés.

La création de cette Chambre nationale d'agriculture pour l'orientation agricole au Gabon intervient dans un contexte où le pays veut réduire sa dépendance de l'extérieur sur le plan alimentaire. De même, construit sur une superficie de 10 600 m², le port sec d'Eboro abritera des bâtiments

administratifs de l'Agence gabonaise de sécurité alimentaire (Agasa), de l'Office central de lutte antidrogue (OCLAD), du ministère du Commerce et de la Douane. Tous ces services en un seul vont délivrer des certificats qui permettront à la marchandise de rentrer en République gabonaise en garantissant la qualité sanitaire des produits importés et exportés. Un pont-bascule permettra de vérifier le tonnage des marchandises et de payer les taxes réglementaires en vigueur. Le chantier de construction du port sec sera livré en septembre 2022.

LE GABON DOUBLE SA PRODUCTION D'HUILE DE PALME

La filière de l'huile de palme brute a consolidé ses performances au terme de l'exercice 2021. Selon les données du ministère de l'Economie, le Gabon a produit en 2021, 107 336 tonnes d'huile de palme. Soit une hausse de production de 52,6% par rapport à 2020. Pour l'année 2022, le Gabon projette une production de 112 186 tonnes d'huile de palme, en hausse par rapport à 2021, selon les données du ministère de l'Economie. Cette projection repose sur l'accélération de la mise en exploitation des nouvelles zones agricoles à forte productivité et la mise en œuvre du Projet de développement agricole et rural (Pdar-Fida).

L'élevage : une activité au réel potentiel

L'élevage reste dominé par la présence de petits opérateurs fermiers disséminés à travers le territoire national. Le pays importe presque entièrement la viande bovine, ovine, porcine et de volaille consommée par les populations.

Ces importations de viande et produits dérivés constituent une très grande partie des importations du pays - plus de 150 milliards de FCFA et, par conséquent, pèsent lourdement sur les dépenses budgétaires de l'État. Pour inverser cette tendance, le développement des filières de production de viandes d'animaux à cycle court devrait permettre de réduire les dépenses d'importation à très brève échéance.

Pour ce faire, le bureau de la FAO en Afrique se déploie aux côtés du gouvernement et des producteurs, à travers la mise en œuvre de plusieurs initiatives visant à développer le secteur de l'élevage, notamment dans la mise en place des provenderie et la structuration des coopératives d'élevage.

L'élevage traditionnel se concentre entre autres sur les poules, les canards, les porcs et les lapins. Toutefois, il existe un suivi par l'IGAD dans le cadre de l'élevage villageois.

Quasi-autosuffisant en œufs de table, le Gabon est loin de se suffire en matière de viande, les importations représentant plus de 90% de la consommation nationale. En 2022, la Société gabonaise de développement agricole (Sogada) a émis le souhait de produire à moyen ou long terme plus 50 millions d'œufs à l'année.

Pour l'élevage, le problème n°1 est celui de l'alimentation : en l'absence des ingrédients nécessaires et parce qu'il n'y a que très peu de cultures de maïs, l'éleveur est dans l'impossibilité de fabriquer lui-même son aliment ; il doit s'approvisionner localement auprès d'un minotier ou recourir aux aliments importés. Les élevages de volailles et de porc représentent 80% des activités d'élevage péri-urbain de Libreville. La plupart des élevages sont de taille relativement modeste ; en poudeuses, 60% des élevages comptent moins de 2500 poudeuses. 80% des fermes actuelles ont démarré il y a moins de 10 ans. Pour 60% des éleveurs, l'élevage représente une activité secondaire, souvent une préparation à la retraite et la majorité de la main-d'œuvre n'a pas reçu de formation adéquate. La Société meunière et avicole du Gabon (SMAG) a mis sur le marché une nouvelle gamme d'aliments pour poudeuses, poulets de chair et porcs. La production de la SMAG, unique entité agro-industrielle de grande taille, équivaut pratiquement à celle de tous les autres éleveurs périurbains.



Sur le plan structurel, la Société d'investissement pour l'agriculture tropicale (SIAT) a repris la gestion des ranchs qui se concentrent dans l'élevage des bovins. Toutefois, si le Gabon ne comptait pas moins de 42 000 bovins en 1981 sur une superficie de 166 000 hectares, on n'en dénombrait, en 2020, qu'un peu plus de 6200. En baisse par rapport à 2018 où il se situait à 6387, ce chiffre stigmatise à lui tout seul, la déclinaison d'un secteur qui dispose pourtant d'un immense potentiel commercial aussi bien sur le plan national qu'international.

En effet, globalement atone, cette activité peine à tirer profit de ses possibilités. Résultat, entre baisse du cheptel consécutive à l'arrêt progressif des activités du ranch SIAT Nyanga durant le dernier trimestre de l'année et atonie globale de l'économie, le chiffre d'affaires consolidé de cette activité s'est effondré de 49,5% à 444 millions de FCFA.

Loin du compte en dépit d'une demande sans cesse en hausse du fait aussi bien d'une hausse du revenu de certains ménages, d'une urbanisation croissante, et d'un changement du mode vie notamment en lien avec l'émergence d'une classe moyenne, l'activité bovine peine à créer une réelle valeur ajoutée.

La politique nationale de développement de l'élevage du Gabon s'articule autour de trois axes stratégiques : le renforcement du cadre institutionnel, le renforcement des capacités et l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des filières animales productives (avicole, porcine, bovine et petits-ruminants).



MINISTRE DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION



L'**AGASA** est l'agence de sécurité sanitaire des aliments et phytosanitaire du Gabon, mandatée pour assurer la protection de la santé des populations.

■ PRÉVENIR ■ ÉVALUER ■ GÉRER

Les risques sanitaires, phytosanitaires et nutritionnels

NOUS DÉLIVRONS L'AGRÉMENT SANITAIRE :

Document attestant que l'établissement ou l'entreprise concerné(e) répond aux conditions sanitaires en matière d'infrastructure, d'équipement et d'hygiène, fixées par la réglementation en vigueur.

AGENCE GABONAISE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (AGASA)

Siège social situé à Batterie IV, immeuble Bel Espace 2 (face à l'école conventionnée Gros Bouquet I)
BP : 2735 Libreville (GABON) – Tél : 011 44 21 33 – E-mail : info@agasa.site - www.agasa.site

@agasa_gabon





Entretien avec Alia Maheva Bongo Ondimba, Directrice générale de l'Agence Gabonaise de Sécurité Alimentaire (AGASA), créée en 2011 selon la volonté du Président de la République de doter le Gabon d'une agence chargée d'exécuter les politiques publiques en matière de sécurité sanitaire et phytosanitaire.

Comment est structurée votre Agence ?

Je me réjouis que vous me posiez cette question car très souvent l'AGASA est perçue comme une simple autorité de contrôle alors que nous faisons bien plus. Sous la tutelle technique du Ministère en charge de l'Agriculture, la structuration de l'AGASA repose sur 5 directions dont la mission vise essentiellement à garantir la qualité de l'alimentation que nous produisons et exportons. Dans un second temps, nous assurons la surveillance sanitaire, phytosanitaire et qualitative des produits destinés à la consommation. Nos équipes assurent aux consommateurs que tous les établissements répondent rigoureusement aux normes. Nous avons d'ailleurs élargi notre présence sur l'ensemble du territoire national avec 9 délégations provinciales et 14 postes d'inspections frontaliers (1 aérien, 6 terrestres et 7 maritimes).

Par ailleurs, l'AGASA dispose, depuis le 11 octobre 2021, d'un laboratoire d'analyse alimentaire. Il s'agit du tout premier laboratoire d'analyses microbiologiques et physico-chimiques de la sous-région en termes de réalisation d'analyses de résidus de pesticides et de métaux lourds.

Un dernier volet de nos activités réside dans la production de statistiques nous permettant d'assurer la mise en œuvre de programmes en matière de sécurité alimentaire et de suivre les projets d'ordre alimentaire et phytosanitaire.

Quelles actions menez-vous auprès des opérateurs économiques ?

Chaque Gabonais est en droit d'avoir accès à une nourriture de qualité. Pour ce faire, l'Agence est présente sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de la production à la consommation en passant par la transformation, le transport, le stockage, la distribution et la commercialisation. En fonction de la catégorie des opérateurs économiques, notre approche est adaptée. Lorsqu'il s'agit d'un opérateur du secteur agroindustriel, nous procédons à une vérification de leur système d'autocontrôle avec des fréquences d'inspection basées sur la note du risque de ces opérateurs. Dans le cas des catégories inférieures, nous priorisons un accompagnement pédagogique. L'agrément sanitaire est une obligation réglementaire au Gabon. C'est un engagement fort de l'opérateur à assumer sa responsabilité de mettre sur le marché des produits alimentaires sans danger. Gage de qualité, c'est une passerelle à la délivrance d'une marque de salubrité sanitaire : le smiley sanitaire. Il convient de souligner qu'en 2021, l'AGASA a pu ainsi procéder à 2378 agréments sanitaires hors pêche, 1367 agréments sanitaires halieutiques et 333 agréments phytosanitaires faisant un total de 4078 agréments d'opérateurs économiques.

L'AGASA se veut être une référence sur le plan national, sous-régional et international pour tous les aspects de sécurité sanitaire et phytosanitaire. La sensibilisation, l'accompagnement, l'inspection et la certification constituent nos principales activités auprès des opérateurs économiques.

Quel est l'objet de la convention signée avec l'ANPI ?

Dans le souci d'assurer la conformité des entreprises alimentaires, phytosanitaires et halieutiques, l'AGASA, positionnée au Guichet Unique ANPI-Gabon, facilite l'accès à toutes sortes de formalités nécessaires à l'installation ou au maintien des opérateurs concernés. Cela permet ainsi de rapprocher l'AGASA des opérateurs économiques dès le lancement de leurs activités tout en participant à la facilitation des démarches administratives. Cette collaboration est pour l'AGASA l'occasion d'accentuer ses efforts dans les établissements des secteurs relevant de sa compétence. Dans le même ordre, depuis ma prise de fonction, je me suis attelée à arrimer l'AGASA aux normes internationales et donc à développer son réseau de partenaires à l'étranger. Nos process, normes et qualités sont alignés sur les critères imposés par la FAO et l'OMS notamment au travers du Codex Alimentarius. Nous avons également signé la Convention Internationale pour la protection des végétaux (CIPV) pour ne citer que ceux-là.

Le développement des agro-industries

L'objectif de la stratégie gouvernementale est de réduire de 35% à l'horizon 2023 et 50% à l'horizon 2025, les importations des produits alimentaires. Déjà, un certain nombre d'entreprises agro-industrielles de renom ont engagé des programmes d'investissements ambitieux et parfois à haute valeur stratégique.



Les différentes politiques ou programmes mis en œuvre par l'Etat avaient auparavant privilégié le développement de l'agro-industrie à base de matières premières importées, au détriment de l'agriculture paysanne. Les importations fournissent aujourd'hui environ 60% des biens alimentaires consommés au Gabon, la demande du marché étant grandissante. Si l'industrialisation des filières du palmier à huile, de l'hévéa, de l'aviculture, a connu une croissance constante à deux chiffres ces dix dernières années, beaucoup reste à faire pour le secteur de l'élevage.

La substitution des importations par la production locale permettra la réduction du coût de l'alimentation et contribuera à l'accélération de l'industrialisation des secteurs prioritaires du pays ainsi que la création d'emplois directs et indirects dans les secteurs de l'agroalimentaire.

Parmi les principaux acteurs agro-industriels, citons :

- Olam Palm Gabon est l'une des plus importantes entreprises de la filière agro-industrielle du Gabon dans l'huile alimentaire. La multinationale asiatique OLAM a commencé ses opérations au Gabon en 1999 et développe ►



- ▶ actuellement sept projets industriels et agro-industriels dans plusieurs joint-ventures avec la République gabonaise. Les principales implantations d'OLAM au Gabon concernent l'huile de palme, le caoutchouc, les engrais, les zones économiques spéciales et la logistique portuaire dans le cadre d'une zone économique spéciale du Gabon (GSEZ) – une zone économique spéciale multiproduits.
 - SIAT Gabon, Société privée d'Investissement pour l'Agriculture Tropicale, a été créée en 2004 au terme d'un processus de privatisation des entités parapubliques gabonaises Agrogabon, Hévégab et le ranch Nyanga. Ses

principales reposent sur la transformation de l'hévéaculture en caoutchouc granulé ainsi que sur des activités d'élevage, de production et de commercialisation de la viande bovine pour le marché intérieur gabonais.

- La SMAG Gabon est une filiale du groupe international SOMDIAA. Elle produit et commercialise des farines et dispose d'un élevage avicole produisant des œufs et des poussins de 1 jour.

- Pour la production du café et du cacao gabonais, la CAISTAB est un établissement public créé en 1971 et doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

OPPORTUNITÉS

La FAO recommande les partenariats public-privé pour développer l'agro-industrie gabonaise. Pour mettre fin aux produits importés, il sera nécessaire de produire 279 000 tonnes supplémentaires de manioc, 267 000 tonnes supplémentaires de bananes, 35 000 tonnes de volaille, poulets de chair, de transformer 21 000 tonnes de thon pour densifier la filière thonière, d'accroître les surfaces cultivées de 100 000 ha et de former 700 jeunes Gabonais.

Prix import, leader du commerce alimentaire au Gabon



Créée le 11 juin 1992 par Bernard AZZI, Prix Import est une entreprise forte d'une identité et de valeurs familiales. Aujourd'hui, le groupe Prix Import emploie plus de 1000 collaborateurs et réaffirme son ambition d'être un des leaders du commerce alimentaire sur le marché gabonais.

Prix Import, l'un des premiers employeurs privés dans le pays, s'inscrit dans une vision novatrice et une politique de qualité à travers trois piliers :

- Promouvoir la proximité avec la clientèle fort d'un réseau de distribution de 9 supermarchés et d'un hypermarché de 2 200 m² tous implantés à Libreville.
- Valoriser la qualité du produit et du service à la clientèle à travers des marques gabonaises, françaises, européennes et internationales de grande renommée.
- Allier prix attractifs et gammes larges de produits de qualité, notamment grâce à un cahier des charges très strict en matière d'hygiène et de sécurité.

Spécialisée dans l'importation et la commercialisation de produits de la grande distribution, l'entreprise

a signé, fin 2021, un contrat de franchise avec le groupe Carrefour. Le 5 avril 2022, l'inauguration de l'hypermarché Carrefour-Prix Import du centre-ville s'est déroulée en présence des plus hautes autorités gouvernementales et des élus, scellant une nouvelle étape du développement de Prix Import.

Représentant 40% du CA, la vente directe en gros est l'autre activité de Prix import. En tant qu'agent de grandes marque, Prix Import expose dans son showroom une majorité d'articles aux standards internationaux afin de faciliter la prise de commande des clients. Il représente un levier majeur de l'accroissement du chiffre d'affaires de l'entreprise.

Prix Import est également un acteur engagé dans le développement économique du Gabon. Donnant systématiquement la priorité au recrutement local, Prix Import soutient les artisans et PME en référencant près d'un millier de produits « Made in Gabon » dans ses magasins.

www.priximport.com

Pêche & Aquaculture : des ressources à exploiter

Dans sa volonté d'atteindre l'émergence à l'horizon 2025, le Gabon veut renforcer la contribution de la mer à l'économie nationale, notamment à travers le pilier stratégique « Gabon bleu ».



La contribution de la branche pêche et aquaculture au Produit intérieur brut (PIB) national reste très insignifiante. La cause de cette faible performance est à trouver dans la forte réduction des capacités de pêche, soit une diminution de 80 % du nombre de navires industriels entre 2000 et 2018. Au Gabon, trois types d'activités de pêche sont pratiqués, à savoir la pêche industrielle, la pêche artisanale maritime et continentale et la pisciculture.

Pour tirer un meilleur profit de ses produits halieutiques, le Gabon a en projet de nationaliser le secteur de la pêche maritime artisanale. Un secteur qui est pour l'instant dominé à 86% par les travailleurs expatriés. Pour inverser cette tendance qui a toujours prévalu dans ce secteur, les autorités gabonaises veulent former des nationaux à la pêche et à la transformation de la production halieutique.

Il s'agit d'élaborer un plan de préservation de pêcherie pour former 2600 jeunes pêcheurs et transformateurs gabonais sur cinq ans, l'un des grands défis du Plan d'accélération de la transformation (PAT).

Parallèlement, les autorités gabonaises ont lancé les travaux de construction des centres communautaires de pêche à Cocobeach, Mayumba, Mouila, Franceville et Makokou. Ces infrastructures sont construites pour organiser au mieux le fonctionnement et le développement de la filière, ainsi que le renforcement des capacités des acteurs de la pêche artisanale dans ces localités. La volonté du gouvernement est que les produits de la pêche donnent de l'emploi aux nationaux en priorité.

Rentabiliser la pêche artisanale au Gabon passe également par la lutte contre la pêche illicite. Aussi, le gouvernement a entrepris d'installer des balises sur les navires de pêche artisanale pour atteindre la possibilité de contrôler l'ensemble de l'activité sur le plan eau, pour garantir aux Gabonais la sécurité, la préservation des stocks.

Le Gabon est un pays disposant d'importantes ressources halieutiques. Cependant, la pêche reste une activité qui ne contribue qu'à 1,5% au produit intérieur brut (PIB) du pays, selon des chiffres officiels. Aussi, le gouvernement a inscrit deux axes majeurs d'action pour la pêche :

CHIFFRES CLÉS

800 km

DE FAÇADE MARITIME

1,5%

DU PIB

35,5 kg/an/hab

2^{ÈME} PAYS EN AFRIQUE EN CONSOMMATION DE POISSONS

86%

PRÉDOMINANCE DES NON-NATIONAUX DANS LE SECTEUR DE LA PÊCHE

1 milliard FCFA

D'EXPORTATIONS DE PRODUITS HALIEUTIQUES EN 2021 (REVENUS LES PLUS FAIBLES DEPUIS 2017)

26 000 tonnes/an

IMPORTÉES

- Le renforcement du cadre juridique et institutionnel
- La construction d'un port de pêche aménagé, susceptible d'accueillir des navires de pêche et leurs prises.

Deux études ont été réalisées dans le domaine de la pêche. L'une pour la réhabilitation du bâtiment abritant l'usine Sifrigab et l'autre sur les conditions économiques et techniques pour la relance de l'usine de conditionnement du thon à Libreville, tout en annonçant la construction en cours des centres de pêche de Makokou et Franceville.

Une nouvelle usine de transformation du thon ainsi que des chambres froides dans l'enceinte du New Owendo international Port (NOIP) devrait permettre à la fois d'intensifier la diversification de son économie, de réduire sa dépendance alimentaire ainsi que la facture des importations et créer 3000 emplois directs et 9000 emplois indirects, avec un chiffre d'affaires prévisionnel de 100 milliards de FCFA. Avant la construction de cette nouvelle usine, les autorités gabonaises mettront en service la Société frigorifique du Gabon (Sifrigab). Cette usine, en arrêt d'activité depuis près de dix ans, sera opérationnelle en 2023. Avec le renforcement de ses infrastructures de stockage et de transformation, le Gabon espère devenir dans les dix prochaines années un acteur majeur du thon sur le continent.

Afin de développer davantage cette filière, le Gabon a conclu le 29 juin 2021 un accord de pêche avec l'Union européenne (UE) qui autorise les navires européens à pêcher dans ses eaux 32 000 tonnes de poisson par an pendant cinq ans. La transformation de ce poisson pourrait générer un chiffre d'affaires de plus de 576 milliards de FCFA, selon le ministère de l'Agriculture.

PÊCHE : UN ACCORD DE 17 MILLIARDS DE FRANCS ENTRE LE GABON ET L'UE

Paraphé en février 2021, l'accord de pêche entre le Gabon et l'Union européenne devrait entrer en vigueur cette année 2022, selon le ministère de l'Économie. D'une valeur globale d'environ 17 milliards de FCFA, elle autorise l'accès des navires de l'UE dans les eaux gabonaises pour une période de cinq ans, dans le cadre du développement et de la transformation du secteur de la pêche au Gabon.

A travers cet accord, le gouvernement espère créer de la valeur ajoutée et des emplois, par l'incitation aux transbordements et débarquements des captures dans les ports gabonais ainsi que par l'embarquement de marins gabonais et d'observateurs sur les navires européens. Le Gabon veut développer une industrie thonière grâce à cet accord de pêche. L'objectif final est d'arriver à la transformation du thon au Gabon.

OPPORTUNITÉS

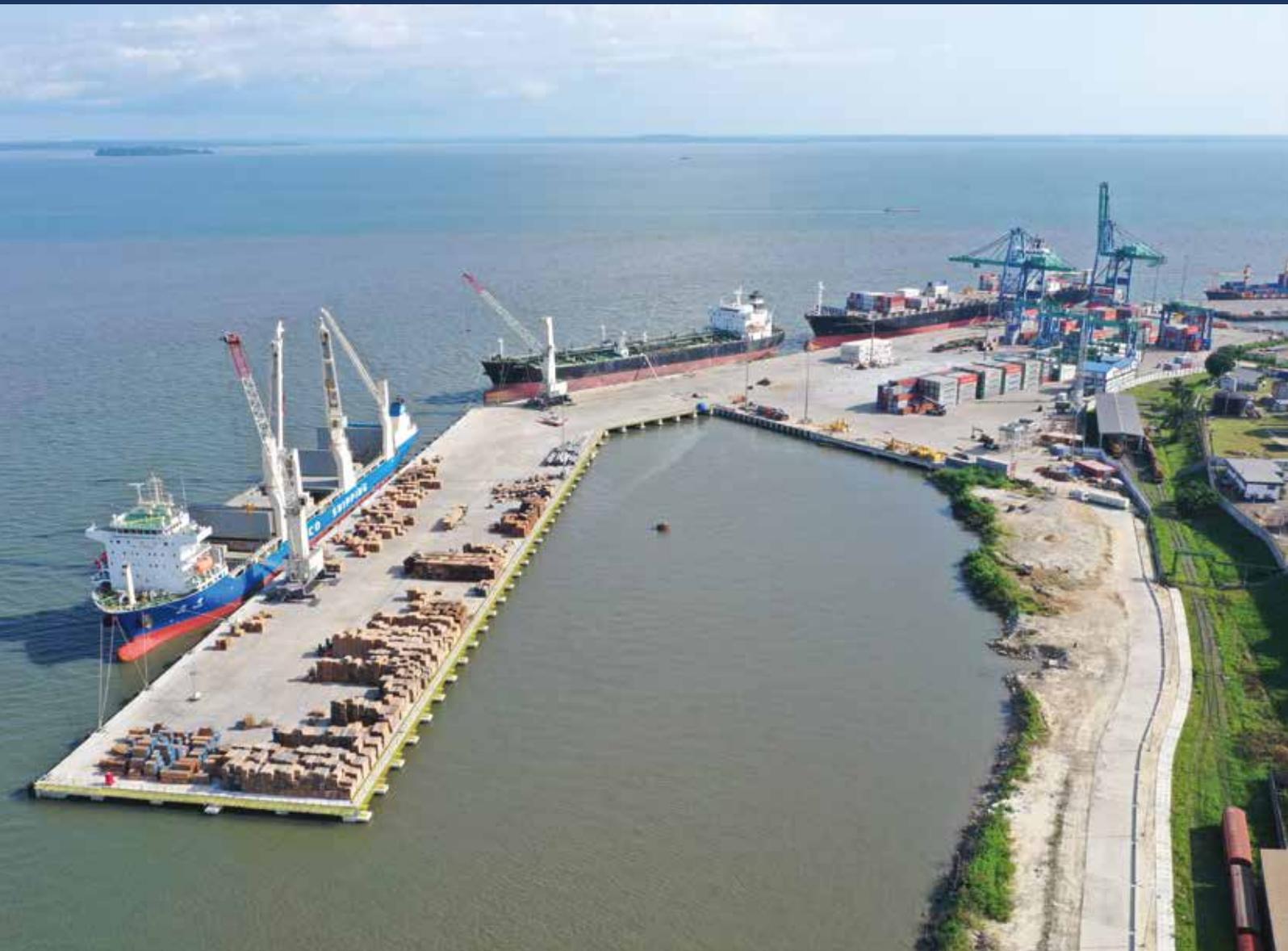
La task force qui a été mise en place dans le cadre du Plan de l'accélération de la transformation de l'économie gabonaise souhaite l'implantation d'usines de transformation. Le Gabon a un fort potentiel de développement notamment dans l'industrie thonière.

“
Sous l’effet du Plan d’Accélération de la Transformation, le P.A.T., le Gabon se transforme. Les routes sont réhabilitées, la Transgabonaise, longtemps qualifiée de « serpent de mer », sort de terre. (...) Le Gabon doit devenir l’un des pays d’Afrique les mieux équipés en termes d’infrastructures ! ”

Discours du Président Ali Bongo Ondimba à l’occasion du 61^{ème} anniversaire de l’Indépendance le 17 août 2021.

Transports, Equipements, Infrastructures & Habitat

Le gouvernement gabonais veut booster la compétitivité du secteur logistique du pays afin notamment de mieux accompagner le redimensionnement de son tissu productif. En 2022, plus de 6,8 milliards de F CFA est consacré aux programmes liés au transport aérien, maritime et fluvial.



L'optimisation des infrastructures routières

Le mauvais état de la plupart des routes gabonaises limite la capacité du réseau à répondre aux besoins de développement. Le gouvernement entend combler le retard en matière d'infrastructures routières, énergétiques et logistiques.



Les infrastructures routières constituent un facteur économique essentiel dans la stratégie nationale de développement. Le projet de réhabilitation des routes du Grand Libreville s'inscrit dans le cadre du Plan d'Accélération et de Transformation (PAT). Aussi, le Gabon a débloqué 75 millions \$

pour la construction de nouveaux tronçons routiers dans le Grand Libreville et dans les villes du pays. Ces projets seront réalisés d'ici août 2023.

En effet, seulement 20% du réseau routier, estimé à près de 10 000 km, est en état soit seulement 2 000 km de route sont praticables au Gabon. Il conviendrait de relever

CHIFFRES CLÉS

12,2 millions

DE PERSONNES EN 2020, ANNÉE RECORD POUR LE TRANSPORT TERRESTRE

10 000 km

DE ROUTES DONT 2 000 KM EN BON ÉTAT

810 km

DE RÉSEAU FERROVIAIRE

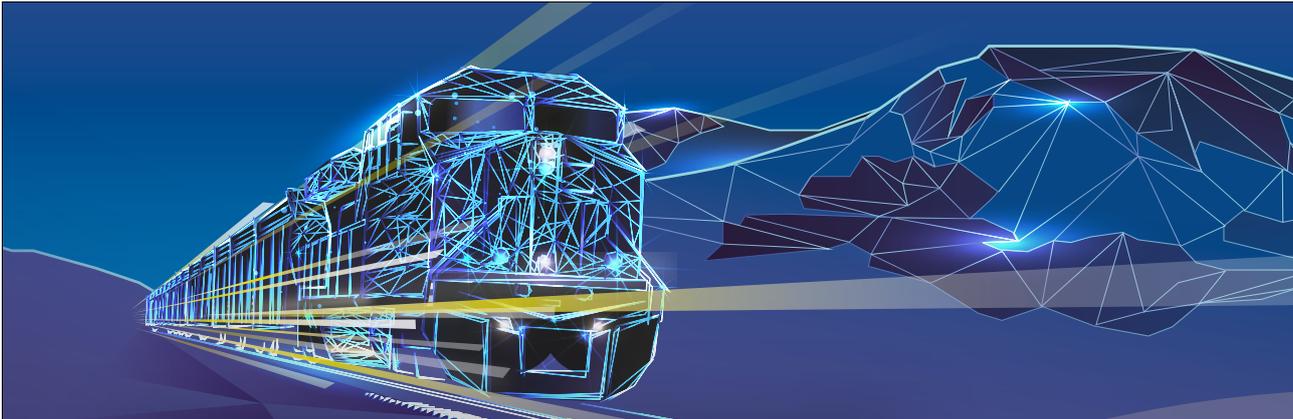
ce réseau autour de 5 000 kilomètres de routes pour contribuer à l'amélioration de la réponse logistique des opérateurs économiques. Pour y parvenir, le Gabon a créé le Fonds autonome national d'entretien routier (Faner) qui a pour mission de mettre en place un mécanisme de financement fiable et pérenne, garantissant une disponibilité immédiate des ressources et un paiement

rapide et régulier des entreprises engagées dans l'entretien routier. Il administrera les ressources et exécutera les dépenses relatives à l'entretien du patrimoine routier national.

Autre priorité, le projet routier titanesque baptisé Transgabonaise prévu pour traverser six des neuf provinces du Gabon sur 828 kilomètres, devrait être livré en 2023.

Actuellement, plusieurs chantiers de construction et de réhabilitation des routes ont été engagés. Ceux-ci viendront renforcer ce réseau routier.

La dynamique du secteur du bâtiment et des travaux publics est incontestable en termes de création d'emplois, de croissance économique et de transformation d'un pays, le gouvernement gabonais entend ainsi poursuivre son programme de développement des infrastructures, notamment routières, notamment l'aménagement des routes Oyem-Mongomo, Makokou-Mékambo-Ekata ainsi que la construction des péages et de stations de pesage sur les différentes Nationales. L'autre projet majeur est la rocade est qui devrait relier les communes de Ntoun et d'Akanda en contournant Libreville.



UN CHEMIN DE FER DE CLASSE MONDIALE, POUR SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE NATIONAL.

eraMET

ETRAG
Société d'Exploitation de Transgabonaise



Entretien avec Christian Magni, Directeur général de la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag). Cette entreprise de transport ferroviaire réalise principalement du transport de marchandises mais assure également un service voyageur entre Owendo et Franceville.

Vous avez pris vos fonctions de Directeur général en octobre 2020, quelles ont été vos missions prioritaires ?

Depuis ma prise de fonction le 20 octobre 2020, mes missions premières sont celles liées à l'amélioration du niveau global de sécurité, au regard des incidents enregistrés ces dernières années. Nous nous sommes engagés dans une démarche préventive en déployant les Exigences Essentielles à l'échelle du groupe Eramet, afin d'éradiquer les accidents les plus graves. Autre mission prioritaire, la mise en œuvre de plusieurs réformes structurelles et sociales. Ces dernières sont marquées par des innovations telles que le Programme de Remise à Niveau de la Voie (PRN), la Nouvelle convention collective, la construction des infrastructures sociales et le suivi de la feuille de route RSE fixé par le groupe Eramet qui répond à trois axes : l'éducation, la santé et le soutien aux communautés.

Qu'a apporté l'entrée au capital de Setrag de l'Etat gabonais et de Meridiam sur les investissements en cours ?

Meridiam est désormais actionnaire à 40% de la filiale gabonaise ; et l'Etat Gabonais acquiert 9% du capital de Setrag auprès de Comilog. L'entrée de Meridiam au capital de Setrag représente une étape importante dans la trajectoire de la société qui œuvre pour la modernisation de ses infrastructures. Meridiam possède une solide expérience en gestion d'investissements dans le domaine des infrastructures, en particulier en Afrique et notamment au

Gabon. Ce nouvel actionnaire participe à la réussite de notre transformation et permet à la Setrag de se positionner comme une référence dans le transport ferroviaire, notamment en termes de sécurité et de qualité de service.

Son expérience en gestion d'infrastructures en Afrique et son expertise ferroviaire dans le monde renforce nos opérations ferroviaires. Par ailleurs, en prenant une part du capital de la filiale, l'Etat gabonais, partenaire historique d'Eramet, confirme son engagement à faire croître l'activité du transport gabonais pour accompagner la croissance du pays.

Sur le plan financier, cette opération constitue un renforcement significatif du bilan de la Setrag. Elle accompagne nos projets de développement pour nous permettre de nous hisser aux meilleurs standards du transport ferroviaire.

Ainsi, la contribution de Meridiam, vient renforcer la modernisation et la sécurisation du chemin de fer en accord avec le programme de remise à niveau (PRN). L'expertise de Meridiam participe à améliorer la compétitivité régionale et mondiale du Gabon en soutenant sa croissance.

100% du fret minier passe par la Setrag. Assurez-vous le transport d'autres marchandises ?

La Setrag a également la charge du transport du bois des hydrocarbures, de conteneurs, du ciment et de l'eau pour les provinces du Haut-Ogooué et de l'Ogooué lolo.

Quelles sont vos actions en matière de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) ?

Chez Eramet, nous faisons de la RSE un élément de différenciation déterminant, qui nous permet de construire des relations fortes dans les pays dans lesquels nous sommes présents.

Le Groupe a décidé d'une feuille de route RSE 2018-2023 axée sur 13 objectifs. Cette ambition en matière de responsabilité sociétale et environnementale est désormais traduite dans sa Raison d'être : Devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre, pour le bien-vivre ensemble.

Cette raison d'être guide tous nos projets, dans tous nos pays où l'ancrage du Groupe lui permet de développer un modèle sociétal robuste, notamment axé sur le soutien à l'employabilité des jeunes, l'éducation, la santé, l'amélioration des infrastructures, l'entrepreneuriat et le développement économique local. La stratégie d'investissement communautaire de la Setrag qui en découle, a été élaborée avec les communautés pour leur bien-être. Elle permet de réaliser des actions concrètes pour les populations dans les localités d'implantations du chemin de fer.

Une nouvelle ligne de chemin de fer entre Owendo et Booué

Le gouvernement gabonais a signé le 8 avril 2022 un contrat de partenariat avec la société Inpax, filiale du Fonds d'investissement RISE Gabon, dans le cadre du projet dénommé Komo-Ogooue Railway (Kor) pour la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer.



Cette nouvelle ligne de chemin de fer, en lien avec d'importants projets miniers de fer dans la province de l'Ogooué-Ivindo, s'inscrit parmi les priorités du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT). Elle devrait permettre le développement de la seconde voie ferrée reliant la gare d'Owendo à celle de Booué via Ndjolé courant 2022 avec, à terme, la possibilité de doubler le flux de la circulation sur le réseau ferroviaire du pays. En plus de la BID et le FGIS, Rise Gabon intègre également la société Inpax Africa.

La construction de la seconde voie ferrée reliant la gare d'Owendo à celle de Booué en passant par Ndjolé, dans le cadre du projet Komo-Ogooue Railway (Kor), porte sur un linéaire d'environ 340 kilomètres. Inpax réalisera et financera, sur une durée de 30 mois, les études relatives aux aspects technique, économique, environnemental et social, légal et financier, nécessaire à la mise en place d'une nouvelle concession de chemin de fer. Il aura pour

principale orientation l'acheminement du minéral de fer et de la production industrielle de bois. Ce projet a pour objectif de renforcer l'offre de transport ferroviaire, dans un contexte de forte augmentation de la production de bois et de démarrage de nouveaux projets de mines de fer tel que Baniaka situé à 60 kilomètres de Franceville.

La ligne de chemin de fer actuelle, dite de la Transgabonaise, permet d'acheminer 12 millions de tonnes par an. Selon les prévisions, cette ligne devrait permettre d'acheminer 19 millions de tonnes en 2028. Face aux nouveaux secteurs productifs, l'augmentation des capacités de fret ferroviaire apparaît indispensable. Une fois construite, cette nouvelle voie va s'ajouter au Transgabonais, unique voie ferrée du pays. Longue de 710 kilomètres dont 648 kilomètres de voie principale entre le port d'Owendo et Franceville, cette voie utilisée pour le transport de voyageurs et de fret, est gérée par la Société d'exploitation du Transgabonais (Setrag).



Entretien avec Godwin Alini Yandjangoye, Directeur général de l'Office des Ports et Rades du Gabon (OPRAG) depuis juin 2021, qui travaille à accélérer l'environnement portuaire du pays pour répondre aux exigences du Plan d'accélération de la Transformation (PAT).

Quels sont les objectifs du plan stratégique 2021-2023 de l'OPRAG ?

Dans un contexte de post crise économique et sanitaire, le gouvernement gabonais a élaboré le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) 2021-2023 afin de relancer l'économie.

Places fortes de l'économie et poumons du commerce extérieur, les ports jouent un rôle majeur dans la réalisation de cette vision stratégique. A cet effet, l'Autorité portuaire ambitionne de :

- développer et implanter de nouvelles activités dans les circonscriptions portuaires ;
- dynamiser les ports secs en les équipant d'infrastructures modernes ;
- développer la formation qualifiante aux métiers portuaires ;
- mettre en place un système d'information et de communication efficace ;
- assurer la conformité des ports du Gabon aux standards internationaux en matière de sûreté portuaire et de protection de l'environnement ;
- mettre en place un guichet unique portuaire nécessaire à la fluidité des échanges ;
- développer l'intelligence économique de l'Office et repositionner son influence dans la gestion des ports gabonais ;
- prendre en compte les changements économiques en diversifiant les secteurs d'activité ;
- optimiser la compétitivité avec les ports des pays voisins en développant des ports spécialisés, écologiques et performants ;
- doter les ports gabonais d'une politique commerciale et marketing commune ;
- mettre en place la communauté portuaire.

Où en sont les travaux du port de Mayumba et du nouveau port fluvial de Lambaréné ?

Notre programme de gouvernance prévoit de relancer le projet du port de Mayumba et d'en faire un port spécialisé de dernière génération, vu sa position stratégique et son fort tirant d'eau. Le dossier relatif à la réalisation de ce vaste projet est bien avancé et nous espérons rentrer dans la phase de mise en œuvre dans un futur très proche. En ce qui concerne le port fluvial de Lambaréné, nous allons commencer par y implanter une gare maritime ultra moderne pour développer les activités fluviales liées au transport de marchandise et des passagers.

Le développement et l'implantation de nouvelles activités dans les circonscriptions de Mayumba et de Lambaréné sont des enjeux prioritaires de notre politique portuaire. Aussi plusieurs projets de développement et d'investissement sont identifiés dans de la Gestion Stratégique des Ports du Gabon 2021-2023. Dans le cadre d'un partenariat public-privé avec le groupe Arise-Gabon, le développement du complexe industriel au port d'Owendo augmentera le volume de passage portuaire dans le secteur du bois minier et améliorera la compétitivité dans la sous-région et à l'international. Le projet d'investissement de Gare maritime couvre près de 2,8 hectares à Libreville et à Port-Gentil afin de se positionner dans la sous-région.

Quels atouts portuaires pouvez-vous mettre en avant pour les investisseurs ?

Les atouts majeurs qu'offre le secteur portuaire gabonais tiennent notamment à la situation géographique et aux 800 Km de côte du pays. La spécialisation des quais par type de produits permet des gains de temps. Facteur important de compétitivité, la durée moyenne d'escale d'un navire est de 42 heures et le temps de déchargement de 27 heures. Tous les ports du Gabon sont en phase avec les normes du code ISPS. Le Gabon est le plus grand pays côtier de la Zone CEMAC. Cette position stratégique dans le golfe de Guinée offre un avantage dans plusieurs domaines tels que la pêche thonière et l'exploitation pétrolière offshore. En plus de ces atouts naturels indéniables, le PAT offre une grande opportunité pour les investisseurs intéressés par les activités portuaires comme l'a fait OLAM qui, aujourd'hui, possède tout un empire portuaire au Gabon qui s'étend de la façade maritime d'Owendo jusqu'à la ZES de Nkok et au-delà.

Des investisseurs avertis peuvent faire la même chose à Mayumba avec autant de succès, sans oublier les ports de pêche et les ports de plaisances très porteurs.

Signalons enfin l'excellent climat des affaires, l'immense potentiel économique du pays et l'hospitalité légendaire de sa population.

La situation portuaire dans le cadre de la ZLECAF

Officiellement effectif depuis janvier 2021, l'accord de la Zlecaf engage les pays africains à supprimer les droits de douane sur 90% des biens qu'ils produisent. Le Gabon espère en faire un levier de croissance de ses exportations vers l'Afrique en misant sur le Nouveau Port International d'Owendo (NOIP).



L'ambition à terme est de créer un marché commun africain de 1,3 milliard de consommateurs où les produits circulent et s'échangent sans barrières douanières afin de booster le développement des pays membres. Dans ce cadre, le commerce intra-africain est susceptible d'augmenter de 52% et d'attirer au Gabon un important flux d'investissements et d'opportunités.

Pour attirer plus d'investisseurs au Gabon, le Nouveau Port International d'Owendo (NOIP) a mis en place plusieurs stratégies, notamment la réduction des coûts de prestations et l'acquisition d'une nouvelle zone de stockage qui va permettre de simplifier les activités de transit (import/export). Il s'agit d'une meilleure capacité d'entreposage qui

va contribuer à diversifier la nature des activités du nouveau port, tel le stockage d'huile de palme et le stockage de blé dont le volume s'élève à 10 500 tonnes. L'objectif d'Arise P&L (filiale d'Olam) est de faire du Gabon un pôle attractif en tant que nouveau hub de stockage dans l'activité portuaire en Afrique.

Lancé en 2017, le NOIP constitue un outil majeur de la diversification de l'économie gabonaise qui devra aider à réduire la dépendance du pays vis-à-vis des recettes pétrolières. Sa mise en activité a contribué à la légère augmentation (+2%) du trafic en escale et des marchandises, qui représentent 49% des revenus de l'Office des ports et rades du Gabon (Oprag) en 2019. ►



► Plusieurs cours d'eau importants traversent le territoire gabonais, comme l'Ogooué, le Komo ou le Nyanga. L'Ogooué constitue le seul mode d'accès direct vers l'intérieur du pays de Port-Gentil jusqu'à Lambaréné en période basses eaux, et traverse le Gabon d'Est en Ouest. Les activités qui s'y déroulent sont multiples : transport de personnes ou par flottaison des billes de bois, activités d'exploration et d'exploitation des hydrocarbures, pêche, tourisme, etc. La non-desserte des lagunes et fleuves provoque la flambée des prix des produits vivriers. L'abandon du transport

fluvial et lagunaire, en raison de l'obsolescence des moyens de navigation de l'entreprise d'Etat CNNII, a conduit à une baisse mécanique de l'offre de produits agricoles sur les marchés port-gentillais et à un allongement des délais d'approvisionnement de ces mêmes marchés. Sur la ligne maritime Libreville-Port Gentil, les faiblesses techniques, l'irrégularité du trafic et la faible compétitivité du transporteur public par voie d'eau, empêchent là aussi, l'exercice de la régulation technique des prix de transport des marchandises.

OPPORTUNITÉS

Le Gabon est situé à mi-distance de l'Afrique du Nord et du Sud et sur l'Océan Atlantique, principale route maritime des grands navires, ce qui lui confère une excellente situation géographique. Le remorquage, le lamanage, le magasinage et l'entreposage portuaire ; l'exploitation de terre-pleins, de hangars ou d'autres installations portuaires ; l'exploitation de l'outillage portuaire privé avec obligation de service public ; l'exploitation de toute autre activité portuaire connexe au service des navires, des marchandises ou des passagers (tels que la consignation, le relevage, le garbage, le sewage, etc.) ; la manutention portuaire sont des activités ouvertes aux investisseurs.



OFFICE DES PORTS ET RADES DU GABON



**Nous assurons la gestion, & la promotion
des ports du Gabon à travers :**



GESTION

La gestion des rades et du domaine portuaire. La coordination générale des activités portuaires, l'assistance et l'accueil des navires.



TRAVAUX

Des travaux d'équipement, de création, d'aménagement et d'extension des ouvrages des zones industrielles hors concessions. La coopération et la promotion de la place portuaire.



PROTECTION

La prévention des risques et la protection de l'environnement. La fédération des missions de police, de sécurité des usagers, des marchandises et des navires.

NOTRE METIER, LA CONNEXION PORTUAIRE



Entretien avec Joël Lehman Sandoungout, Directeur général de Société gabonaise de Transports urbains (Trans'urb), depuis le 31 janvier 2020. La société de transport public revendique 10 306 877 passagers transportés en Juin 2022.

Comment Trans'Urb participe à la diversification et à l'amélioration de l'offre de transport ?

A l'instar de plusieurs capitales à travers le monde, la mobilité urbaine des populations reste un défi et un enjeu majeur de tous les instants des Etats.

Au Gabon, en raison de la survenance de la Covid 19, le Président de la République, Son Excellence Ali Bongo Ondimba, sensible à la détresse tant sanitaire qu'économique des populations a instauré à titre de mesure sociale et exceptionnelle, depuis Avril 2020, et confirmé le 13 Mars 2022 par le Ministre des Transports et jusqu'à nouvel ordre, la gratuité du transport urbain sur l'ensemble du territoire gabonais : une décision inédite en Afrique.

C'est ce contexte sanitaire et exceptionnel de la pandémie de la Covid qui lance le début des activités de Trans'Urb.

Par ailleurs, cette crise sanitaire a permis l'accélération de la mise en place de cette nouvelle société de transport urbain est surtout une réponse stratégique du Gouvernement à l'explosion démographique de la population gabonaise dont l'offre de transport urbain nationale demeure insuffisante.

De ce fait, Trans'Urb participe à n'en plus douter à la diversification et à l'amélioration de l'offre de transport urbain. Fidèle à sa mission de service public de transport du plus grand nombre dans des conditions de qualité, de sécurité et de confort, Trans'Urb a transporté comme vous l'avez si bien noté près de 10 306 877 passagers à Juin 2022.

Avec une flotte à sa création de 280 bus, qui desservent en moyenne 120 quartiers au quotidien au sein des communes

de Libreville, Owendo, Akanda et Ntoum, Trans'Urb se positionne à ce jour comme le leader du transport urbain gabonais.

La gratuité a un coût. Quel est votre modèle financier ?

Gratuit pour le grand public, il n'en demeure pas moins que la gratuité au sein de Trans'Urb engendre bien évidemment des coûts importants d'investissement et fonctionnement pris en charge entièrement à ce jour par le Gouvernement. Le fonctionnement de la société est assuré, à l'instar de la majorité des sociétés de transport urbain à travers le monde, par des subventions gouvernementales permettant le fonctionnement quotidien de la société du moins durant toute la période de la gratuité.

Envisagez-vous un retour au paiement forfaitaire du transport ?

Sans présumer des décisions futures du Chef de l'Etat, et au moment opportun décidé par ce dernier, nous préparons simultanément la mise en place et le développement d'outils nécessaires au fonctionnement optimal d'une société de transport urbain.

Cette phase d'évolution, dite commerciale, aura pour objectif d'assurer une autonomie financière à plus ou moins long terme de la société mais saura tenir compte des instructions du Gouvernement.

A cet égard, les équipes travaillent par stratégie d'anticipation au lancement du titre de transport payant afin de présenter une société moderne et efficace par le renforcement de son parc de bus, la modernisation de ses ateliers de maintenance, la proposition de produits et services innovants, accessibles, et surtout adaptés aux besoins de transport urbain de tous types de population.

Le nouvel aéroport de Libreville

La livraison officielle du nouveau tarmac est prévue pour décembre 2024, les travaux de la voie de contournement étant lancés en juin 2022 pour une durée d'un an.



La réalisation et la gestion ont été confiées à la multinationale singapourienne OLAM, à travers sa filiale locale GSEZ Airport construction. Étendue sur une superficie initiale de 915 hectares, la future plateforme sera dotée d'une piste d'atterrissage de 3 500 mètres, un terminal présidentiel, une tour de contrôle, une aérogare passagère de 3 300 m².

Elle vise 2,25 millions de passagers à l'horizon 2030. Afin de mieux gérer son flux de passagers grandissant, une voie de contournement du nouvel aéroport permettra de désengorger la zone Libreville-Akanda.

L'actuel aéroport international Léon Mba tient son nom du premier président de la République du Gabon qui a gouverné de 1961 à 1967. Depuis sa construction dans ►

- ▶ les années 50, l'aéroport de Libreville n'a cessé de se développer et d'aménager sa structure afin d'accueillir tous les types d'avions au fil de leur évolution. 20 destinations sont desservies par 15 compagnies qui offrent des vols réguliers depuis cet aéroport. Deux terminaux servent à fluidifier le trafic. Le terminal 1 est l'aérogare principale de l'aéroport Léon Mba, il permet l'embarquement aux vols nationaux et internationaux. Étendu sur 16 000 m², il peut accueillir jusqu'à 1,2 million de passagers par an. Le terminal 2 est réservé aux vols régionaux et nationaux de la compagnie Afrijet. En mai 2022, l'aéroport international Léon-Mba est devenu le premier aéroport d'Afrique centrale certifié par l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) sur la qualité et la sécurité des infrastructures de la plateforme aéroportuaire. A noter que le Gabon a adopté le passeport biométrique de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEMAC).

LA RÉHABILITATION DE 10 AÉROPORTS PROVINCIAUX

En quête de diversification et de performance économiques, le Gabon veut miser sur le transport aérien pour rendre plus efficiente la mobilité des personnes et des biens. Le gouvernement gabonais envisage de réhabiliter les 10 aéroports provinciaux que compte le pays, notamment ceux de Lambaréné, Koula-Moutou, Tchibanga, Oyem, Bitam, Franceville, Port-Gentil, Makokou et Omboue.

L'aéroport de Port-Gentil avait déjà été réhabilité en 2011. Financés par la compagnie pétrolière Total Gabon, les travaux avaient coûté 73 milliards FCFA. Les travaux avaient consisté en la construction d'un nouveau terminal passager de 9 000 m² et d'un pavillon présidentiel de 1 000 m², à l'extension et la rénovation de la piste, des voies de circulation et des parkings pour les avions.

Conseil Gabonais des Chargeurs



3 Représentations

- Représentation Europe & Amériques
- Représentation Ogooue-Maritime et sud Gabon
- Représentation Nord Gabon

1 Réseau mondial de Mandataires

- FRABEMAR - AFRICAN DESK
- TRANS YASSINE

7 Bureaux et antennes
(Owendo, Port-Môle, Accaé, Ntound Nkok, Aéroport, Oyem)

Acteur du Transport Multimodal

50 ans Au service des chargeurs de fret en national et à l'international

Nos Missions

- L'Assistance aux Chargeurs;
- L'Encadrement du Trafic de Fret Multimodal;
- La Traçabilité des Cargaisons;
- La Promotion des moyens de transports moins agressifs pour l'environnement;
- La Gestion de l'Observatoire National de Transport de Fret.

Direction Générale

Owendo en face de la gare Ferroviare
BP: 1163 - Libreville / Gabon
Tel: (+241) 11 70 75 85 / (+241) 11 70 75 86
www.cgcbon.com

Une hausse de 18,6% du chiffre d'affaires des BTP en 2021

Les nombreux chantiers d'infrastructures publiques au Gabon, doublés de la politique de promotion des filières d'activités locales, ont créé une hausse de performance dans le domaine des BTP en 2021. La tendance devrait se poursuivre en 2022, avec le plan gouvernemental d'accélération de la transformation.



CHIFFRES CLÉS

4%

DU PIB

18,6%

DE HAUSSE DU CA DES BTP EN 2021

72,6 milliards

MILLIARDS FCFA DE CA

Le chiffre d'affaires du secteur a augmenté de 18,6% en 2021 en glissement annuel, à 72,6 milliards FCFA, selon le ministère de l'Économie.

Des résultats soutenus par « le segment bâtiment et travaux publics, en lien avec les travaux de la Transgabonaise,

la réhabilitation de la voie ferrée, la réhabilitation des voiries urbaines et d'adduction d'eau, la construction de nouvelles salles de classe », relaie Le Nouveau Gabon.

Cette hausse de l'activité dans les BTP a également impacté la branche des peintures qui a enregistré des résultats satisfaisants au cours de l'année écoulée. La production de peinture s'est portée à 2 980 tonnes, soit une augmentation de 25.3% en glissement annuel.

Le secteur des BTP était en difficulté depuis plusieurs années au Gabon. Il a connu un premier rebond en 2019 avant rechute en 2020 en raison de la crise économique. Le pays s'est fixé comme objectif de le redynamiser à l'horizon 2023, conformément à son plan d'accélération de la transformation. Ceci à travers la promotion des investissements dans les matériaux de construction, la reprise en main de la production des matériaux de construction, dans le but de faire baisser les intrants et maximiser la valeur ajoutée locale dans cette filière.

Le Programme des logements

Le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) de l'économie gabonaise -plan triennal 2021-2023- lancé en janvier 2021, comprend la commercialisation de centaines de logements sociaux liés aux programmes immobiliers à l'arrêt et la distribution de milliers de parcelles aux Gabonais pour construire leurs propres logements.



Pour les futurs logements, il a été constitué une réserve foncière de 2100 hectares à l'intérieur du pays pour la production de terrains. Plusieurs autres projets ont été réalisés dans le but de réglementer l'urbanisation et les logements.

D'après des statistiques gouvernementales, on estimait, déjà début 2015, à 225 000, le nombre de foyers gabonais en manque de logements ; avec une augmentation annuelle estimée à 7000 logements, cette demande était de 237 000 unités . La province de l'Estuaire concentre, à elle seule,

53% des besoins en logement du pays, soit un déficit de 125 610 logements. Elle est suivie respectivement par les 3 provinces abritant les autres plus grands centres urbains. A savoir, le Haut-Ogooué (27 000) ; le Woleu-Ntem (22 500) et l'Ogooué Maritime (15 000). Puis viennent respectivement l'Ogooué-Ivindo (12 500) ; la Ngounié (10 400) ; le Moyen-Ogooué (10 000) : l'Ogooué-Lolo (7500) et la Nyanga (6 500).

En octobre 2021, un accord de prêt d'un montant de 20 milliards FCFA a été signé entre l'Etat gabonais et la

Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC), relatif au Plan complet de relogement des personnes affectées par les projets d'aménagement de bassins versants de Gue-Gue, Lowe et Terre Nouvelle. C'est un projet qui vise à prévenir les inondations récurrentes à Libreville et leurs conséquences sur le plan socioéconomique. Initié en 2014 et à l'arrêt depuis 2016, le programme d'aménagement des bassins versants de Gue-Gue, Lowe IAI et Terre Nouvelle nécessite le déplacement involontaire de 6 904 personnes habitant dans les espaces concernés par le projet.

Un plan complet de relogement (PCR) a été élaboré à Bikélé Nzong dans le 3^{ème} arrondissement de Ntoum. Cette zone de relogement prévoit 1 070 logements et des équipements collectifs estimés à quarante (40) milliards FCFA qui

justifient l'appui financier de la Banque de développement des Etats de l'Afrique centrale (BDEAC).

Le collège, l'école primaire, le plateau sportif et le centre de santé sont entièrement réalisés et le site de 75 hectares est viabilisé à 80%.

Le solde restant de près de 5 milliards FCFA et le financement complémentaire de 20 milliards FCFA de la BDEAC devraient permettre de finaliser la construction de la voie d'accès depuis Bikélé « fin goudron » ainsi que l'aménagement du réseau d'eau potable et d'électricité, y compris l'éclairage public, et la finalisation des habitations.

La Société Nationale Immobilière (SNI) a, pour sa part, construit 11 000 logements et va réaliser près de 700 logements dans quelques sites à Libreville au cours de l'année 2022 dans le cadre de PPP.

OPPORTUNITÉS

Le Gabon est une terre d'opportunités grâce au renforcement des Partenariats publics privés (PPP) en matière de construction de bâtiments et d'infrastructures.

GRATUITÉ DES BUS SUR TOUTES LES COMMUNES

OWENDO



LIBREVILLE



AKANDA





**DE 06H
À 19H**



Vous simplifier la ville

 Trans'urb |

contact@transurb-ga.com |

 066 81 64 87

“ (...) les mines avec la relance tant attendue du projet de Belinga considéré comme la mine de fer non encore développée la plus importante au monde. Ce projet sera le projet industriel phare au Gabon dans les prochaines années. Il permettra de créer des centaines d’emplois directs, des milliers d’emplois indirects mais aussi de désenclaver l’intérieur du pays. ”

Présentation des vœux à la Nation du Président Ali Bongo Ondimba le 31 décembre 2021.

Hydrocarbures & Mines

La croissance de l'économie gabonaise repose principalement sur les secteurs pétrolier et minier. La mise en exploitation de nouveaux puits et la progression des exportations de manganèse devraient être à la base de la croissance du pays en 2022.





Entretien avec Vincent de Paul Massassa, Ministre du Pétrole et du Gaz. Ce grand spécialiste, ingénieur des Mines du New Mexico Institut of Mining and Technology aux Etats-Unis, devrait avec succès développer le potentiel gazier gabonais avec des prévisions de revenus pétroliers en hausse en 2022.

Quels sont les objectifs assignés au secteur des hydrocarbures par le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) ?

Le ministère en charge des hydrocarbures au Gabon a pour objectif de traduire la politique édictée par le Chef de l'Etat et l'ensemble du gouvernement en matière d'hydrocarbures aussi bien dans un schéma d'ensemble que dans celui particulier du Plan d'Accélération de la Transformation (PAT). Il s'agit pour nous d'abord de vulgariser nos éléments de la loi régissant le secteur et tous les textes réglementaires, puis d'échanger avec des partenaires potentiels afin que le bassin sédimentaire gabonais soit couvert. Nous devons tout mettre en œuvre pour que les opérateurs déjà présents restent et que d'autres arrivent. Tout ceci dans l'optique d'une meilleure couverture des surfaces existantes tant en onshore qu'en offshore et désormais dans l'offshore profond. Dans ce schéma-là, nous devons nous assurer que les efforts d'exploitation sont maintenus et que les hydrocarbures découverts sont produits. L'effort de renouveler les réserves est essentiel.

Il sied par ailleurs de relever que le gaz est désormais considéré comme une ressource à part entière au Gabon. Au départ, nous recherchions des hydrocarbures liquides et non pas gazeux. Toute découverte de gaz était alors accidentelle et ne nécessitait pas l'approfondissement d'études. Or dans le cadre du PAT, il a été mis en place une Taskforce Stratégie gazière dont l'objectif principal est la valorisation de notre potentiel gazier. Pour amener le Gabon à devenir autosuffisant voire exportateur en ce qui concerne le gaz naturel liquéfié (GNL) ou le gaz de pétrole liquéfié (GPL), il nous faut forer, produire et avoir des

structures pour la transformation (usines, environnements de stockage ou de mise en bouteille). Nous nous y attelons avec notre partenaire Perenco. Une usine de production de GPL est en construction à Batanga, localité située à 70 km de la capitale économique Port-Gentil, et devra produire 15 000 tonnes de gaz butane par an à compter du second semestre 2023. Cette production devra substantiellement augmenter avec le projet de construction de l'usine de GNL au Cap Lopez, à Port-Gentil, dont la mise en route en 2026 devra booster la production de GPL à 45 000 tonnes par an, couvrant ainsi nos besoins et faisant du Gabon un pays exportateur de GNL et GPL.

Pouvez-vous nous parler du protocole d'accord visant la construction d'un pipeline sous-régional ?

Précisons tout d'abord que tout ce que nous faisons aujourd'hui en matière d'investissement s'appuie sur la rentabilité économique de tout projet. Il faut regarder le marché. Aujourd'hui, le Gabon a 1,2 million d'habitants. Nous avons un potentiel important en hydrocarbures et nous savons que, dans la sous-région, il y a des pays plus peuplés dont les besoins en énergie sont immenses. Ce sont donc de potentiels marchés pour nous. Nous comptons bien, outre le marché local, être présent sur le marché sous régional voire régional. Or, les moyens de transports traditionnels d'hydrocarbures, voies ferrées, routes, comportent beaucoup de risques. Bien que le projet de pipeline soit onéreux, il est le moyen le plus sûr garantissant une meilleure coopération énergétique dans la sous-région Afrique centrale voire au-delà. Il s'agit de réaliser un cluster avec plusieurs pays qui partageront, le cas échéant, les coûts. La rentabilité d'un tel projet est



assurément garantie au vu des potentialités des uns et d'immenses marchés que représentent d'autres.

Quelle est votre feuille de route quant à la transition vers des énergies propres ?

Le PAT est la feuille de route idéale vers cette transition. Nous étions restés sur un schéma d'utilisation du fioul, le plus polluant dans la chaîne d'hydrocarbures. Nous nous assurons maintenant de nous démarquer des produits les plus polluants grâce à la production de gaz.

Les changements climatiques sont la conséquence aussi des gaz à effet de serre. Le brûlage et le torchage étaient donc un élément accélérateur du changement climatique. Le Président Ali Bongo Ondimba est parmi les fervents défenseurs de notre planète sur la scène internationale. D'ores et déjà, vous pouvez comprendre que le Gabon est bel et bien dans le train de la transition énergétique. Instruction a donc été donnée par le Chef de l'Etat afin d'arrêter complètement le torchage du gaz. Il faut

« Nous nous assurons maintenant de nous démarquer des produits les plus polluants grâce à la production de gaz »

s'assurer cependant de rester en production pétrolière et c'est là que le PAT fait en sorte que les gaz torchés soient recomprimés pour être monétisés avec la destination Gaz to Power, pour la production d'électricité ce que nous faisons déjà à Port-Gentil, à Cap Lopez et à Libreville. Ces gaz sont également utilisés dans la production de GPL. Il va sans dire que cette valorisation de notre potentiel gazier nous permet de nous inscrire dans la transition énergétique avec des énergies moins polluantes, le gaz naturel polluant 30% moins que le fioul.

La Loi n°002 du 16 juillet 2019 portant réglementation du secteur des hydrocarbures au Gabon offre-t-elle des facilités aux investisseurs ?

Non seulement le cadre juridique mais aussi le cadre technique est favorable. Parce qu'auparavant, nous avions deux types de contrat : soit en convention, soit en contrat d'exploitation et partage de production (CEPP). Dans cette nouvelle loi pétrolière, de nouveaux schémas contractuels ont été introduits. Nous ne désirons pas nous résoudre à ne signer que des conventions ou des contrats de partage de production. Toute la gamme des contrats intermédiaires est dorénavant proposée aux opérateurs. Il y a également des évaluations techniques sous forme de contrats pour étudier la faisabilité.

Nous regardons aussi bien la fiscalité que la parafiscalité, les niveaux de récupération pour les nouveaux entrants, les coûts en partage de production, etc. Tout est discutable en fonction de la difficulté, de l'effort consenti par les opérateurs. Nous avons une grande flexibilité ce qui fait notre attractivité. Les pionniers ont plus de chance car ce sont eux qui prennent le risque et seront nos compagnons de marche pour des partenariats

gagnant-gagnant.

De grande choses restent à accomplir. Au Brésil, des gisements ont été découverts à plus de 2 000 mètres de profondeur. Or, ce qui nous sépare géologiquement est la grande faille atlantique avec la conséquence que ce qui est à l'Ouest en face se répercute chez nous à l'Est. Nous avons donc bon espoir que ce soit le cas aussi au Gabon. On donne donc la chance aux opérateurs d'être des pionniers, notamment de l'offshore ultra profond, avec une loi d'une flexibilité qui fait d'elle l'une des plus attractives du continent.

L'atout Pétrole

En 2022, le Gabon envisage une production de pétrole de 11 millions de tonnes, en hausse de 7,8%. Les objectifs sont de booster la production du pétrole, de diversifier la filière et d'en améliorer la gouvernance.



Atravers le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) initié en réponse à l'impact économique de la crise de la Covid-19, le Gabon est lancé dans la préparation des secteurs productifs qui incluent les hydrocarbures.

TotalEnergies EP Gabon, première entreprise gabonaise et partenaire du développement pétrolier du pays depuis 60 ans, est une société de droit gabonais qui a cédé ses participations fin 2021 dans sept champs matures en mer, opérés par Perenco Oil and Gas Gabon, ainsi que le terminal pétrolier du Cap Lopez. Cette opération s'inscrit dans la continuité du recentrage stratégique de l'entreprise entamé depuis 2017 qui reste pleinement engagée comme acteur de l'industrie pétrolière du pays.

Le Gabon a enregistré début 2022 d'importants projets et actions annoncés par des opérateurs comme Maurel & Prom, Vaalco Energy et Perenco.

Société d'exploration et de production indépendante basée à Londres, Panoro Energy entend étendre le développement de ses activités, en mettant en production de nouveaux puits sur les champs Hibiscus et Ruche. Il s'agit d'un investissement important pour le

forage : quatre puits sur Hibiscus et deux sur Ruche. Des infrastructures pétrolières sont en construction. Les six puits qui seront mis en production fin 2022 permettront au Gabon d'ajouter 15 000 barils à sa production journalière. Maurel & Prom est l'un des principaux producteurs de pétrole au Gabon. Elle a découvert son premier champ pétrolier dans le pays en 2006 dans le lac Ezanga, vers Lambaréné. La production sur le permis d'Ezanga s'est élevée à 15 540 barils pour l'année 2021. La reprise des opérations de développement en juillet 2021 (forages de développement et opérations de stimulation sur les puits existants) a permis de remonter significativement le potentiel de production ce qui s'est traduit par une production de 16 668 barils par jour au 4^{ème} trimestre 2021.

La promulgation du nouveau code des hydrocarbures (loi n° 002/2019 du 16 juillet 2019) s'inscrit, dans le cadre du plan de relance de l'économie mis en œuvre par le Gouvernement gabonais. Ce nouveau code, plus souple tant au niveau de la fiscalité que de la durée des périodes d'exploitation et d'exploration, a pour principale mission, de redynamiser le secteur pétrolier.

CHIFFRES CLÉS

7^{ème}

PRODUCTEUR DE PÉTROLE EN AFRIQUE
SUBSAHARIENNE

73,2 millions

DE BARILS DE PÉTROLE PRODUITS EN 2021

100 milliards

DE M3 DE RÉSERVES DE GAZ ESTIMÉES

29 milliards

DE M3 DE RÉSERVES DE GAZ NATUREL PROUVÉES

35 milliards

DE PIEDS CUBES DE GAZ TORCHÉ

Du point de vue fiscal et juridique, le caractère attractif de ce nouveau texte régissant le secteur des hydrocarbures

permettra d'intensifier le volume des investissements pétroliers en raison notamment du retrait total de l'impôt sur les sociétés (qui s'élevait auparavant à 35%) et la réduction de la redevance minière proportionnelle.

Un certain nombre d'innovations découle de ce nouveau code : la possibilité pour les sociétés pétrolières de mener des activités d'exploration dans une zone d'exploitation ; l'exonération d'impôt sur les plus-values de cession d'intérêts pétroliers découlant d'un contrat d'hydrocarbures durant la première phase d'exploration ; la possibilité de renégocier les termes contractuels en cas de découverte marginale ; l'augmentation de la durée des autorisation exclusive d'exploration de développement et de production de production.

Concernant la gouvernance pétrolière, des décrets ont été pris sur le contenu local du secteur pétrolier, sur la sous-traitance pétrolière et le droit de préemption de l'État. Reste la mise en œuvre des textes d'application du nouveau Code pétrolier, la restructuration de la Société gabonaise de Raffinage (Sogara), l'appel d'offre sur l'attribution des champs marginaux et champs libres de droit.

PERENCO 

Producteur indépendant d'hydrocarbures à l'international depuis 1992, le groupe Perenco est engagé sur l'ensemble du cycle, de l'exploration au decommissioning. Sa force réside dans la polyvalence et l'ingéniosité de ses 6000 collaborateurs qui lui permettent d'opérer un modèle intégré, durable et optimisé. En valorisant et développant les ressources locales, il accompagne l'essor économique et humain des 15 pays partenaires dans lesquels il est implanté.

6 000 COLLABORATEURS

15 PAYS PRODUCTEURS

1 ESPRIT D'ÉQUIPE

www.perenco.com

VAALCO : une histoire de réussite, d'engagement et de partenariat avec la République gabonaise

Présente au Gabon depuis 1995, année de la signature du Contrat d'Exploration et de Partage de Production du permis Etame, la société pétrolière VAALCO, dont le siège se trouve au Texas, entend poursuivre son partenariat fructueux avec la République gabonaise durant les 20 prochaines années.



L'engagement de VAALCO au Gabon s'est illustré au fil des années et, en particulier, durant la crise des prix du pétrole en 2014-2016. C'est à cette époque que l'entreprise et ses partenaires dans le permis Etame ont investi environ 500 millions USD pour installer deux nouvelles plateformes et forer plusieurs puits. Cette résilience, au moment même où l'effondrement des cours du baril forçait nombre d'entreprises à réduire leurs activités, a démontré l'attachement de VAALCO à l'industrie des hydrocarbures au Gabon.

Le Directeur général adjoint de VAALCO, Clotaire Kondja, explique que, depuis 1995, VAALCO et ses partenaires ont

investi plus de 3,5 milliards de dollars US, en installant quatre plateformes offshore et en forant plus de 18 puits reliés par un vaste système d'infrastructure de pipelines à un navire FPSO. Engendrant au fil des années des revenus substantiels pour l'État, cela a eu un effet positif sur le marché de l'emploi gabonais.

Cette année, VAALCO a annoncé le succès du forage de 4 puits à partir des plateformes Etame, SEENT et Avouma. George Maxwell, Président-Directeur Général de VAALCO, a déclaré : « Nous continuons à mettre en œuvre notre stratégie et à obtenir de solides résultats opérationnels ».

VAALCO a enregistré un grand nombre de succès au Gabon, arrivant à maintenir la production d'Etame à des niveaux allant de 12 000 à 25 000 barils par jour au cours des 15 dernières années.

VAALCO et ses partenaires investissent environ 192 millions de dollars US en 2022 pour réaliser un programme de forage de cinq puits, dont fait partie le puits Etame 8H-ST et pour exécuter le projet de la reconfiguration de l'infrastructure du champ nécessitant l'installation du nouveau FSO fin septembre 2022.

Société de production pétrolière, VAALCO n'en est pas moins ancrée dans le tissu social gabonais en s'investissant largement auprès des communautés. La pandémie mondiale a entraîné de nombreux défis mais VAALCO Gabon a soutenu ses employés et ses communautés.

Son engagement envers les communautés se traduit aussi par le soutien, depuis de nombreuses années, à une ONG dédiée à la protection des enfants, la Mission Nissi à Port-Gentil, en fournissant des logements, des dons de nourriture, des fournitures scolaires et des vêtements. En outre, VAALCO a rénové les écoles publiques de Matanda et Balise II à Port-Gentil. Elle a également assisté l'organisation 3S, une ONG qui aide les jeunes femmes confrontées à des maladies sexuellement transmissibles, à des viols ou à d'autres formes de violence.

VAALCO, dont les antécédents en matière de gestion de l'environnement et d'excellence opérationnelle sont impeccables, a une fois de plus démontré son engagement en faveur de la protection de l'environnement en contribuant à deux projets majeurs : l'inventaire de la faune en association avec le l'organisation TEREA, afin de quantifier les espèces vulnérables ou protégées sur une zone de plus de 40 000 hectares dans le but de contribuer au développement des stratégies de protection de la



biodiversité. Cette initiative a été menée parallèlement au projet de construction de clôtures avec l'organisation internationale Space for Giants dans le but d'atténuer les conséquences des conflits Homme-Éléphants.

Par ailleurs, VAALCO Gabon, à l'initiative du Gouvernement gabonais sur la base des fonds communautaires prévus dans le CEPP du permis Etame Marin, et dans l'intérêt du bien-être des populations, a réalisé des projets à fort impact pour la ville de Mayumba, tels que le forage hydraulique permettant un meilleur accès à l'eau, l'installation de 200 lampadaires solaires, la réhabilitation des bâtiments d'une école publique ainsi que des habitations du personnel enseignant, la fourniture de médicaments et d'équipements.

VAALCO Gabon est fier de son rôle et de son impact socio-économique positif et entend investir durablement au Gabon en développant ses activités au cours des 20 prochaines années, tout en continuant à s'impliquer activement auprès des populations et à soutenir les projets qui préservent l'environnement, dans la continuité de ses engagements.

VAALCO Gabon SA
Z.I OPRAG Nouveau port
BP 1335, Port-Gentil- Gabon



<https://www.vaalco.com>



Entretien avec Stéphane Bassene, Directeur général de TotalEnergies EP Gabon et Country Chair depuis août 2019. Cet ingénieur diplômé de l'École Polytechnique de Palaiseau, de l'École des Ponts ParisTech et de l'Institut de Technologie du Massachusetts (MIT) est aussi titulaire d'un Executive MBA du programme TRIUM (HEC, LSE, NYU).

Présent au Gabon depuis plus de 90 ans dans le domaine de l'exploration-production et leader de la distribution, pourquoi vous recentrer sur vos actifs opérés ?

Notre compagnie a contribué grandement à la construction de l'industrie pétrolière de ce pays. La grande majorité des découvertes actuellement en exploitation au Gabon ont été faites par notre compagnie. Au-delà, de nombreuses infrastructures et entreprises ont vu le jour grâce au partenariat noué avec la République gabonaise en vue d'une diversification de l'économie. Nous sommes fiers de cet héritage et restons déterminés à œuvrer pour continuer d'accompagner le Gabon.

Notre recentrage a pour but de pérenniser notre entreprise dans l'amont pétrolier en nous focalisant sur des actifs ayant un plateau de production long. Aujourd'hui, les actifs cédés voient leur durée de vie prolongée. Ces cessions ne marquent pas une volonté de désengagement : nous souhaitons consolider nos activités historiques pour aborder sereinement les défis de notre siècle et, en particulier, la transition énergétique.

En effet, en 2021, Total est devenu TotalEnergies, avec l'ambition de devenir un acteur majeur de la transition énergétique. Tout en produisant le pétrole nécessaire à la demande, la part du gaz naturel et de l'électricité renouvelable va croître. La Compagnie alloue une part croissante de ses investissements aux énergies renouvelables (3 milliards de \$ en 2021 – 25% des investissements nets). Avec 10 GW de

capacité installée à fin 2021, l'objectif est d'atteindre 35 GW en 2025 pour lesquels les projets sont déjà identifiés, et 100 GW en 2030, soit l'équivalent de 100 centrales nucléaires de taille moyenne, plaçant ainsi TotalEnergies parmi les 5 principaux acteurs mondiaux du secteur.

A travers TotalEnergies EP Gabon et TotalEnergies Marketing Gabon, notre rôle est de continuer d'investir et d'apporter notre expertise tout en réduisant les émissions. Nous avons aussi l'ambition de développer des activités dans l'électricité renouvelable et d'apporter notre contribution dans la valorisation du vaste potentiel national de captation de CO2. Nous nous transformons pour apporter des solutions durables à ce double défi : plus d'énergie, moins d'émissions, en partenariat avec la République gabonaise.

Comment TotalEnergies au Gabon est-elle engagée dans le développement durable ?

TotalEnergies place le développement durable au cœur de sa stratégie. Au Gabon, celle-ci se concrétise entre autres par notre partenariat nouveau avec la CBG (Compagnie des Bois du Gabon) avec qui nous allons développer un nouveau modèle de gestion forestière pour la production durable du bois, la préservation de la biodiversité et la séquestration pérenne du carbone.

A travers plusieurs projets, notre approche du développement durable couvre des thématiques impliquant nos collègues, nos partenaires ainsi que les communautés parmi lesquelles nous sommes implantés. Avec responsabilité, nous contribuons à relever le défi des grands enjeux sociétaux.

Partenaire de l'État gabonais depuis plusieurs décennies, comment envisagez-vous l'évolution de ce partenariat ?

Le partenariat qui lie TotalEnergies à la République gabonaise est historique et nous y sommes attachés.

Ce partenariat nous a permis au fil des années, de construire une industrie qui est aujourd'hui la principale contributrice au PIB du Gabon. Au-delà, notre compagnie a su mettre en œuvre de nombreux investissements et réalisations au côté de l'Etat gabonais, dans le but d'équiper, de diversifier l'économie et d'accompagner les populations dans des domaines comme la santé, l'éducation entre autres.

Fidélité, respect, ouverture et innovation sont les valeurs qui m'animent. Nous sommes résolument engagés pour continuer de faire fructifier une relation très ancienne face aux défis de demain.

La valorisation de la filière gaz

Avec des réserves de gaz estimées à plus de 100 milliards de m³, le Gabon envisage au cours des prochaines années de développer davantage ses ressources gazières.



Le Gabon détient des réserves de gaz naturel prouvées de 29 milliards de mètres cubes essentiellement sous forme de gaz associé mais n'en fait actuellement qu'un usage limité. Presque 90% de sa production est réinjectée dans le sous-sol ou brûlée faute de débouchés économiques soit 35 milliards de pieds cube de gaz. Aussi, une convention a été signée avec la Banque mondiale pour l'assistance technique sur la réduction du gaz torché, la remise en service de la sphère GPL (SGEPP) d'une capacité de 950 TM qui permet d'augmenter considérablement l'autonomie en gaz butane fixée à 8 jours

contre 5 auparavant, le revamping du centre emplisseur GPL (SGEPP) qui a permis de passer d'une production journalière de 10 400 bouteilles en 12 heures à 16 000 bouteilles en 10 heures.

Pour la transition énergétique, l'objectif est de valoriser les gaz de torche et de parvenir à utiliser une ressource destinée à être complètement brûlée. Si l'eau à l'intérieur du pétrole est aujourd'hui traitée, le gaz est brûlé. L'optimisation et l'utilisation du gaz naturel permettra de produire de l'électricité avec ce gaz torché. En fait, cette transition va transformer la manière d'opérer les champs pétroliers et de capter sur les ►



- champs pétroliers le gaz butane, afin de pouvoir en produire en quantité et ne plus avoir à l'importer ce qui permettra de réduire le coût du gaz butane au Gabon. Actuellement, 80% du gaz butane est effectivement importé. Environ 35 milliards de pieds cubes de gaz est torché ce qui représente à peu près en quantité énergétique, 200 mégawatts d'électricité. Ainsi, ce gaz brûlé inutilement peut être une source d'énergie utilisée aussi bien dans les véhicules,

dans la génération d'électricité que dans un certain nombre d'applications permettant de générer le bien-être de la population gabonaise.

Sur ce front, il reste à finaliser le Code gazier, l'investissement Trafigura et SGEPP, l'entrée en production de la nouvelle unité gaz butane de Perenco, la mise en valeur de nouveaux champs gaziers, l'accélération du programme de réduction du torchage de gaz et l'élaboration du Gaz Master plan.

LE GABON, ACTEUR DE L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES EXTRACTIVES (ITIE)

Des efforts qui ont permis au pays de réintégrer fin 2021 l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE) en renouvelant son engagement à l'égard de la transparence des industries extractives. La mise en œuvre de l'ITIE au Gabon offre une occasion unique de traduire les engagements en faveur de la transparence en une meilleure gouvernance de son secteur extractif par le biais d'une approche multipartite. Des représentants du gouvernement, des entreprises privées, des entreprises d'État et de la société civile participent au Groupe multipartite de l'ITIE Gabon pour assurer la supervision

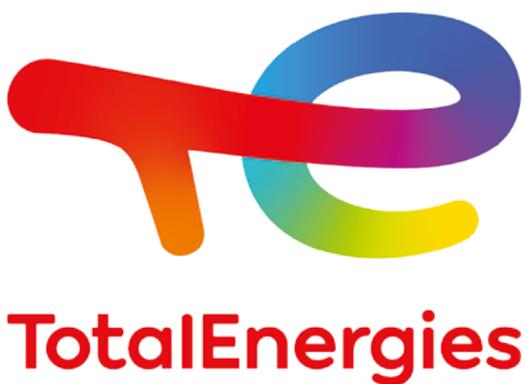
du secteur. Toutes ces parties ont collaboré avec succès tout au long du processus de candidature de l'ITIE, avec le soutien du FMI et des partenaires internationaux appartenant à la société civile. L'ITIE va permettre d'améliorer la redevabilité des entreprises publiques et leur action dans le développement économique et social du pays. À cette fin, l'ITIE Gabon a élaboré un plan initial visant à améliorer la gouvernance et la transparence des industries extractives, afin de gérer le secteur d'une manière qui favorise une croissance économique inclusive et un développement durable.

OPPORTUNITÉS

Parmi les facteurs qui font du Gabon une destination attrayante pour les IDE, il y a le fait que le Gabon soit le 7^{ème} producteur de pétrole en Afrique subsaharienne. Le gouvernement encourage les investissements dans certaines des principales industries du Gabon dont le pétrole et le gaz, par le biais d'incitations douanières et fiscales. Ainsi, les entreprises pétrolières sont exemptées de droits de douane sur les équipements de travail importés.



L'énergie se réinvente,
Total devient
TotalEnergies



Renforcer la compétitivité des filières minières

Le Gabon dispose d'un sous-sol qui présente un énorme potentiel en ressources minérales avec plus de 900 indices miniers : fer, manganèse, or, diamant, niobium, terres rares et phosphates.

CHIFFRES CLÉS

6%

DU PIB (2020)

6%

DES EXPORTATIONS (2020)

60 000 km²

DOMAINE MINIER SOIT 22% DU TERRITOIRE NATIONAL

2^{ème}

PRODUCTEUR MONDIAL DE MINÉRAI DE MANGANÈSE DE HAUTE QUALITÉ

1 milliard de tonnes

DE RÉSERVES DE FER

40 tonnes

DE RÉSERVES D'OR ESTIMÉES

2 tonnes/an

DE PRODUCTION AURIFÈRE



matières premières pour d'une part, structurer, sur des bases saines, une vague d'investissements capables de désenclaver les réserves minières et, d'autre part, pour favoriser l'entrée en production des gisements comme celui, plus emblématique, de Belinga, dans le nord-est, qui est le deuxième gisement d'Afrique.

Sont attendus, le projet d'amendement du Code minier pour mieux encadrer l'orpaillage artisanal, la relance du dispositif d'encadrement des orpailleurs artisanaux, le suivi des plans de mise en valeur des terres rares de Maboumine, du fer de Baniaka et Milingui, la relance de la qualification du gisement minier de Bélinga, l'attribution de petits permis miniers or et la mise en valeur des carrières pour les matériaux de construction.

Le sous-sol héberge également de vastes ressources de diamants, de niobium, d'uranium, de cuivre, de zinc ou encore de terres rares. Le Gabon a rejoint en 2017 le Processus de Kimberley, régulateur international en matière d'exportation de diamants, ancrant cette démarche dans une volonté de faire du secteur des mines un vecteur important de la relance économique gabonaise. Le Gabon regorge de ressources diamantaires dans le nord et le sud-est du pays, sans pour l'heure avoir développé cette industrie minière, l'exploitation du diamant restant artisanale.

Toutefois, la filière mine au Gabon repose essentiellement sur l'exploitation du manganèse et de l'or et contribue modestement à l'économie nationale avec environ 4% du PIB. Des perspectives de croissance importantes demeurent. Dans l'optique de faire de cette filière un pilier majeur de son économie, le Gabon a défini une orientation stratégique : l'optimisation de la valeur ajoutée par la transformation locale et la diversification de l'exploitation des minerais.

S'agissant des mines, le pays mise sur le boom actuel des

Un des plus grands producteurs mondiaux de manganèse

Le Gabon compte sur le manganèse pour accélérer son développement. Le pays domine l'approvisionnement mondial de manganèse aux côtés de l'Afrique du Sud et de l'Australie avec une production de 7 millions de tonnes en 2021.



Le Gabon compte sur son manganèse pour accélérer son développement ce qui suppose d'accroître les investissements en termes de production et de transport mais aussi de transformation sur place afin d'augmenter la part de la valeur ajoutée produite localement.

Grâce à sa mine de Moanda au Gabon, Eramet est le premier producteur mondial de minerai de manganèse à haute teneur et d'alliages de manganèse à plus haute valeur ajoutée, les affinés. Opérée par Comilog, filiale du groupe, cette mine est spécialisée dans l'extraction, le traitement et la transformation de ce métal. Avec 25% des réserves mondiales de manganèse, Moanda constitue l'un des plus grands gisements de minerai haute teneur au monde. 2021 a été une année faste pour Eramet en raison d'une forte croissance de sa production tirée notamment par la forte demande asiatique et de la bonne orientation des prix de ventes.

La Comilog dont l'Etat gabonais est actionnaire à 29%, s'est illustrée via l'exploitation de la mine de Moanda qui a produit 7 millions de tonnes de manganèse (en progression de 21% par rapport à l'année précédente), ce qui a permis de dégager un bénéfice net de 89 milliards.

Les perspectives s'annoncent tout aussi réjouissantes. En 2022, le Groupe Eramet va investir 134,5 milliards de francs CFA au Gabon pour le développement des infrastructures de production et de transport, notamment la remise en état du chemin de fer. Cela vient s'ajouter à la construction du port suspendu que nous avons construit pour améliorer nos capacités logistiques qui permet d'évacuer beaucoup plus de fret minier.

En 2022, le Groupe Eramet, via la Comilog, vise une production de 7,5 millions de tonnes de manganèse au Gabon de quoi conforter la première place mondiale occupée par la mine de Moanda dans le Haut-Ogooué.

La Société Equatoriale des Mines (SEM)

Cette Société d'État à gestion privée a été créée par décret présidentiel en août 2011. Assistée techniquement par le Ministère des Mines, la société est rattachée à la Présidence de la République.

NOTRE VISION :

Un minier responsable, levier du potentiel minier gabonais et catalyseur d'investissements dans son secteur à l'horizon 2050.

NOS MISSIONS :

L'objectif de SEM est de participer activement au développement du secteur minier au Gabon en contribuant par ses activités à l'amélioration des connaissances géologiques et à la promotion des opportunités d'investissement dans ce secteur stratégique. Ses missions s'articulent autour de trois axes :

- **Gérer les intérêts de l'État dans les projets miniers :** influencer les décisions stratégiques des entreprises et veiller à la prise en compte de la vision de l'État, notamment en matière de transformation locale et de transfert de compétences.
- **Développer et exploiter des projets miniers, en tant qu'opérateur, seul ou en partenariat :** se positionner sur des projets viables et établir des partenariats gagnant-gagnant avec des opérateurs partageant la vision de l'État.
- **Commercialiser les métaux précieux :** développer des réseaux d'approvisionnement légaux et des partenariats commerciaux au niveau national et international.



Gabon Mining a amélioré de manière durable ses performances en matière de sécurité, d'environnement, de société et d'exploitation. Notre objectif principal est de veiller à ce que la durabilité soit intégrée dans nos disciplines d'exploitation comme un facteur clé de notre réussite.

Depuis mon arrivée à bord en mars 2022, nous avons lancé, avec nos parties prenantes, un processus interfonctionnel et collaboratif visant à faire passer notre stratégie et nos performances en matière de durabilité à un niveau supérieur, notamment par la création d'un groupe de travail multidisciplinaire sur la durabilité, d'un comité directeur exécutif et d'une structure de gouvernance formelle. Grâce à ce processus, nous continuerons de définir, d'intégrer et d'incorporer des piliers de durabilité, des thèmes clés, des indicateurs de performance et des objectifs à long terme.

Wesbert MOUSSOUNDA NGOUMBA
Directeur Général de la Société Equatoriale des Mines



NOTRE STRATÉGIE :

Exploiter, moderniser et développer un portefeuille de métaux précieux de base qui offre des rendements de premier plan à nos actionnaires tout au long de notre cycle de développement.

- Positionner la substance or en tant que leader des productions minières nationales par l'ouverture des comptoirs et grâce à des procédés exploitation plus quantitatifs et écologiques ;
- Offrir des prix concurrentiels sur le marché de... (l'or et/ou des agrégats) ;
- Travailler avec des juridictions minières à faible risque ;
- Proposer un pipeline de projets d'exploration et de développement ;
- Proposer un faible effet de levier et bilan flexible ;
- Proposer des rendements attrayants pour les investisseurs directs et les parties prenantes à travers des contrats de partage de production (CPP).

NOS VALEURS :

TRAVAIL :

Faire ce qui est juste et honorer nos engagements.

EXCELLENCE :

Fixer des standards élevés et se mettre au défi de toujours fournir des performances supérieures.

DEVELOPPEMENT DURABLE :

Faire de la santé et de la sécurité notre priorité absolue dans tout ce que nous faisons.

TRANSPARENCE :

Encourager la diversité, l'inclusion, le dialogue ouvert et la collaboration.



www.gabonmining.com

L'or brut : 8,4 milliards de FCFA de recettes en 2021

La production d'or au Gabon est stable depuis cinq ans : autour de 2 tonnes par an, avec des recettes d'exportation qui s'élèvent à 8,4 milliards de francs CFA en 2021. Les ressources nationales d'or sont estimées à 40 tonnes.



La vente d'or brut a atteint 8,4 milliards de francs en 2021, selon les statistiques de la Direction générale des Douanes et des Droits indirects (DGDI). L'or brut a représenté 0,3% du total des exportations du Gabon. Selon les chiffres de la Société équatoriale des Mines (SEM), la production aurifère du Gabon est d'environ 2 tonnes par an. L'exploitation de l'or au Gabon remonte à l'année 1937. Depuis cette date, le Gabon a collecté environ 40 tonnes d'or provenant du traitement de l'or extrait des divers sites d'orpillage présents sur l'ensemble du territoire national. Mais, l'exploitation ces dernières années des mines artisanales du Gabon par des réseaux de contrebandiers, a exposé le pays à de nombreux maux dont l'immigration illégale, les conflits entre les orpailleurs et les populations locales, les menaces sur l'environnement avec une forte augmentation des actes de

braconnage. Une grande partie de cette production aurifère provient du traitement de l'or alluvial.

Afin de booster la filière aurifère, le gouvernement a cédé, en 2017, sept permis supplémentaires à quatre compagnies : Alpha Centauri Mining SA, Gabon Gold, Maxi Gold et la Société équatoriale des Mines (Sem). La société à capitaux londoniens et émiratis, Alpha Centauri Mining (ACM), lance en 2022 la première usine de raffinage d'or dans la zone économique spéciale (ZES) de Nkok. Au début, cette unité de traitement de l'or aura une capacité de quatre tonnes par an. L'objectif d'ACM est de parvenir à exporter uniquement de l'or raffiné, transformé au Gabon et donner plus de valeur à cette ressource minière. Dans les prochaines années, le Gabon espère produire davantage dans l'optique de se constituer une réserve stratégique d'or, pour plus de crédibilité sur les marchés extérieurs.

Le fer : 1 milliard de tonnes de réserves

Les groupes miniers ont, depuis quelques années, un intérêt croissant pour le fer du Gabon dont les ressources inexploitées dépasseraient le milliard de tonnes.



Situé dans le nord-est du Gabon, le gisement de minerai de fer de Belinga a été découvert en 1955. Après des décennies de collaboration non fructueuse avec diverses compagnies minières, l'Etat mise désormais sur son partenariat avec l'australien Fortescue. Après avoir mené à bien les travaux initiaux d'exploration, Fortescue va, à travers le projet Belinga, renforcer ainsi la contribution du secteur minier à l'économie gabonaise. Le projet de minerai de fer de Belinga est potentiellement l'un des plus grands gisements d'hématite à haute teneur non développés au monde.

Baniaka, située au sud-est du Gabon, couvre une superficie totale de 881 km². Le potentiel réel de son gisement de fer permettra au pays de prendre le relais du manganèse. Genmin Limited a annoncé fin mai 2022 une augmentation de 168% des ressources minérales de son projet Baniaka. Elles atteignent désormais 700 millions de tonnes titrant 39% de fer, grâce à la première estimation de ressources du gisement Bandjougoy qui ajoute 436 millions de tonnes à la précédente estimation du projet. Avec 700 millions de tonnes, Baniaka est désormais, et de loin, la plus grande ressource minérale du Gabon, tous produits confondus. Pour l'évacuation du minerai, le projet s'appuie sur les installations portuaires d'Owendo et comprend la construction d'une ligne de chemin de fer, longue de 60

kilomètres devant permettre de relier le site de production au Transgabonais.

L'entreprise de droit gabonais Havilah Consolidated Ressources, basée en Afrique du Sud, souhaite relancer le projet de la mine de fer de Milingui, dans la province de la Nyanga. L'accord-cadre portant sur ce projet avait été signé entre l'État gabonais et la société Havilah le 2 février 2018. Le lancement du projet de fer de Milingui entre dans le cadre de la relance de l'économie gabonaise via la diversification de ses ressources. Situé près de Tchibanga, dans la province de la Nyanga, ce gisement est le 2^{ème} grand gisement de fer du Gabon après celui de Belinga. Il représente des réserves de l'ordre de 135 millions de tonnes, dont 18 millions de tonnes de DSO, minerai de fer de haute teneur. Lors de la signature de l'accord-cadre, l'entrée en production de cette mine était prévue pour 2020 avec un investissement total estimé à 1 milliard de dollars soit près de 600 milliards de francs CFA. La Chine est le plus grand consommateur de minerai de fer au monde. Alors déjà premier client du Gabon en ce qui concerne le manganèse, les grands groupes chinois montrent leur intérêt pour les réserves de minerai de fer du pays. Belinga, Baniaka, Milingui et, dans une moindre mesure Bakoumba et Minvoul/Bitam, représentent une opportunité d'augmentation des recettes minières gabonaises.

Un nouveau code minier pour une gouvernance extractive équitable

Le nouveau Code minier se révèle plus élaboré et mieux structuré. Il consacre également des efforts plus soutenus en matière de respect de l'environnement et de responsabilité sociétale des entreprises.

Le nouveau Code minier a été promulgué le 11 juin 2019. Fruit de la réflexion entre différents acteurs issus de la société civile, des opérateurs du secteur, des ministères des Mines et de celui de l'Économie, le nouveau Code minier comporte 298 articles minutieusement traités de manière consensuelle par les différents experts commis à l'élaboration de ce document. Outre la promotion et la protection des investissements miniers, on y retrouve également des sujets se rapportant à la bonne gouvernance, à la recherche minière, à la fiscalité, à la radioactivité, à la transformation locale des ressources minérales, à la sous-traitance, à la réhabilitation de l'après-mine, à la formation...



Pour intéresser davantage les opérateurs du secteur, le gouvernement a prévu de les exonérer d'impôts, de droits de taxes et redevances dans leurs activités en phase opérationnelle, de recherche et de développement.

Avec le nouveau code, les opérateurs du secteur des mines sont tout aussi gagnants que l'État tout en prenant également en compte les populations riveraines des exploitations des mines.

Sachant que le secteur ne cesse de battre des records en termes de production, ce nouveau code permettra à long terme au gouvernement d'accroître ses revenus budgétaires tout en lui offrant la possibilité d'atteindre ses objectifs de développement économique et social. Cette contribution du secteur minier à l'économie nationale passe notamment par l'accélération de l'effort de recherche, par la transformation locale d'une plus grande partie des minerais et par l'accroissement de la création de valeur localement.

OPPORTUNITÉS

Dans l'optique d'accroître la contribution du secteur minier au PIB, l'Etat gabonais a procédé à la révision de son Code minier en le rendant plus attrayant aux investissements étrangers, tout en répondant aux préoccupations en matière de protection de l'environnement et de responsabilité sociale, avec de nombreux avantages financiers, comme par exemple :

- Une exonération de l'impôt sur les sociétés pour le premier exercice bénéficiaire sur les 3 premiers exercices pour les entreprises éligibles au code spécifique des mines ;
- Un abattement de 50% pour le 2^{ème} exercice bénéficiaire ;
- Une exonération totale de la TVA et des taxes douanières sur l'importation des équipements/machines et des pièces détachées, etc.

Eramet : un partenaire de choix du Gabon



Présent au Gabon à travers les sociétés Comilog, Setrag et la Fondation Lékédi Biodiversité, le groupe minier et métallurgique français Eramet valorise les ressources minérales (le manganèse), gère le Transgabonais (lien vital de l'économie du pays) et se pose en acteur responsable en matière environnementale et sociétale.

Eramet emploie 8 300 collaborateurs et sous-traitants dans ses filiales dont 98,5% sont gabonais. Ses filiales gabonaises sont des fleurons de l'industrie du pays qui font partie du premier choix d'emploi des Gabonais.

Une attractivité soutenue par les engagements RSE que Comilog et Setrag placent au centre de leur modèle. Ces engagements portent notamment sur la préservation de l'environnement et de la biodiversité, le bien être des collaborateurs et des communautés et le développement économique local favorisant la création d'emplois.

Cette démarche responsable, citoyenne et contributive est portée par une Raison d'Etre affirmée : « Devenir une référence de la transformation responsable des ressources minérales de la Terre, pour le bien vivre ensemble ».

Les activités d'Eramet au Gabon permettent un engagement sociétal fort d'Owendo à Franceville en passant par Moanda et la ligne du chemin de fer. Il se traduit par un programme RSE ambitieux, de soutien au développement économique, social et culturel ainsi qu'aux infrastructures, en partenariat avec les autorités, à travers notamment un Fonds de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise en partenariat avec l'Etat gabonais. L'Afrique est en mouvement. Eramet aussi.

www.eramet.com

www.comilog.eramet.com

www.setrag.eramet.com

www.parcdelalekedi.com



“ Cette année tout particulièrement, grâce à notre travail visant à renforcer l’attractivité de notre pays et améliorer l’environnement des affaires, ce qui s’est traduit par le rehaussement de la notation souveraine du Gabon, de grands projets ont été signés avec certains des plus grands groupes et plus grands fonds d’investissements internationaux. ”

*Présentation des vœux à la Nation du Président Ali Bongo Ondimba
le 31 décembre 2021.*

La situation du système bancaire

Avec un taux de bancarisation élevé, le secteur bancaire se porte bien. Affecté par la pandémie de COVID-19, le secteur a rapidement montré des signes de résilience, notamment en termes de liquidités, et la Banque centrale a joué un rôle déterminant dans le soutien à l'économie.



Bien intégré dans le marché régional, le secteur bancaire gabonais, deuxième de la CEMAC en matière d'actifs, se caractérise par sa forte concentration autour de peu d'acteurs : BGFI, BICIG, Orabank, Ecobank, Citibank Gabon, United Bank for Africa Gabon (UBA Gabon) et l'Union Gabonaise de Banque (UGB). Des établissements financiers sont aussi présents : Finatra (filiale de BGFI), Alios Finance, Bicig-Bail (filiale de BICIG). Le siège de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) est situé à Libreville.

Selon les services du Fonds monétaire international (FMI), toutes les banques gabonaises ont été déclarées solvables et liquides fin 2020, le ratio de solvabilité étant proche de 18% (minimum : 9,5%) et le ratio de liquidité à court terme supérieur à 160% (minimum : 100%). Entamé au quatrième trimestre de 2020, le redressement de l'activité bancaire a continué jusqu'à la fin du premier trimestre de 2021.

Au troisième trimestre 2021, le total des bilans des banques a augmenté de 14,6% à 3 045,1 milliards de FCFA contre 2 656,4 milliards un an plus tôt.

D'après la Cobac, cette évolution est essentiellement liée à l'accroissement des dépôts de la clientèle (+4,9% à 2 182,3 milliards de FCFA) et à la consolidation des capitaux permanents (+25,2%).

Cependant, le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est dégradé, mais reste toutefois à un niveau élevé, passant de 157,8% au 30 septembre 2020 à 137,3% à la période sous revue. Quant aux créances en souffrance, elles ont baissé de 7,9% pour s'établir à 168 milliards de FCFA à la fin septembre 2021, traduisant ainsi le retour progressif de l'activité économique.

Selon les statistiques, les ressources collectées par le secteur ont augmenté de 4,9% à 2 182,3 milliards de FCFA au troisième trimestre 2021. Ainsi, les ressources à vue se sont consolidées de 6% à 1 500,7 milliards de FCFA, portées principalement par la hausse des dépôts des privés (+4%) et des dépôts des non-résidents.

Ces dépôts représentent les principales ressources du système bancaire, soit 68,8% du total des dépôts contre 68% à la même période l'année précédente.

CHIFFRES CLÉS

7

BANQUES COMMERCIALES

20

ÉTABLISSEMENTS DE MICROFINANCES (EMF) AGRÉÉS

30%

TAUX DE BANCARISATION

30%

TAUX DE PÉNÉTRATION DE LA COUVERTURE
TÉLÉPHONIQUE

Les ressources à terme collectées auprès de la clientèle, essentiellement constituées des comptes à terme et des comptes de dépôts à régime spécial (bons de caisse) sont en hausse de 2,8% à 573,1 milliards contre 557,4 milliards de FCFA un an plus tôt. En septembre 2021, ces ressources ont représenté 26,3% du total des dépôts collectés.

Sur la période sous revue, les dépôts publics se sont contactés de 7,9% à 97 milliards de FCFA, représentant ainsi 4,4% du total des dépôts collectés contre 5,1% à la fin même période en 2020.

Les dépôts des entreprises publiques suivent la même tendance baissière (-18,9%) à 63,7 milliards de FCFA.

Par contre, les dépôts du secteur privé non financier ont augmenté de 4% à 1 806,1 milliards de FCFA.

Contrairement aux dépôts publics, les crédits bruts distribués se sont relevés de 18,9% à 1 715,5 milliards de FCFA contre 1 442,7 milliards un an auparavant, tirés essentiellement par les crédits accordés au secteur privé au cours de la période. En effet, les crédits octroyés au secteur privé sont en hausse de 19,3% à 1 172,2 milliards de FCFA à la fin du troisième trimestre 2021, soit 68,3% de l'ensemble des crédits bruts distribués.

En glissement annuel, les crédits octroyés à l'Etat ont connu un affermissement de 9,6% à 422,3 milliards de FCFA en septembre 2021. Ils ont représenté 24,6% du total des crédits contre 26,7% en septembre 2020.

Les crédits consentis aux entreprises publiques qui ont représenté 0,5% du total des crédits bruts, ont régressé de 4,8% à 8 milliards de FCFA à la fin de septembre 2021 contre 8,4 milliards un an auparavant.

Enfin, on note une légère amélioration des opérations de crédit-bail dont l'encours s'élève à 16 milliards de FCFA en septembre 2021 contre 15,9 milliards un an plus tôt.

Gendarme du secteur bancaire, la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC) a interdit aux banques de distribuer des dividendes afin de disposer des ressources nécessaires pour participer à la relance de l'économie régionale.

Le renforcement des capacités du pouvoir judiciaire a bien progressé avec le nouveau tribunal de commerce chargé des différends en matière de crédit qui est désormais opérationnel à Libreville, et compte 15 juges et 8 huissiers de justice.

Evolution de la situation bilancielle (en milliards de FCFA)

Crédits distribués	31/03/2019	31/03/2020	31/03/2021	Fin mars Var 21/20
Dépôts de la clientèle	2 066,4	2 076,8	2 145,8	3,3%
Crédits bruts	1 565,4	1 528,6	1 607,3	5,1%
Créances en souffrance	227,9	179,8	177,6	-1,2%
Provision pour dépréciation des comptes de la clientèle	149,4	123,2	132,2	7,3%
Crédits nets	1 416,0	1 405,4	1 475,0	5,0%
Capitaux permanents	344,1	384,4	419,4	9,1%
Valeurs immobilisées	192,3	246,8	262,5	6,4%
Autres postes nets	29,2	2,4	27,0	-
Excédent / déficit de trésorerie	831,4	811,4	854,7	5,3%
Total du bilan	2 688,5	2 642,6	2 981,9	12,8%

Sources : COBAC / DGEPP

L'essor de la finance mobile

L'essor rapide de la finance mobile en fait une alternative au secteur bancaire traditionnel bancarisant ainsi une partie importante de la population.



Les banques très concentrées dans les centres urbains de Libreville, Port-Gentil et Franceville, les institutions financières traditionnelles ont du mal à toucher la clientèle à faible revenu, en particulier des zones les plus éloignées.

Grâce à la large couverture téléphonique qui a, au Gabon, taux de pénétration de 195%, ainsi qu'à sa facilité d'utilisation, la finance mobile a touché des populations éloignées et fragiles, des commerçants et des salariés.

Selon le Fonds monétaire international (FMI), il apparaît que le Gabon a vu son volume des paiements par mobile money multiplié par six en 2020, du fait de la Covid-19. Pour surmonter l'obstacle du manque d'agences bancaires physiques dans certaines localités, les autorités ont permis le développement du mobile money.

Ce volume des paiements mobiles pourrait encore croître, car les autorités gabonaises souhaitent digitaliser les moyens de paiement dans les commerces. A cet effet, un groupe

de travail chargé de concevoir un plan de déploiement des moyens de paiements (E-money, E-banking...) au sein des commerces et des entreprises a été mis en place en avril 2021. Le défi sera de faire adopter ces modes de paiement par les entreprises et les commerces généralement habitués à la manipulation d'argent liquide.

La valeur totale des transactions sur le mobile banking a connu au Gabon une progression fulgurante en très peu de temps, concurrençant les banques traditionnelles en pratiquant des tarifs agressifs face à des banques commerciales peu soumises à la concurrence et profitant de marges élevées.

Le mode de rémunération de chaque société de finance mobile varie en fonction des accords avec les partenaires commerciaux. Ainsi, une commission sur les opérations de retrait/transfert (prélevée aux clients) et sur les règlements de factures (prélevée aux partenaires) peut être prise par l'opérateur.



**AVEC GIMACPAY,
TRANSFÉREZ
DES ÉMOTIONS**

Composez *150*9#

Banque partenaire : BGFIBank Gabon



RAPIDE. SÉCURISÉ. SANS FRONTIÈRES.

La microfinance

Quatre principaux établissements (FINAM, LOXIA, EDG et Express-Union) regroupent à eux seuls près de 91% des clients du secteur. Au total, 20 établissements de microfinances (EMF) sont agréés depuis 2022.

Parmi ces établissements de microfinances, l'on compte sept coopératives d'épargne et de crédit (qui évoluent au sein d'un réseau) et treize sociétés anonymes. Entre autres, la Financière africaine de microprojet (FINAM), Loxia, La Régionale, Cofina, Salam Financier et échanges (SFE), Atlantique microfinance for Africa (Amifa)...

D'après les chiffres compilés par le ministère de l'Economie et de la Relance, sur les 9 premiers mois de l'année 2021, l'activité du secteur de la microfinance a été caractérisée par une augmentation simultanée des ressources et des emplois. Cette analyse de l'activité porte essentiellement sur onze établissements dont huit sociétés anonymes.

La dynamique portée par la création d'agences s'est traduite par l'augmentation de la clientèle. En effet, le secteur a enregistré une hausse de 12,9% de sa clientèle qui passe de 233649 usagers à fin septembre 2020 à 263 926 clients en 2021 à la même période. A fin septembre 2021, les fonds propres des EMF ont diminué de 20% à 8,4 milliards de FCFA, contre 10,5 milliards de FCFA en 2020, suite à la dégradation de la situation financière de trois EMF de deuxième catégorie. En revanche, l'analyse des indicateurs d'intermédiation fait apparaître une embellie de l'activité, traduisant l'accès de la population aux services financiers. En effet, les dépôts collectés se sont élevés à 72,3 milliards de FCFA, en hausse de près de 16,0%, contre 62,4 milliards de FCFA en 2020. Cette évolution résulte principalement des performances commerciales des leaders du secteur.

L'analyse par type de dépôts fait ressortir une prépondérance des dépôts à vue qui représentent environ 75% de l'encours total.



De plus, les crédits à la clientèle se sont consolidés de près de 30% à 70,4 milliards de FCFA, corrélés au relèvement du taux de bancarisation et aux efforts d'accompagnement des besoins d'exploitation des petites et moyennes entreprises. Le groupe BGFIBank est devenu fin 2021 actionnaire de la Financière africaine de micro-projets (Finam) dans le but d'amener le premier établissement de microfinance de 2^{ème} catégorie du Gabon à devenir « la référence africaine dans son secteur d'activités » au cours des prochaines années. La prise de participation de la BGFIBank devrait permettre à la Finam de mieux structurer et de développer ses activités, notamment le plan de déploiement qui devrait s'élargir au-delà des frontières nationales. Avec un total bilan de plus de 39 milliards FCFA en 2020, Finam est doté d'un capital social de 3 milliards de FCFA et dispose de plus de 8 milliards de FCFA de fonds propres. Il couvre l'ensemble du pays pour un réseau de 18 agences.

Evolution des ressources et des emplois en milliards de FCFA

En milliard de FCFA	30 septembre 2019	30 septembre 2020	30 septembre 2020	Var 21/20
Fonds propres	4,58	5,68	24	-20%
Encours de dépôts	34,67	60,43	74,30	15,86%
Encours de crédits	30,44	46,97	54,30	29,88%

Source : EMF/Cellule Microfinance

BGFI Cash Management

Pilotez vos finances en temps réel



AML
30000

Tél N°court : 8888
(+241) 11 79 61 50
Email : eqc@bgfi.com

www.groupebgfibank.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir



Entretien avec Eugenia Onyekwelu, Directrice générale de United Bank for Africa (UBA) Gabon. Filiale du groupe panafricain de services financiers basé au Nigéria, UBA Gabon a été élue 5 fois « Meilleure banque de l'année » par le magazine financier The Banker.

Quelle place occupe UBA au Gabon ?

UBA Gabon est une institution qui connaît une croissance importante sur le marché bancaire gabonais. Nous avons certainement une des évolutions les plus remarquées dans notre secteur d'activités ces dernières années. En effet, malgré le fait que nous ayons connu, une crise sanitaire mondiale qui a eu un impact également négatif sur notre économie, nous avons fait montre de résilience, au travers des différents choix stratégiques adoptés auparavant. UBA Gabon a à cœur de maintenir sa philosophie du Customer First (C1st), qui prône de mettre le client au premier plan de notre activité bancaire. Ce qui nous a d'ailleurs valu pour la 5ème fois cette reconnaissance avec encore récemment le prix de « Meilleure banque de l'année 2021 » et « Meilleure banque du programme GTP en Afrique centrale » dans la même année. Je peux me permettre d'affirmer que : « notre place est dans le cœur des Gabonais »

Engagée dans le développement économique du pays, que propose UBA Gabon aux chefs d'entreprise ?

En tant qu'acteur majeur de l'économie gabonaise, l'engagement de notre institution au développement et à l'émergence économique du Gabon n'est plus à démontrer. Naturellement, cela passe par des initiatives que nous accompagnons dans le cadre du programme TEF, de la pertinence et de la qualité de notre offre commerciale. En effet, nous mettons à la disposition des acteurs économiques des produits de dernière génération et un accompagnement

personnalisé. Ces produits innovants offrent des facilités aux entreprises en termes de financement et d'outils de gestion avec un fort accent sur la banque digitale. Nous mettons aussi un accent particulier sur le renforcement des capacités des entrepreneurs et des dirigeants d'entreprises par le biais de plateformes d'échanges et de partages d'expérience. Nous sommes engagés dans le développement des secteurs réels de l'économie. Nous offrons un portefeuille complet de services bancaires aux entreprises dans les secteurs de l'énergie, de la fabrication, des produits de grande consommation, des exportations et des importations, des télécommunications, de l'agriculture et du secteur public, entre autres. Notre gamme de solutions de paiement électronique de classe mondiale permet aux entreprises, aux établissements d'enseignement, aux agences privées/gouvernementales, de réaliser, de recevoir et de contrôler des paiements de manière transparente en temps réel.

A travers son programme d'entrepreneuriat, quel est l'impact de la Fondation Tony Elumelu au Gabon ?

De façon générale, le Programme TEF est une initiative personnelle du PCA du Groupe UBA, Tony Elumelu, qui est mise en œuvre par sa fondation éponyme (Tony Elumelu Foundation), et elle a pour ambition de contribuer au développement économique de l'Afrique par le renforcement des capacités du secteur privé en général et des entrepreneurs en particulier. Elle a aussi pour ambition de faciliter un partenariat public-privé plus efficace à l'échelle du continent. Dans ce cadre, 100 millions de dollars ont été mis à la disposition des entrepreneurs africains. Les objectifs recherchés étaient de financer 10 000 entrepreneurs sur 10 ans ; de générer 1 million d'emplois et contribuer à hauteur de 1 milliard de dollars US dans l'économie africaine sur la même période.

Il est important de signifier, ici, que ces objectifs ont été largement atteints en moins de 10 ans avec la participation des acteurs internationaux tels que la BAD, l'AFD, l'Union Européenne etc. Pour le cas spécifique du Gabon, le TEF a financé depuis son lancement en 2015, 68 entrepreneurs qui emploient directement ou indirectement plusieurs centaines de jeunes gabonais.

En 2021, nous avons travaillé en partenariat avec le Ministère du Commerce, des Petites et Moyennes Entreprises et de l'Industrie et le PNUD, afin d'encourager l'entrepreneuriat local dans le but de booster la production et, par la même occasion, la croissance économique du Gabon. Les résultats en ont été plus que satisfaisants par le nombre élevé de participants par rapport aux années précédentes.

A VOS CÔTÉS DEPUIS 25 ANS.



Assinco fête un quart de siècle d'histoire commune avec vous.
Merci à vous tous, clients et partenaires.

VISITEZ NOUS SUR
WWW.ASSINCO-SA.COM ➔



Tél : +(241) 11 72 19 25

Email : commercial@assinco-sa.com / reclamations@assinco-sa.com

Adresse : Immeuble Odysée, Boulevard de l'Indépendance Libreville-Gabon

www.groupebgfibank.com



Le secteur des assurances

Malgré la pandémie, à fin septembre 2021, le secteur de l'assurance vie au Gabon affiche une bonne santé avec un chiffre d'affaires en hausse de 20% par rapport à la même période en 2020, selon des chiffres de la Fédération gabonaise des sociétés d'assurances (Fegasa).

Le Chiffre d'affaires global de l'assurance vie est de 17,5 milliards de FCFA au terme des neuf premiers mois de 2021 contre 14,6 milliards de FCFA en glissement annuel.

La plus forte progression est enregistrée par la compagnie Sanlam Assurance vie Gabon qui au cours de la période sous revue affiche plus de 77% de hausse de son chiffre d'affaires qui passe de 452,5 à 801,9 millions de FCFA. Elle est suivie de Ogar vie qui enregistre une progression de plus de 30% de 6,6 à 8,6 milliards de FCFA ; puis Nsia Vie qui connaît une hausse de 13,5% de 1,4 à 1,6 milliard de FCFA et Sunu assurance vie qui progresse de 5,8% de 6,2 à 6,5 milliards de FCFA.

L'embellie observée dans le secteur de l'assurance vie est une surprise au regard de la situation sanitaire actuelle. Malgré la crise, les gens ont continué à épargner, car une grosse partie de l'épargne vie est constituée de l'épargne des assurés et de la banque assurance.

Pourtant, dans le secteur de l'assurance dommages ou IARD (incendie, accidents et risques divers), le chiffre d'affaires est en baisse de 3,3%. Il se chiffre à 64,8 milliards de FCFA à fin septembre 2021 contre 67,1 milliards de FCFA en glissement annuel. C'est la compagnie Sunu Assurance IARD Gabon qui détient la plus forte baisse (-11,4%), suivie de Assinco (-7,7%), Sanlam assurance IARD (-4,9%). Seules Ogar (0,4%) et AXA (+3%) enregistrent de légères progressions à fin septembre 2021 en comparaison à la même période en 2020. Ce recul aura été entraîné par la crise sanitaire.

À noter que, selon les données de la direction générale de l'économie et de la politique fiscale (DGEPPF), le chiffre d'affaires consolidé à fin décembre 2020 du secteur des assurances a progressé de 4,7% par rapport à fin décembre 2019, passant ainsi de 85,73 milliards de FCFA à 89,74 milliards de FCFA. Cette hausse est liée aux bonnes performances enregistrées dans les branches non vie.

fares consolidé à fin décembre 2020 du secteur des assurances a progressé de 4,7% par rapport à fin décembre 2019, passant ainsi de 85,73 milliards de FCFA à 89,74 milliards de FCFA. Cette hausse est liée aux bonnes performances enregistrées dans les branches non vie.



FÉDÉRATION GABONAISE DES SOCIÉTÉS D'ASSURANCES

Rangs Par Chiffres d'Affaires du Marché de l'Assurance au 31/03/2022

Rang 2021	Rang 2022	Compagnies Dommages	C.A. au 31/03/2020	C.A. au 31/03/2022	Parts de Marché	Variation
1	1	ASSINCO	8 045 870	8 440 514	29,88%	+4,90%
2	2	SANLAM ASSURANCE IARD GABON	5 369 458	7 647 724	27,07%	+42,43%
3	3	AXA GABON	4 750 208	4 046 598	14,32%	-14,81%
5	4	SUNU ASSURANCES IARD GABON	2 880 338	3 223 069	11,41%	+11,90%
4	5	OGAR	3 514 472	2 494 858	8,83%	-29,02%
6	6	NSIA ASSURANCES	1 774 839	2 399 944	8,49%	+35,22%
Total			26 335 385	28 252 707	100%	+7,28%

Rang 2021	Rang 2022	Compagnies Vie	C.A. au 31/03/2021	C.A. au 31/03/2022	Parts de Marché	Variation
1	1	OGAR VIE	2 386 403	3 292 314	49,48%	+37,96%
2	2	SUNU ASSURANCES VIE GABON	2 269 982	2 609 857	39,22%	+14,97%
3	3	NSIA VIE ASSURANCES	611 197	672 766	10,11%	+10,07%
4	4	SANLAM ASSURANCE VIE GABON	255 775	78 947	1,19%	-69,13%
Total			5 523 357	6 653 884	100%	+20,47%

Parts de Marché Compagnies IARD et VIE au 31/03/2022



Evolution du chiffres du secteur Assurance aux 1^{ers} trimestres 2021 et 2022

En milliard de FCFA	30 septembre 2019	30 septembre 2020	30 septembre 2020	Var 21/20
Branches	T1-21	T1-22	T1-22/T1	-20%
Non Vie	26,45	28,03	6,0%	81%
Vie	5,52	6,66	20,7%	19%
Total	32,0	34,69	8,5%	100%

Source : Compagnies d'assurance



Entretien avec Stephen Moussirou, Directeur général de la compagnie d'assurance Assinco SA, filiale à 60% de BGF Holding Corporation. Sous son impulsion, cette société, créée en 1997, a réussi à se positionner comme leader du marché de l'IARD et de l'assurance-crédit au Gabon.

Quels sont les atouts d'appartenir à un groupe bancaire ?

Le Groupe BGFIBank est un groupe financier international, dont la Holding est implantée au Gabon. A ce titre, cela nous apporte une solidité financière, mais également d'importantes exigences en termes de conformité aux normes de notre régulateur CIMA, ainsi qu'aux politiques du Groupe, qui s'inscrivent dans celles du régulateur COBAC. Notre groupe est non seulement multi pays mais multi métiers avec 7 filiales implantées au Gabon : BGFIBank Gabon, BGF Capital, BGFIBourse, Henedia, Finatra, Loxia et Assinco. Nous développons énormément de synergies avec ces filiales comme des produits de crédits à la consommation avec Finatra, de la banque assurance avec BGFIBank, de la vente croisée avec les clients de la banque d'affaires. Nous sommes la seule compagnie d'assurances à appartenir à un groupe bancaire. C'est réellement un plus d'appartenir à la première société du Gabon en termes de total-bilan et au premier groupe financier de la zone CEMAC.

Que couvre la certification ISO 9001 attribuée par le Bureau Veritas ?

En termes de domaine d'application, le périmètre de notre Système de Management de la Qualité (SMQ) couvre l'ensemble des processus, nos produits et services.

Par ailleurs le SMQ prend en compte l'ensemble des exigences de la norme ISO 9001 version 2015, les exigences légales réglementaires applicables et les exigences de toutes les parties intéressées pertinentes. Nous avons obtenu cette certification le 3 décembre 2021.

Notre politique qualité s'articule autour des axes stratégiques suivants :

- Ecouter et prendre en compte les attentes de nos parties intéressées pertinentes
- Développer une proximité avec nos intermédiaires, partenaires et assurés
- Impliquer et développer les compétences de nos collaborateurs
- Mettre en place les moyens de surveillance de nos processus par une maîtrise des risques et opportunités
- Améliorer la rentabilité d'Assinco
- Améliorer en continue la performance de l'ensemble de nos processus.

Comment Assinco développe le projet d'entreprise du groupe Dynamique 2025 ?

Chaque filiale doit établir un plan stratégique sur 2 ans. Ainsi, notre plan « Dynamique Assinco 2021-2023 » s'inscrit dans le projet d'entreprise du Groupe.

Ses principales orientations visent notamment à renforcer la relation avec les clients et toutes les parties prenantes, obtenir et renouveler la certification qualité, accroître la productivité du capital humain. Sur le pilier 1 « renforcer la gouvernance » : Assinco a obtenu la certification qualité en 2021 et maintenu sa position de leader en termes de primes encaissées.

Sur le pilier 2 « transformer le capital humain » : Notre priorité est d'accroître la productivité du capital humain. Pour citer Henri Ford, « les deux choses les plus importantes n'apparaissent pas au bilan des entreprises : sa réputation et ses hommes ». La principale force d'Assinco réside dans l'implication de ses collaborateurs.

Sur le pilier 3 « garantir les ressources » : Nous avons pour ambition d'améliorer la liquidité des placements. En effet, la construction de l'immeuble Odyssée de 2017 à 2019, a accru significativement la part d'actifs immobiliers dans notre bilan. Pour information, il s'agit d'un immeuble R+10 au centre-ville de Libreville, en front de mer, dont Assinco est investisseur à 50% avec d'autres indivisaires, notamment BGF Holding Corporation (15%) ainsi que d'autres investisseurs privés.

Sur le pilier 4 « maîtriser les risques » : Nous mettons à jour semestriellement la cartographie des risques, déployons des plans de contrôles et avons pour ambition de développer davantage la culture du contrôle parmi nos collaborateurs.

Sur le pilier 5 « assurer le développement » : Nous avons pour principaux objectifs d'élargir la base de nos assurés, renforcer la relation avec les clients et toutes les parties prenantes. 2022 marque la 25^{ème} année des opérations d'Assinco et, à cette occasion, nous avons encore plus à cœur la satisfaction de nos assurés.

La CIMA affiliée à l'OHADA

Le Gabon est un Etat membre de la CIMA de même que le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Congo, la Guinée Bissau, la Guinée Equatoriale, le Mali, le Niger, la République Centrafricaine, le Sénégal, le Tchad et le Togo.



Ayant son siège à Libreville, la Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) est un exemple unique d'intégration de la régulation et de la supervision de l'industrie des assurances regroupant 14 pays d'Afrique de l'ouest et du centre.

La mission de la CIMA est de travailler au développement sain et harmonieux de l'industrie des assurances en assurant la protection des assurés et bénéficiaires de contrats et la stabilité financière des économies. Ce traité a adopté un code des assurances unique, englobant les règles du contrat d'assurance et les règles applicables aux acteurs : assureurs, réassureurs, intermédiaires d'assurance.

La CIMA, dans sa conception du contrôle des compagnies, tient beaucoup aux respects des trois piliers : engagements correctement évalués, actifs suffisants et de bonne qualité pour les couvrir et la capacité de disposer d'une marge de solvabilité pour gérer les éventuels événements exceptionnels (dérive des engagements, baisse brutale des actifs, une réassurance non adaptée ou une tarification non

appropriée). Ce souhait de maintenir l'équilibre technico-financier a donné naissance à une succession de réformes en zone CIMA.

L'année 2022 pourrait marquer un pas décisif pour la relance de l'activité dans le secteur d'assurance en Afrique centrale et de l'ouest à travers la digitalisation des procédures pour les quatorze pays membres de la Conférence inter-africaine des marchés d'assurance (CIMA).

Avec un faible taux de pénétration de moins de 2% d'assurance, la zone CIMA ne manque pourtant pas de potentiel pour se rapprocher de la moyenne mondiale qui se situe autour de 7%. L'un des leviers sur lesquels comptent les assureurs pour améliorer la couverture sociale passe par la dématérialisation des services d'assurances, ce qui pourrait permettre de toucher un plus grand nombre de personnes, en l'occurrence, les couches défavorisées qui n'ont pas accès aux services classiques d'assurances.

30 ans après sa mise en place, le bilan de l'initiative CIMA a à son actif d'importantes réalisations. Le Code CIMA qui institue la réglementation unique de la conférence est disponible,

toujours actualisé et largement partagé. Cet important recueil de tous les textes applicables en matière assurancielle est en vigueur depuis 1994.

Sur le plan statistique : plus de 200 sociétés ont été agréées dont 176 restent en activité ; Au cours de l'exercice 2020, le marché enregistre un chiffre d'affaires de 1 363 milliards FCFA. Des sinistres réglés pour près de 750 milliards FCFA, les provisions techniques et mathématiques évaluées à 2 276 milliards FCFA. Les placements représentent 2 598 milliards FCFA, des commissions ont été payées aux intermédiaires pour 149 milliards de FCFA et le résultat net d'exploitation s'est établi à 85 milliards FCFA.

L'assainissement des sociétés et le renforcement de leur

capacité financière et de leur solvabilité est une préoccupation très vive du Régulateur. Aujourd'hui, Toutes les sociétés en activité disposent du capital minimum réglementaire exigé et plus de 80% des sociétés couvrent leurs engagements réglementés et disposent d'une marge de solvabilité suffisante. Pour celles qui restent encore à la traîne, un suivi de proximité de la Commission de Contrôle est mis en place pour les accompagner à satisfaire aux normes. Plus d'une trentaine de sociétés ont vu la totalité de leurs agréments retirés. La cadence de règlement des sinistres s'est fortement améliorée, même si elle demeure perfectible. Les niveaux d'investissement dans les économies et dans les instruments de placement étatiques sont significatifs.

OPPORTUNITÉS

L'accélération de la digitalisation de produits et services bancaires, induite par la crise sanitaire, suscite autant d'opportunités pour tous les prestataires de services dans ce domaine au regard des besoins des institutions financières de la place d'une part et de la nécessité de mutualisation des coûts pour une bonne maîtrise des coefficients d'exploitation des banques d'autre part.

Tous risques chantier

**Construisez
en toute sérénité**

“*En matière de santé, j’entends rendre les soins et les médicaments accessibles partout sur le territoire. Le déséquilibre qui existe aujourd’hui entre Libreville et le reste du pays sera comblé. Partout, des travaux d’agrandissement ou de réfection des structures sanitaires de proximité ont été lancés.*”

*Présentation des vœux à la Nation du Président Ali Bongo Ondimba
le 31 décembre 2021.*

Santé

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'accélération de transformation (PAT), un Code de santé publique a été élaboré et 248 structures sanitaires seront réhabilitées sur l'ensemble du territoire national dont 100 dispensaires en 2022.



Le secteur de la santé

Pour le Président de la République, le développement du pays, notamment la mise en œuvre du Plan d'accélération de la transformation, passe par la bonne santé des Gabonais. Plusieurs dossiers restent urgents tels la campagne nationale de vaccination contre la rougeole, l'élaboration du Plan National de Développement Sanitaire 2022-2027 (PNDS) et du Forum national de la santé.



La politique sanitaire du Gabon s'articule autour de 9 piliers. Il s'agit du cadre réglementaire, l'intensification de la lutte contre la Covid-19, la gouvernance des structures sanitaires, l'amélioration de l'offre de soins, la gestion du médicament, l'opérationnalisation des départements et régions sanitaires, gestion des ressources humaines en santé, le développement de la médecine préventive et le renforcement de l'offre des soins d'établissements spécialisés.

Le système d'information géographique occupe une place importante dans le système d'information sanitaire au Gabon. L'utilisation du SIG comme outil de recherche épidémiologique prend une place importante dans le déploiement du programme E-santé Gabon, dont le but est d'améliorer la gouvernance et d'optimiser l'allocation des ressources.

Le Gabon est subdivisé en 10 régions sanitaires et 51 départements sanitaires. La division sanitaire est calquée sur la division administrative à ceci près que la province

de l'Estuaire compte deux Régions sanitaires : la Région sanitaire de Libreville Owendo (RSLO), elle-même subdivisée en quatre départements sanitaires, et la Région sanitaire de l'Ouest (RSO). A l'heure actuelle, le système de santé national repose sur trois secteurs qui cohabitent, sans relation formelle de complémentarité. Ce sont : le secteur public - civil et militaire ; le secteur parapublic de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) ; le secteur privé lucratif, non lucratif et traditionnel.

En matière d'infrastructures et d'équipements, l'orientation politique a été longtemps dominée par le développement des structures de soins curatifs. A l'heure actuelle, le pays compte environ 959 structures de soins depuis les cases de santé jusqu'aux hôpitaux nationaux, tous secteurs de santé confondus. Il existe près de 700 structures de premier contact entre la population et le système de santé (dispensaires, infirmeries, cabinets de soins) et 5 hôpitaux nationaux. Le nombre de lits est estimé à environ 4 000 pour l'ensemble du système de santé, soit un ratio de 25 lits pour

CHIFFRES CLÉS

2,5

LITS POUR 1000 HABITANTS

536

MÉDECINS EN 2013

(Source : Cellule d'observation de la santé (COS))

0,3

MÉDECIN DU SECTEUR PUBLIC CIVIL POUR 1 000 HABITANTS

(Source : Banque mondiale 2021)

7 574

INFIRMIERS EN 2013 (COS)

86

CHIRURGIENS-DENTISTES EN 2013 (COS)

10 000 habitants. Les travaux lancés dans centres de santé sont inclus dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT).

Il s'agit de renforcer la performance de l'accès et de l'offre de soins, les plateaux techniques des structures hospitalières de 2^{ème} et 3^{ème} niveaux, la surveillance des maladies émergentes et infectieuses, de déployer des centres de diagnostic dans toutes les provinces et de réhabiliter l'ancien Hôpital pédiatrique d'Owendo, en vue de sa transformation en Institut des maladies infectieuses.

Le résultat attendu est donc l'élaboration d'un Plan national de développement sanitaire 2022-2027 (PNDS) qui ambitionne de traduire les actes concrets des nouvelles politiques de santé insufflées par le chef de l'Etat dans le cadre du PAT et qui se construit sur la symétrie des deux pôles dominants de la médecine gabonaise.

Le gouvernement compte prendre véritablement en compte l'assurance maladie et la prévoyance sociale particulièrement pour les personnes vulnérables. La médecine traditionnelle pourrait être intégrée dans le PNDS 2022-2027.



UNE SANTÉ DE QUALITÉ À LA PORTÉE DE TOUS

E-2 GSEZ NKOK BP 901 LIBREVILLE, GABON

CONTACT : (+241) 77 07 47 11 / INFO@LASANTEPHARMACEUTIQUE.COM

Le Gabon, 2^{ème} pays en matière de capacité de test la plus importante en Afrique

Le Gouvernement a pris des mesures précoces pour contenir la pandémie. La stratégie gabonaise peut se résumer en deux mots : réactivité et progressivité.



Il a rapidement mis en place le Plan National de Riposte à la Covid-19 dont le but est de rompre la chaîne de transmission du virus en vue de protéger les populations contre les impacts d'une éventuelle propagation de la maladie. Dans un deuxième temps, le Plan National de Riposte sanitaire a été élargi, en englobant des mesures de résilience économique, sociale et macroéconomique à hauteur d'environ 700 millions de dollars. Le Gabon a reçu un financement à hauteur de 6 millions de dollars de la Banque Mondiale afin de renforcer les structures sanitaires et de doter les unités de santé de matériels essentiels tels que des ambulances, des équipements de protection individuelle et des équipements de PCR pour renforcer la capacité de test. Grâce à cet appui important, le Gabon est devenu le deuxième pays en matière de capacité de test la plus importante en Afrique en couvrant

15% de la population totale. Sur environ 47 622 cas recensés dans tout le pays depuis mars 2020, le Gabon ne compte que 304 décès. Le gouvernement a, par ailleurs, créé un fonds pour venir en aide aux plus vulnérables pendant la crise économique et sanitaire due à la COVID-19. Le président de la République a abondé le fonds à raison de 2,1 milliards de francs CFA (3,4 millions de dollars) pour financer pendant six mois les dépenses de santé des personnes et familles non affiliées à la Caisse nationale d'assurance maladie et de garantie sociale. Une partie du fonds, soit 250 milliards de francs CFA (410 millions de dollars), a été utilisée pour financer des mesures sociales et économiques exceptionnelles, par exemple des aides financières aux entreprises, la prise en charge partielle des salaires, le gel des loyers des plus modestes et la gratuité des transports publics.



Entretien avec Séverin Maxime Anguile, Directeur général de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale (CNAMGS) depuis le 7 novembre 2019. Cet ancien assureur connaît parfaitement les enjeux de protection sociale en général, et ceux de la couverture maladie gabonaise, en particulier.

Quelle est votre vision managériale pour la CNAMGS ?

Depuis que le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba m'a fait l'insigne honneur de me confier la gestion de la CNAMGS, je mesure chaque jour ma responsabilité.

Je dois dire qu'à l'inverse des entreprises dont l'impact social n'est pas évident ou ne se dessine qu'en termes d'actions RSE, toutes les missions de la CNAMGS sont sociales.

En effet, sur une population estimée à 2,2 millions d'habitants, avec 1 700 105 assurés, la CNAMGS couvre 74,6% de la population.

Ceci rend ma charge plus exaltante au quotidien, car la CNAMGS touche aussi bien la population que les entreprises et institutions.

Pour votre gouverne, le régime obligatoire d'assurance maladie et de garantie sociale est un instrument social fort, créé, financé et géré par des Gabonais au profit de tous, sans exception. La CNAMGS est donc une fierté nationale.

Ce sentiment nourrit ma vision qui est de « Remettre l'assuré au cœur du modèle opérationnel de la CNAMGS ».

Quels sont les défis de la CNAMGS après 15 ans d'existence ?

D'emblée, il faut noter que la CNAMGS est un modèle d'assurance maladie inédit en Afrique subsaharienne, où la majorité des organismes de prévoyance sociale gère des régimes de pensions.

Elle comporte 3 Fonds : le Fonds 1 des salariés du secteur privé ; le Fonds 2 des agents publics et le Fonds 3 dédié aux Gabonais économiquement faibles, dits GEF, et assimilés.

Ainsi, le principal défi de la CNAMGS est d'optimiser la prise en charge des assurés GEF, qui sont les plus vulnérables.

Cela passe par des actions importantes, notamment :

- la redéfinition du statut de GEF. Débutée par la fiabilisation du fichier GEF, l'identification des nouveaux critères d'attribution du statut est à l'étude avec l'implication de toutes les parties prenantes nationales et internationales, telle que la Banque Mondiale ;
- l'opérationnalisation du Fonds 4 des travailleurs indépendants et assurés volontaires, des professions artisanales, commerciales et libérales permettra de faire basculer plusieurs assurés du Fonds 3 ayant une capacité contributive vers le Fonds 4 et rendra ainsi le régime universel ;
- le processus de transformation digitale des services de la CNAMGS, actuellement en cours, contribuera à une meilleure maîtrise des dépenses techniques (lutte contre la fraude) ;
- la réduction des déserts sanitaires par l'opérationnalisation des départements sanitaires de base par le ministère de la Santé et leur conventionnement à la CNAMGS et ce, dans le cadre du Plan d'Accélération de la Transformation 2021-23.

Quels sont vos résultats à date ?

Au titre de l'année 2021, on peut noter que :

- les cotisations du Fonds 1 ont augmenté de plus de 20 milliards, passant de quelques 35 milliards en 2020, à plus de 59 milliards en 2021. Ceci est dû aux contrôles et redressements effectués à la reprise de l'activité économique ;
- les dépenses de fonctionnement ont baissé, elles sont passées de 19 milliards en 2020, à 16 milliards en 2021 ;
- les dépenses techniques ont augmenté de 6,6%, passant de 58 778 423 137 FCFA en 2020 à 62 638 644 602 FCFA, du fait du recours plus fréquent des assurés aux professionnels de santé ; les dépenses de médicaments représentent 34% des dépenses techniques.

Au 31 décembre 2021, le résultat comptable de la CNAMGS s'est significativement amélioré ; le déficit a diminué de façon drastique de 1,4 milliards contre 12 milliards en 2020.

On note également une nette amélioration des ratios prudentiels de la CIPRES, gage d'une bonne gouvernance. Il s'agit notamment du ratio des charges administratives passé de 36% en 2019 à 17,6% en 2021, la norme étant de 15% des produits techniques réalisés et le ratio des charges du personnel étant de 63,60%, quand la norme est d'au plus 85% des charges de fonctionnement.



Entretien avec Rajeev Lila, Président Directeur général de La Santé Pharmaceutique SA. Active depuis 2020, LSP est la première implantation d'une usine de fabrication des médicaments au Gabon et la plus grande usine de fabrication de produits pharmaceutiques de la CEMAC.

Quelle est actuellement la production de La Santé Pharmaceutique (LSP) ?

La Santé Pharmaceutique dispose actuellement d'une capacité de production de :

- 312 millions de comprimés par an
- 97 millions de gélules par an
- 35 millions de sirops par an
- 3.1 millions de pommades par an

Les chiffres parlent d'eux même, LSP possède la plus grande usine de fabrication de médicaments génériques dans la sous-région de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et l'une des plus grandes installations pharmaceutiques agréés en Afrique subsaharienne.

Notre vision est de devenir une entreprise pharmaceutique internationale au travers du développement et l'introduction d'une large variété de génériques et de produits de marques dans des marchés clés, particulièrement en Afrique.

L'usine a déjà obtenu son enregistrement auprès du ministère de la Santé du Gabon et serait éligible pour demander un enregistrement auprès de l'OMS.

Comment accompagnez-vous les efforts du gouvernement dans le cadre de la politique santé publique et notamment matière d'offre des soins ?

Nous tenons tout d'abord à remercier les autorités gabonaises notamment le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Ali Bongo Ondimba qui, par sa vision

de faire du Gabon un pays émergent, a toujours soutenu notre projet et nous a permis de pouvoir produire et distribuer nos produits. Notre mission première est d'améliorer le bien-être et la santé des populations.

De ce fait, La Santé Pharmaceutique s'est engagée avec l'Etat gabonais à mettre en place un système de transfert de compétence dans la formation des jeunes gabonais et gabonaises pour faciliter leurs insertions dans le secteur pharmaceutique après leurs études par l'acquisition de stages au sein de notre entreprise.

LSP veut aussi accompagner l'Etat dans la lutte contre le chômage des jeunes ; en outre, nous avons suivi les recommandations des plus hautes autorités et appliqué la culture d'autonomisation des femmes en leur fournissant des emplois, car notre personnel est à 60% composé de femmes.

Nous organisation, en partenariat avec la tutelle du ministère de la Santé et des structures sanitaires publiques, participe aux journées nationales et internationales dédiées ainsi qu'à des symposiums afin de marquer d'une voix forte notre implication.

Qu'en est-il de la convention de partenariat pour la construction d'une nouvelle usine de fabrication de médicaments dans le Zone économique spéciale de Nkok ?

Le 8 octobre 2022, La Santé Pharmaceutique, Orabank et la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale ont signé d'un commun accord un financement pour la construction d'une nouvelle usine de production de solutés dans la Zone économique spéciale de Nkok.

Elle servira à construire une unité de production de solutés, des composants chimiques utilisés dans différentes spécialités médicales, notamment en réanimation, et qui sont destinés à être administré par perfusion intraveineuse. Comme inscrit dans le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT), cette nouvelle usine illustre la double volonté de La Santé Pharmaceutique et des autorités de faire de la santé, via l'approvisionnement en médicaments des populations, une priorité mais aussi de réduire la facture des importations en produisant localement.

Une première usine de fabrication de médicaments génériques

La première usine de fabrication de médicaments génériques du pays, située à 27 km de Libreville dans la Zone économique spéciale (ZES) de Nkok, permet au Gabon de s'extraire d'une ultra-dépendance des médicaments fabriqués à l'étranger.



inaugurée en novembre 2020 par le Président Ali Bongo Ondimba, La Santé pharmaceutique (LSP), première usine de fabrication de médicaments du Gabon, est la plus grande de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). En 2022, elle s'apprête à passer à la seconde phase de son développement afin de garantir aux Gabonais, mais aussi aux Africains de la sous-région, un accès aux médicaments essentiels à des prix compétitifs et répondant aux normes internationales. A ce jour, le continent africain importe plus de 80% de ses

médicaments de l'étranger (essentiellement d'Inde et de Chine), selon les Nations unies. Aussi, l'implantation du site de production de médicaments génériques au Gabon a été accueillie comme une véritable révolution sanitaire.

Moins d'un an après son ouverture et malgré la pandémie de Covid-19, l'usine pharmaceutique est en capacité de fabriquer une trentaine de médicaments génériques (comprimés, gélules, pommades et sirops conformes) dont les prix à l'achat sont de 30% à 40% moins chers que ceux qui circulent actuellement sur le marché privé gabonais. ►

- Dans sa deuxième phase, LSP produira des injectables et des glucosés, mais aussi des antirétroviraux.

Le site de production de 25.000 m² est doté d'équipements de dernier cri. L'usine importe ses matières premières notamment d'Europe, tout en utilisant les ressources nationales, dans un pays recouvert à plus de 85% par la forêt. Faute de compétences disponibles au Gabon, LSP a proposé ses propres formations en interne et a passé différents partenariats. C'est notamment le cas avec une école de santé au Maroc.

A ce jour, LSP compte plus de 100 salariés, dont 80% de Gabonais et 50% de femmes. Les 20% d'étrangers viennent compléter cette équipe en apportant leur expertise respective.

La Santé pharmaceutique est désormais en capacité de produire quotidiennement 1 million de comprimés par jour, 150 000 flacons de sirop par jour, 20 000 pommades et 600 000 gélules par jour. L'entreprise vend ses médicaments à deux grossistes privés, PharmaGabon et Ubipharm, mais aussi à l'Office pharmaceutique national (OPN).



LE PROJET EGABON-SIS

Lancé en 2016, le projet eGabon-SIS a pour ambition d'informatiser le système de santé du Gabon en vue d'améliorer la prise en charge des patients, la situation sanitaire du pays et garantir l'efficacité des structures de santé dans toutes les 9 provinces.

Le projet eGabon-SIS vise l'informatisation du système de santé du pays dans le but d'améliorer la prise en charge des patients, le ministère de la Santé, en partenariat avec la Banque mondiale.

Le projet e-Gabon rentre en effet dans une phase de déploiement depuis le début de l'année 2021 et va

connaître une nouvelle phase de déploiement sur le terrain. Des travaux en amont ont porté sur les relations avec la CNAMGS, les opportunités d'extension du projet de télémédecine, l'articulation entre le projet eGabon-SIS et le Plan national de développement sanitaire, le rôle des sage-femmes dans le processus de télé-échographie, etc.

Ce projet est la première composante du projet eGabon issu du Plan stratégique Gabon émergent (PSGE) lequel identifie le numérique comme un vecteur essentiel du développement socio-économique du pays.

OPPORTUNITÉS

Le gouvernement gabonais place les politiques de santé au centre de ses priorités. Sur le plan de l'offre de soins, malgré la construction, la remise en état et l'équipement des structures hospitalières (notamment de 3^{ème} niveau), un besoin d'investissement en infrastructures sanitaires se fait ressentir. En effet, l'optimisation du fonctionnement des CHU et la réhabilitation de l'ancien hôpital Paul Igamba en hôpital de nouvelle génération, et la transformation des centres de santé périphériques de Libreville en hôpitaux sont des projets prioritaires dans le secteur.



Caisse Nationale d'Assurance Maladie et de Garantie Sociale

NOS MISSIONS

Assurance Maladie

Couvrir les risques liés à la maladie et à la maternité

(consultations, hospitalisations, examens en laboratoire, évacuations sanitaires).

Garantie Sociale

Distribuer les aides sociales de toute nature

(allocations aux personnes vivant avec un handicap, aux personnes âgées, aux conjoints survivants; aide aux mères célibataires et aide à la scolarité ou à la formation professionnelle).



La solidarité a un sens

CNAMGS – Etablissement Public – Siège Social: BD. de l'indépendance
B.P 3999 – Libreville – Gabon
Tel (241) 11 77 59 65/66/67/68 – Fax: (241) 11 77 59 64
Web: www.cnamgs.com



**L'ANPI-Gabon et LD Media Development
remercient les intervenants et les annonceurs pour leur fructueuse participation.**

Nos Parcs Nationaux



Parc national
de Mwagna



Parc national de
Birougou



Parc national
d'Ivindo



Parc national de Loango



Parc national d'Akanda



Parc national
de Mayumba



Parc national de la Lopé



Parc national
Moukalaba Doudou



Parc national de
Minkébé



Parc national des
Monts de Cristal



Parc national des
Plateaux Batéké



Parc national de
Pongara



Parc national de
Waka

55 €



9 782494 666009